

EDITORIAL

par Pierre Gabert



En ce début 2013, Pernes-les-Fontaines et les Valayans voient de nombreux chantiers s'ouvrir ainsi :

- Les cinq logements pour les gendarmes qui vont permettre à notre brigade de fonctionner de façon encore plus rationnelle.
- Les deux logements sociaux en centre ancien avec, au rez-de-chaussée des locaux pour des artisans d'art, facteur d'animation de l'intra-muros.
- La Maison des Associations qui offrira aux 189 associations de la commune des salles supplémentaires d'activité, ainsi que des bureaux pour les réunions de petit groupe.
- Les deux stades à Marie Mauron avec vestiaires-sanitaires et salle qui vont permettre de construire trois courts de tennis et un skate-park sur le stade du complexe, en réponse aux besoins des sportifs pernois.
- La médiathèque, dont les travaux doivent démarrer au printemps, qui va offrir au premier semestre 2014 un outil extraordinaire pour l'enrichissement de la culture pernoise.
- Le réaménagement de l'ancienne gare en restaurant, afin de réhabiliter la friche industrielle et d'y créer une activité.
- La construction de 22 logements sociaux en maisons individuelles sur la petite route de Carpentras, qui permettra aux Pernois et Valayannais de se loger plus facilement.
- La maison Durbesson, aux Valayans qui permettra la réinstallation de la bibliothèque et la création d'activités.
- La réhabilitation de certaines voiries, avec la route de Sudre et les places du Cormoran et Fléchier, ce chantier étant financé par les Sorgues du Comtat.

Tous ces investissements sont financés à partir d'un budget très sain (l'épargne nette sur 2012 est de + 1057 288 €), avec un niveau d'endettement limité qui, rapporté à la population, s'élève fin 2012 à 580 € par habitant. Ce qui est nettement inférieur, pour les communes de la même catégorie démographique, aux moyennes départementale (1370 €/hab), régionale (1236 €/hab) et nationale (935 €/hab). De plus, la fiscalité n'a pas changé depuis 2005 et se situe dans la moyenne basse des communes équivalentes dans le Vaucluse.

Ces nouveaux équipements vont permettre d'améliorer encore la qualité de vie des habitants en leur apportant de nouveaux services ou en mettant à la disposition des associations de nouvelles structures.

Ce dynamisme d'investissement est à l'image du dynamisme des habitants, du dynamisme des associations, en un mot du dynamisme de la cité, qui vient de recevoir le label «ville vélotouristique», ainsi que le classement «Tourisme et Handicap» pour l'office de tourisme.

Pernes et les Valayans bougent, s'équipent, s'améliorent pour le mieux-être de ses habitants.

VIVE
LE PRINTEMPS!

Les marchés à Pernes



Le marché des créateurs locaux

Aude, Pascaline et Catherine de l'association «Un Caillou dans la Fontaine» organise leur 2^e marché des créateurs locaux sur le parvis des Augustins, chaque vendredi de 17h à 21h30, à compter du mois de juin et jusqu'à la fin août.

Suivant une démarche de création raisonnée, une éthique et une esthétique adaptées à leurs souhaits, à savoir la pratique d'un artisanat ne doit pas se dédouaner de la nature, mais plutôt servir l'environnement, ces créateurs feront le choix de matériaux issus de la na-

ture ou du recyclage, et s'ils sont transformés, leur fabrication devra être raisonnée. Ce marché pourra être animé par des lectures, saynètes, musique... Les artisans, les artistes vous attendent nombreux autour de leurs créations «fabriquées 100% en Vaucluse».

Rens. : uncailloudanslafontaine@sfr.fr / pascaline.scalabre@sfr.fr et tél. : 06 82 19 36 44

Dates de ce marché très particulier : 7, 14, 21 et 28 juin, 5, 12, 19 et 26 juillet, 2, 16, 23, 30 août 2013.

Le marché du soir des producteurs

A partir du 27 mars, le marché des producteurs du mercredi soir reprend ses quartiers, place Frédéric Mistral.

Consommez près de chez soi, c'est soutenir les producteurs locaux et avoir la garantie d'une qualité, d'une fraîcheur, d'une saisonnalité, d'une traçabilité totale des produits que l'on mange. Consommez près de chez soi, c'est également faire un geste pour la planète quand on sait que la plupart des produits que l'on consomme ont «quelques milliers de kilomètres dans les pattes»!

- Le Marché du soir des Producteurs est un label délivré par la Chambre d'Agriculture,

- Les vendeurs ne sont que des agriculteurs en activité,

- Les produits sont récoltés du jour et mûris sur la plante,

- Les prix sont ceux de la vente directe et sont exclusivement de saison,

- Les agriculteurs vous parlent de leur métier et de leurs produits,

Des dégustations et des paniers garnis vous seront offerts tout au long de la saison (17 avril : fraise, 1^{er} mai : panier garni, 22 mai : cerise, 5 juin : panier garni, 19 juin : melon et abricot, 3 juillet : panier garni, 17 juillet : miel et fromage, 1^{er} août : panier garni, 21 août : raisin, 4 septembre : panier garni, 18 septembre : pomme et poire, 2 octobre : panier garni).

Du 27 mars au 18 septembre de 18h à 20h et du 25 septembre au 16 octobre de 17h30 à 19h30.



Le marché du samedi



«PERNES RAMÈNE SA... FRAISE» LE 17 AVRIL PROCHAIN AU MARCHÉ DU SOIR DES PRODUCTEURS

Le Service Culturel a imaginé, une demi-journée tournant autour de ce fruit rouge, de saison, qui plaît tant à chacun... la fraise!

Des animations, concours de dessins, recettes seront organisés sur la place Frédéric Mistral à partir de 15h. Il y aura aussi des jeux pour les enfants, de la musique, des ateliers divers avec les structures municipales, ainsi qu'une restauration et dégustation de la fraise sous toutes ses formes.



«Pernes ramène sa... fraise» se déroulera à l'occasion du marché des producteurs du mercredi soir et vous permettra de découvrir la fraise attitude!

Pour plus de renseignements, contactez le Service Culturel au 04 90 61 45 14.

Envie de vous régaler de senteurs et de saveurs? Alors rendez-vous au marché hebdomadaire, le samedi matin, à Pernes. Sur le quai de Verdun, les commerçants et artisans vous proposent sur leurs étals, autant de produits de bouche que de vêtements, d'objets artisanaux, de fleurs et de bien d'autres choses. Chacun trouvera sur ce marché pernois de quoi remplir son panier et son frigo. Des produits fruits et sains vous permettront de concocter de bons petits plats. Les estivants découvriront des spécialités provençales dont ils rapporteront sûrement un exemplaire dans leurs bagages...

Profitez également des commerces pernois où chacun pourra trouver le bon produit, la qualité, le prix, l'accueil, le sourire, la convivialité si nécessaire à la vie trop intense d'aujourd'hui.



LA PETITE REINE À L'HONNEUR ET LE LABEL «VILLE VÉLOTOURISTIQUE» REMIS À LA COMMUNE

Le Maire, Pierre Gabert, a reçu le trophée « Ville vélotouristique », dimanche 17 février, des mains du président de la FFCT, Dominique Lamouller, après avoir accueilli au Centre culturel des Augustins, les participants à l'assemblée générale de la Ligue Provence Alpes de Cyclotourisme.

Conventionnée par la Fédération Française de Cyclotourisme, une ville vélotouristique offre aux pratiquants du vélo, un



accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme ; elle met également en place des animations et des manifestations autour du vélo.

Ainsi Pernes rejoint ses homologues « villes vélotouristiques » : Dieppe, Sénart-Ville Nouvelle, Mulhouse, CC du Val de Trézence, Bourbon-Lancy, Aix-les-Bains, CC du Carladez, Saint Médard en Jalles, Bordeaux, Albertville, Digne-les-Bains et Nice.

Une récompense gagnée avec les associations sportives pernoises liées à la pratique du vélo : le Critérium Vaucluse de Pernes, le BMX Pernois, le Vélocio Pernois, mais aussi grâce au Musée Comtadin du Cycle et à Paul de Vivie, l'inventeur du cyclotourisme, dont la cité natale est Pernes-les-Fontaines.

De son côté, Claude Martin, notamment trésorier au Club Vélocio Pernois, a reçu la médaille d'argent de la Fédération Française de cyclotourisme. Bravo les Pernois !



AVEC SES 3 FLEURS LA VILLE CRÉE LE 14 AVRIL «PERNES EN FLEUR»

Venez nombreux, vous y trouverez tout pour le jardin, même un « vide jardin »!

Cette manifestation tournant autour de la fleur, de l'agrément et du potager, se déroulera le dimanche 14 avril, de 8 h à 18 h, le long du quai de Verdun et sur la place Gabriel Moutte. Vous trouverez sur place des boutures, des plantes vertes, des plants de légumes, des arbustes que vous proposerez les nombreux pépiniéristes et horticulteurs présents, ainsi que des articles de jardinage, des salons de jardin, de la décoration de jardin... Entrée gratuite.



«Pernes en Fleur» est proposé par Ego Organisation (organisateur des brocantes à Pernes), en partenariat avec la municipalité. Un vide-jardin se tiendra dans le lit de la Nesque aux mêmes horaires. Dans ce vide-jardin, chacun pourra vendre son vieux matériel de jardinage, ses vieux appareils de jardin telle tondeuse, débroussailleuse... mais aussi du vieux mobilier de jardin, des vieux pots, vieilles jardinières... Inscription au vide-jardin municipal, Service Culturel : 04 90 61 45 14.

Pour tout renseignement concernant la manifestation «Pernes en Fleur», Ego Organisation au : 06 80 85 89 22.

BELLE RÉUSSITE DU 4^e TRUFFOLIO POUR LES RABASSIERS DU COMTAT

Après les fêtes de fin d'année, l'association « les Rabassiers du Comtat » a proposé la 4^e édition de Truffolio : un marché aux truffes noires tuber mélanosporum (800€ le kg) et aux saveurs du terroir.

Sous la halle couverte et autour de la place du Cormoran, les visiteurs, malgré une météo pessimiste, se sont empressés afin de découvrir les producteurs de truffes du Comtat Venaissin et autres métiers de bouche faisant frémir les papilles.

Ils ont dégusté, sous le chapiteau chauffé, de délicieuses omelettes aux truffes, salades ou fromage truffés et ont regardé avec attention, dans le lit de la Nesque, la démonstration de cavage.

Les Tambourinaires du Comtat et l'Escolo dou Trelus ont animé, grâce à leurs danses et leur musique, cette journée, tandis que les confréries de la fraise, du diamant noir, de la figue de la fougasse et du foie gras ont entouré, avec les élus, le père Marc Langello pour la bénédiction.

La manifestation suivante des Rabassiers du Comtat a été le repas gastronomique Truffolio qui s'est déroulé le 10 mars au Centre Culturel des Augustins. Une journée qui a réjoui les fins gourmets.





LE CARNAVAL ARRIVE : JOIE, GAÏETÉ, ALLÈGRESSE, MAIS AUSSI RESPECT DE QUELQUES RÈGLES, POUR QUE LA FÊTE SOIT UNE PLEINE RÉUSSITE

« Il paraît que l'on a aperçu Boucicaud et ses Loups Garous roder dans les alentours de Pernes. Ils seront bientôt là. Les Lapins se tiennent sur leur garde... »

À tous les enfants de Pernes et d'ailleurs, un stand de maquillage se tiendra le samedi 30 mars de 10h à 11h30 sur le marché hebdomadaire, quai de Verdun. Venez peindre les masques, fournis gracieusement, à l'effigie de l'équipe que vous soutiendrez l'après-midi. Pour clore cette matinée artistique, des boissons seront offertes et servies aux parents et enfants ayant participé.

Ensuite, rendez vous à partir de 14h place Fléchier, pour partir à la poursuite de Boucicaud et ses terribles soldats, en passant par les jardins de la Mairie et pour finir sur les bords de la Nesque. Un goûter y sera distribué aux enfants à la fin de la fête.

Confettis, sifflets, bombes de mousse... seront vendus par l'association Trait d'Union tout au long du cortège, afin de ne distribuer que des ustensiles autorisés. Et pour que la fête soit complète, nous demandons aux parents de veiller à ce que les enfants n'utilisent pas d'autres produits que les mousses prévues à cet effet, afin d'éviter que des accidents ne se produisent, et précipitent nos bénévoles Carnavalesques aux urgences. De plus, les œufs, la farine, les sauces sont absolument interdites : elles souillent les façades de manière indélébile et chacun doit respecter la nourriture dont tant de familles ont besoin.

Les percussions s'entraînent, les costumes se finissent, l'impatience gagnent nos chérubins et tous ceux qui aiment prendre part au Carnaval. On vous dit donc, à tous, à très bientôt dans les rues de Pernes. »



POUR LES VACANCES DE PÂQUES À AUREL, OFFREZ UN SÉJOUR DE VACANCES EN PLEINE NATURE À VOS ENFANTS !

La colonie d'Aurel, située sur le plateau de Sault, à 750 m d'altitude, au pied du Mont Ventoux et au cœur de 26 hectares de bois, champs et landes, est un lieu de vacances et de détente privilégié bénéficiant d'un aménagement idéal pour des activités de pleine nature.



C'est pourquoi la municipalité vous propose un séjour nature, découverte, sport, détente pour vos enfants de 6 à 13 ans, du 13 au 19 avril.



Un programme bien diversifié attend vos enfants : balades en forêt et découverte de l'environnement, jeux de plein air, activités manuelles et sportives, sortie au marché de Sault, veillées à thèmes, etc.

Une **réunion d'information** se tiendra le **mercredi 3 avril à 18h30**, à l'école Marie

Mauron pour les parents et enfants ; l'équipe d'encadrement présentera le programme des activités et répondra aux questions.

Vous pouvez également **réserver dès maintenant votre place à la colonie d'Aurel pour cet été !**

Deux séjours sont organisés : le premier du 7 au 20 juillet et le second du 21 juillet au 3 août.

Pour plus de renseignements concernant la colonie municipale, prenez contact par tél. au : 06 27 65 30 10 ou par messagerie à : colo-aurel@perneslesfontaines.fr.



SOIRÉE CRÊPES COLO DE LA LIGUE DES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE



La soirée crêpes proposée par la Ligue des Amis de l'École Laïque du vendredi 1^{er} février s'est déroulée dans une ambiance conviviale et animée. Les familles se sont de nouveau retrouvées avec plaisir et ont regardé les photos et films de la colo et des camps 2012 tout en savourant crêpes et vin chaud.

L'équipe de la LAEL a présenté ses projets pour les vacances de Pâques et pour cet été. Les enfants retrouveront avec plaisir le château de Buoux du 21 au 27 avril (vacances de printemps) et du 7 au 20 juillet en été. Le séjour pré-ados se déroulera comme l'année dernière à Saint-Christol d'Albion, mais la Ligue propose cette année un séjour de 2 semaines du 22 juillet au 4 août ; les enfants très heureux de leur séjour l'année dernière l'avaient trouvé trop court ! Quant au camp ados itinérant, il aura lieu du 22 juillet au 4 août.

Pour plus d'infos et pour inscrire vos enfants, contactez la Ligue au 04 90 66 55 30 ou lael.pernes@aliceadsl.fr.

Et pendant ce temps-là, à l'Espace Jeunesse...

BREF BILAN DU DÉBUT D'ANNÉE

- **Soutien scolaire en mathématiques et anglais**: Chaque mardi et jeudi après les cours à Pernes, le mercredi après-midi aux Valayans pour les maths. Chaque mercredi après-midi à Pernes pour l'anglais, de 14 h 15 à 16 h
- **Présence au collège midi-deux**: Animations sportives méridiennes tous les jeudis, flag rugby, ping-pong, pétanque, basket, football...
- **Atelier stop motion**: Créer son propre film d'animation (image par image), le réaliser, le monter et le présenter dans un festival du court-métrage en juin à La Tour d'Aigues.
- **Atelier light painting**: Faire des graffitis éphémères à l'aide d'une lampe de poche ou d'un petit laser, les capturer en image avec un appareil photo à obturation lente et « voilà le travail ! ».
- **Tournoi ATP ping-pong**: Les jeunes s'inscrivent sur une liste, notent leurs matchs gagnés ou perdus et ainsi accumulent des points qui leur permettront peut-être d'être le « Djocovic » du ping-pong à l'Espace jeunesse.
- **Accompagnement de projets de jeunes**: L'Espace jeunesse accompagne les projets de jeunes (FIJ: Fonds Initiative Jeunes). Il faut qu'ils aient entre 16 et 25 ans, que le projet soit en lien avec le territoire de la commune et ses habitants. Un FIJ est à l'étude actuellement et permettra à un jeune de développer son projet de découverte culturelle.
- **Gâteau des rois à la résidence Crillon**: Durant une après-midi, jeunes et anciens se sont retrouvés pour partager un morceau de gâteau des rois à la résidence Crillon. Une occasion pour les jeunes d'exécuter une démonstration de leurs dernières créations en hip hop. L'ambiance était ardente, jeunes et anciens se sont régalés et donnés rendez-vous l'an prochain à la même époque.

PROGRAMME À VENIR

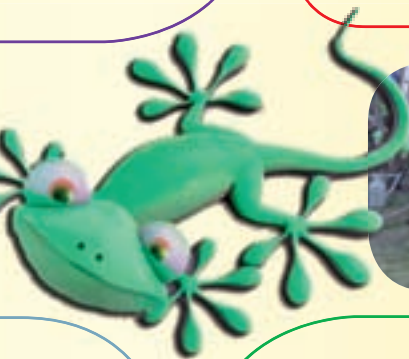
- **Des ateliers de loisirs créatifs** à l'espace jeunes des Valayans: le mercredi de 14 h à 17 h
- **Les ateliers stop motion** du service jeunes, l'après-midi à l'espace jeunesse de Pernes Les Fontaines
- Du 1^{er} au 7 avril l'Espace jeunesse s'associe à la **semaine nationale de l'environnement**, en partenariat avec les associations locales et le service espaces verts
- **Le nettoyage de la Nesque**, en partenariat avec la Nesque Propre, le 20 avril
- **Le séjour hip hop à Aurel** en partenariat avec le réseau compi 84/26 du 22 au 26 avril
- **La fête des voisins aux Valayans** le vendredi 31 mai, chemin de la Palestine.

L'ESPACE JEUNESSE DE PERNES:

du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h 30, et le samedi de 14 h à 16 h 30.

L'ESPACE JEUNESSE DES VALAYANS: mardi et vendredi de 17 h à 18 h 30 et le mercredi de 14 h à 18 h 30.

Pour rencontrer les animateurs du service Jeunesse, contactez, du lundi au samedi de 14 h à 18 h 30, le 04 90 66 52 44 - mail: espace-jeunesse-pernes@wanadoo.fr ou pij-la.conserverie-pernes@laposte.net - Facebook: pour la Conserverie: PIJPERNESPIJ pour l'espaceJeunesse: JEUNESSEPERNES - Espace Jeunesse et conserverie: 19 avenue Font de Luna, 84210 Pernes-les-Fontaines.



LES VACANCES D'HIVER

- **Atelier jardinage**: l'atelier jardinage a permis aux enfants de l'ALSH de préparer des semis pour le printemps. Les ados de l'Espace jeunesse, quant à eux, ont construit une pergola pour s'abriter du soleil de l'été, des mangeoires à oiseaux et une serre pour protéger les semis. Ils ont également remis le terrain de pétanque en état, mis des planches pour maintenir la terre du talus au niveau des plantations d'iris et nettoyé les abords du jardin.
- **Sortie bowling**: la sortie fut l'occasion de clôturer l'atelier jardinage dans la bonne humeur.
- **Tournoi ATP ping pong et jeux de société**: le tournoi ATP ping-pong s'est poursuivi de plus belle durant les vacances et des parties endiablées de jeux de société se sont déroulées dans une ambiance conviviale.
- **Soutien en math**: les vacances ne font pas oublier l'école grâce au soutien en mathématiques. Un stage d'une semaine a permis aux élèves de parfaire leurs connaissances en la matière.
- **Animations et Challenge Futsal Compi 84/26**: Beau succès pour ce tournoi mis en place aux vacances scolaires. Trois jours durant, les jeunes Pernois ont pu s'entraîner aux finesses des règles du Futsal, en compagnie de l'accueil jeunes de Sarriens. Par la suite, environ 150 ados de 12 à 17 ans se sont affrontés dans les salles du complexe sportif de Pernes, en deux catégories 12/14 ans et 15/17ans, sur la 1^{ère} journée du Challenge Compi 84/26 qui regroupe des accueils jeunes du Vaucluse et du sud Drôme. Prochaine étape à Nyons, le 26 avril.
- **Atelier stop motion et light painting**: C'est le prolongement de ce qui se fait durant le périscolaire
- **Rencontre inter génération autour des crêpes et de la danse**: Le club des seniors de Pernes s'est rendu à l'Espace jeunesse pour partager un moment de détente autour des crêpes confectionnées par les jeunes et d'une démonstration de hip-hop par les élèves d'Emmanuelle Fert. Les aînés en ont profité pour leur faire, à leur tour, une démonstration de leurs talents de danseur.
- **Atelier cuisine**: Carole, animatrice de l'Espace jeunesse, a initié les ados aux pâtisseries de nos voisins européens.
- **Atelier loisirs créatifs**: Les ados ont créé des objets décoratifs de toutes sortes, avec des objets de récupération pour la plupart.
- **Sortie patinoire**: fin de vacances avec glissades et villes sur la glace.

LA CONSERVERIE

Un bilan positif de janvier aux vacances d'hiver:

Les ateliers de découverte de l'informatique pour les seniors et les jeunes ont permis à chacun d'échanger leurs connaissances en la matière, le projet se poursuivra tout au long de l'année dans une dynamique intergénérationnelle.

L'aide à la création de nombreux CV, Mini CV et lettre de motivation pour les jeunes a permis à certains de retrouver le chemin de la formation et de l'emploi.

Le programme à venir:

- Organisation du **forum « CV'raiment Bien »**, le mercredi 27 mars. **Rencontres et échanges** entre écoles, organismes de formation, entreprises et lycéens, étudiants, adultes en recherche de stages, de formations, d'emplois saisonniers ou durables...

- Un projet de **décryptage des médias et de l'information** se poursuit tout au long de l'année et verra sa restitution finale lors d'un Festival Jeunes et médias, le 23 octobre 2013. D'ores et déjà les jeunes de Pernes planchent sur de nombreux thèmes d'actualité. L'association « le Passage » accompagnera le projet lors de deux séances intitulées « Photo Langage », les 11 avril et 23 mai.

- D'autre part les jeunes traduiront leur propre vision de la construction d'un média à travers la **réalisation de films** conçus et construits lors de nos animations.

Pour tous les jeunes à partir de 15 ans: Conseils, recherches de stages, recherche de jobs d'été: Journées d'information et de mobilisation mise en place en partenariat avec la mission locale du Comtat Venaissin

Rappel des **permanences de la Conserverie** (entrée située près du stade Gustave Rame)

- Les métiers de la défense: le 3^e mercredi de chaque mois.

- Le passage: le 4^e mercredi de chaque mois.

- Le Greta: de 9 h à 13 h, les 12 avril, 13 mai, 14 juin, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre. Renseignements au: 04 90 66 66 94.

Les horaires de la Conserverie:

Cet équipement est ouvert sur de larges plages horaires du mardi au samedi: mardi de 14 h à 18 h 30; mercredi de 14 h à 18 h; jeudi de 15 h à 18 h 30; vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30; samedi de 16 h 30 à 18 h 30.

À LA RESTAURATION SCOLAIRE LE PROJET

« TOUS CONSOM'ACTEURS ALIMENT'TERRE AVANT TOUT »

POURSUIT SON CHEMIN

Depuis le festival «Ventoux Saveur Nature» et la journée sur Carpentras du 10 octobre pendant laquelle, les enfants pernois du centre de loisir ont pu valoriser leur talents à la fois de poètes par l'écriture de versets et de mannequins pour un défilé original, l'exposition pédagogique interactive «Il était une fois des fruits et des légumes» soutenue par la CAF, la MSA, la DDCS, le Crédit Mutuel, la Cove et la ville de Pernes tourne dans les écoles de Pernes, où elle sert de support aux équipes du périscolaire, aux enseignants, et demain à la crèche, puis à la ludothèque qui sera chargée de veiller sur elle.

À l'origine c'était un décor de théâtre, puis les enfants des centres de loisirs du territoire ont créé des BD, sketches, dessins, chansons, poèmes, grand jeu sur l'agriculture et l'alimentation (plus de 250 questions pour découvrir les productions, les saisons, le patrimoine culinaire du Vaucluse). Ces créations sont mutualisées entre les villages du territoire. La ville de Pernes a contribué très activement à la conception du jardin potager qui va permettre aux enfants du territoire Ventoux de découvrir les fruits et les légumes, de la graine à l'assiette, tout au long des saisons. En effet une photothèque de plus de 170 photos permettra aux petits Pernois et demain à l'ensemble des vauclusiens d'être incollables sur le sujet. Les déclinaisons sont nombreuses : memory des saisons, des fleurs, loto, puzzles, et comme les animateurs sont créatifs, les temps périscolaires promettent d'être ludiques et pédagogiques.

L'objectif est de poursuivre la sensibilisation des enfants, celle des parents et des professionnels à l'intérêt d'une alimentation équilibrée et de saison et surtout à leur donner l'envie de découvrir et d'aimer ces légumes parfois inconnus, oubliés ou délaissés, telles les blette, choux, courge-spaghetti, navet, épinard, poireau...

Ce projet met en synergie et mitonne des propositions, améliorations et réalisations pour favoriser une alimentation bonne, saine et juste économiquement et écologiquement, en partenariat avec le service scolaire, l'équipe



d'animation, le chef cuisinier et son équipe, les enseignants.

En référence à notre patrimoine culinaire, l'ambition est de valoriser les productions locales de saison, l'alimentation provençale ou méditerranéenne tout en améliorant la qualité nutritionnelle des repas servis dans les structures de restauration collective. Le choix des menus et des produits choisis sont en lien avec cette démarche qui a pour objectif aussi d'éviter de manger trop gras, trop salé, trop sucré : le pain et les céréales bio (riz, pâtes, couscous, épeautre) apportent à nos enfants des céréales à index

glycémique bas et des protéines végétales et ainsi limitent l'obésité : les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots blancs et rouges, pois cassés) sont proposés pour aussi augmenter l'apport en protéines végétales et glucides lents ; la viande est d'origine française non reconstituée ; les légumes massivement frais, locaux, diversifiés et de saison sont sélectionnés pour éviter les produits d'importation sur lesquels la traçabilité est complexe, les modes de production pas toujours lisibles et les impacts écologiques et économiques réels.

En hiver, Max, le chef cuisinier,

et son équipe de la restauration scolaire doivent être très créatifs pour accommoder sans cesse les produits de dame nature : chou blanc et rouge, carotte, navet, betterave, salade, pomme, poire, kiwi clémentine de Corse. Ils jouent sur la diversité des variétés, des sauces d'accompagnement ou encore des modes de préparation. Ils inventent et s'attellent à commander des variétés différentes et se permettent, quelques entorses au principe de la production locale, avec la banane, l'ananas et les agrumes. Les sauces de salade sont réalisées avec de l'huile d'olive et de colza afin de respecter l'équilibre oméga 3 et oméga 6 ; les épices et aromates (persil, basilic, ciboulette, oignon, cumin, curcuma, ail) agrémentent souvent les plats afin d'éviter trop de sel. Les compotes sont sans sucre ajouté, le fromage est prioritairement à la coupe pour préserver la saveur et éviter la multiplication des emballages. Le jeudi, les enfants poursuivent la découverte des fruits de saison avec l'opération «Un fruit à la récré», le tonnage commence à être significatif (4 tonnes par an). Il est important de préciser que la ville de Pernes a été la première en Vaucluse à se lancer dans l'aventure, entraînant Venasque et Saint-Didier et générant de la curiosité dans d'autres communes qui n'ont pas encore concrétisé.

Les prolongements de ce projet bouillonnent encore, on mitonne, pour demain dans les cuisines, un livre de recettes pour enfants. Celui-ci comporterait une partie botanique, agricole, et serait illustré par des dessins, contes, et textes d'enfants sur les 52 fruits et légumes de notre département. De même, est en cours l'étude de faisabilité de la boîte à fruit pour la recrée pour éviter des goûters «brioche, biscuit, barres chocolatées, compotes» des produits raffinés trop riches en glucides, à index glycémique élevés, qui certes permettent, d'effectuer, un 100 mètres mais qui favorisent l'obésité!

Rappelons que les menus servis au restaurant scolaire, sont consultables sur : www.perneslesfontaines.fr dans la rubrique «enfance & jeunesse», puis «restauration scolaire».



IL ÉTAIT UNE FOIS... DES FRUITS ET LÉGUMES

Dans le cadre des animations autour de l'alimentation, nous continuons la publication des poèmes créés par les enfants dans le cadre de l'opération «Il était une fois... des fruits et des légumes :

*Les courgettes, c'est pour les coquettes !
Moi je les aime farcies, en tian ou en omelette
Je suis ronde ou longue et svelte,
Je suis coquette avec ma peau fine et verte
J'adore m'allonger dans vos assiettes.*



*Mûre, elle devient rouge écarlate,
Et sa chair est délicate
Quand je mange de la tomate
Avec des aromates
Moi je m'éclate !*

*« A la salade, je suis malade,
au céleri, je suis guéri »
Je suis la salade qui se balade
S'il n'y en a pas au menu, j'en suis malade !
Et ce n'est pas de la rigolade...*

Bravo à tous ces enfants pour leur imagination!

Parents d'élèves

SPECTACLE DE MAGIE ET BOUM DE TRAIT D'UNION ENCHANTENT LES JEUNES ÉLÈVES PERNOIS



Début février, les parents d'élèves de l'association Trait d'Union ont proposé, pour la 11^e année consécutive, une après-midi récréative aux nombreux élèves des écoles pernoises. C'est au centre culturel des Augustins que se sont déroulés les divertissements qui ont réuni les enfants de la maternelle au CM2.

Le spectacle a remporté un franc succès auprès du jeune public (des maternelles aux cours élémentaires 1^{ère} année) qui s'est émerveillé des tours de magie toujours plus surprenants les uns que les autres. Certains enfants ont même pu monter sur scène et se sont vu attribuer, pour leur plus grande joie, le rôle d'assistant magicien.

Après cette prestation, les bénévoles de l'association ont transformé le centre culturel des Augustins de façon à laisser place à la boum ! Les élèves des CE2 jusqu'à ceux du CM2 ont envahi la piste de danse. Julien Cavastrin, disc-jockey professionnel, a mis une ambiance digne de celle des grandes discothèques. Il a su proposer un panel de musique et canalisé les énergies de façon à ce que les jeunes adolescents se déhanchent et s'amuse dans une ambiance conviviale. Concours et démonstration de danse ont rythmé ces deux heures et permis à de jeunes talents de se réaliser.

Pour redonner des forces aux jeunes danseurs, un goûter leur a été proposé avec les gâteaux et biscuits confectionnés par les généreux parents. Bravo aux organisateurs et vivement l'année prochaine !

LE PÈRE NOËL DE TRAIT D'UNION GÂTE LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Invité par l'association Trait d'Union, le Père Noël était de passage sur Pernes avant les fêtes, et cela malgré une saison bien chargée. Il a profité de l'occasion pour s'arrêter et rencontrer les enfants pernois dans nos écoles.



Les bras chargés de cadeaux et de bonbons, il s'est un peu attardé, avec chacun des petits, privilégiant le brin de causette et s'émerveillant de voir les enfants heureux, l'œil étincelant, avant de partir pour préparer sa tournée dans les chaumières...

DES CHANGEMENTS AU CONSEIL LOCAL FCPE



La FCPE de Pernes a tenu son assemblée générale le 9 janvier aux Augustins. Après avoir voté les rapports moral, d'activité et financier, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau.

Laurence Léon est présidente, Bruno Verdi vice-président, Béatrice Perrin trésorière, Véronique Gauer secrétaire.

Tout au long de l'année dans toutes les écoles publiques de Pernes et au collège, la FCPE est aux côtés des parents, afin d'intervenir auprès des directeurs, des responsables départementaux et nationaux de l'éducation nationale (c'est l'avantage d'être organisé en fédération), mais aussi auprès de la mairie de Pernes qui est en charge du périscolaire (garderie, midi deux) et de la restauration scolaire.

Dans toutes les écoles et au collège il y a un correspondant de la FCPE, qui est d'ailleurs la première fédération de parents d'élèves au niveau national, mais aussi première association sur Pernes suite aux dernières élections ayant eu lieu en octobre dans chaque école et au collège.



Les correspondants pernois sont : à la maternelle Jean Moulin, Sophie Eydoux, 04 90 30 50 23 ; à l'élémentaire Jean Moulin, Claire Vinson, 04 88 50 04 12 ; à Louis Giraud, Aude de Rouffignac, 04 88 84 43 49 ; à Marie Mauron, Laurence Léon, 04 90 51 80 69 ; au collège Charles Doche, Bruno Verdi, 04 90 61 37 59.

Le conseil local de la FCPE intervient dans chaque réunion des conseils d'école afin d'y évoquer les temps scolaires mais aussi le midi 2, la garderie ou la cantine (à ce sujet les membres de la FCPE mangent plusieurs fois par an dans les différentes cantines des écoles et du collège) et participent également au conseil d'administration du collège, aux commissions permanentes, de discipline...

En juin 2012, la FCPE a participé activement à l'organisation des fêtes des écoles de Louis Giraud et de Marie Mauron, et a organisé une soirée conviviale autour d'un repas à l'école Jean Moulin dans le cadre de la fête de l'école. Cette fête a connu un beau succès (plus de 300 repas). Mais la FCPE se mobilise aussi pour d'autres « événements locaux » : marché de Noël et vide-grenier à Jean Moulin, loto à Marie Mauron, accompagnement des sorties et classes vertes, journée du jeu, remise de livres aux Grandes Sections, journée des associations...

Cette année, le conseil local de la FCPE sera très attentif aux modifications des rythmes scolaires dans les écoles et les différentes répercussions que cela engendre. Il est envisagé d'organiser une réunion publique sur le sujet prochainement.

AGENDA DES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR POUR LE 2^e TRIMESTRE

- Le mardi 19 mars : **journée nationale du souvenir pour la guerre d'Algérie**. Cérémonie à 17h30 au monument aux morts des Valayans. Rassemblement à 18h devant le monument aux morts des Augustins, cérémonie et remise de médailles, à 18h30 apéritif offert par la municipalité à l'espace jeunesse

- Le lundi 15 avril à 11 h : **inauguration du rond-point des anciens combattants d'Algérie**, à côté de l'école Marie Mauron

- Le mercredi 8 mai : **Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**. Rassemblement à 11 h place Aristide Briand, cérémonie à 11h30 place Louis Giraud

- **Le lundi 27 mai : Journée nationale de la Résistance**. Rassemblement à 17h place Gabriel Moutte, cérémonie à 17h30 place Frédéric Mistral. Ce même jour à 18h30, inauguration du nouveau Musée de la Résistance et de l'exposition sur Jean Moulin, place Reboul

- Le mardi 18 juin : **Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940**. Rassemblement à 11h place Frédéric Mistral, cérémonie à 11h30 place Frédéric Mistral. La Marseillaise sera chantée a capella par les élèves de 3^e du collège Charles Doche.

PERNES

LES FONTAINES *divers*

DE NOUVEAUX RETRAITÉS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL : bonne et longue retraite !



Lors d'une rencontre conviviale autour de Noël, les agents municipaux qui ont pris leur retraite en 2012 ont été mis à l'honneur. Ils étaient au nombre de trois et parmi eux :

Marie-Blanche Michot, une «Pernoise du cru», qui a été la première personne à intégrer le bureau d'aide sociale, ancienne appellation du Centre Communal d'Action Sociale, en 1980 au poste d'aide à domicile et ce jusqu'au 1^{er} février 2012.

La seconde est **Martine Guerland**, recrutée en 1998 pour l'entretien de l'école primaire Jean Moulin et qui a terminé sa carrière, fin février 2012, dans l'équipe périscolaire Jean Moulin.

Quant au 3^e, il s'agit de **Bernard Dubois**, engagé en 1974 en tant qu'auxiliaire et qui a navigué de la comptabilité vers la paie, ensuite l'accueil, puis en 1990 il a rejoint le service urbanisme jusqu'à son départ à la retraite le 6 mars 2012.

Merci à tous les trois pour le travail effectué au sein de la municipalité pendant toutes ses années et bonne et longue retraite !

MARIE MILHET EST PARTIE

Le quai de Verdun se trouve bien seul et bien triste. En effet, chaque jour, Marie, devant sa porte, nous faisait un sourire, un bonjour. À la belle saison, c'était avec ses copines et ses voisins qu'elle mettait un air de fête, d'humanité à la porte d'entrée du quai.

Marie, c'était Pernes, c'était l'histoire du village, c'était le parler provençal, c'était le caractère bien trempé des gens du Midi.



Marie, c'était le cœur sur la main, le sourire toujours aux lèvres, le bon mot gentil et, avec elle, c'est un petit morceau d'histoire du village qui s'est envolé.

Marie, c'était la tante du Champion de rallye automobile, Jean Ragnotti et elle était fière et heureuse que la nouvelle salle des sports porte le nom de son neveu. Aujourd'hui, lorsque l'on ira dans cette belle salle, on aura une petite pensée pour Marie !

Pierre Gabert

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL PROMOTIONS DU 1^{er} JANVIER ET DU 14 JUILLET 2011 ONT ÉTÉ HONORÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

À la mi décembre, une réception a été organisée à l'espace jeunesse municipal, par le Maire et ses adjoints, afin d'honorer certains administrés à qui Monsieur le Ministre du Travail et des Affaires Sociales a décerné la médaille d'honneur du travail.

Étaient ainsi présents lors de cette cérémonie :

- Nicole Avenas née Bayet, 30 ans de service et une médaille vermeil,
- Philippe Chevalier, 35 ans de service et une médaille d'argent vermeil or,

- Gérard Lutz, 35 ans de service et une médaille d'or,
- Régis Veve, 20 ans de service et une médaille d'argent,
- Jean-Louis Lemarchand, 35 ans, une médaille d'argent vermeil or,
- Béatrice Baril née Charrier, 20

ans de service et une médaille d'argent,

- Jean-Michel Braquehais, 20 ans de service et une médaille d'argent,
- Alain Yaffe, 35 ans de service et une médaille d'argent vermeil or,
- Didier Chupin, 30 ans de service et une médaille de vermeil,
- Yves Tudesq, 35 ans de service et une médaille d'or,
- Corinne Rigal, 20 ans de service et une médaille d'argent,
- Christiane Farnaud, 30 ans de service et une médaille d'argent vermeil,
- Sylvestre Ferreira, 20 ans de service et une médaille d'argent.

Après que M. le Maire ait présenté, avec un court curriculum vitae, les récipiendaires, la cérémonie s'est terminée de façon conviviale, autour du verre de l'amitié.





MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL DE LA POLICE MUNICIPALE

Le chef de la police municipale vient de changer. A été nommé à ce poste, Jean-Marc Rimbart, présent dans le service depuis une quinzaine d'années et ayant 8 ans à son actif comme adjoint. François Rimbart a pris sa suite en tant qu'adjoint, tandis que, de son côté, Cyril Sarlin, qui a réussi le concours d'attaché territorial, vient d'intégrer la direction de la réglementation dans la ville de Pertuis.

C'est autour du verre de l'amitié que le Maire, Pierre Gabert, a rassemblé l'ensemble du personnel de ce service pour fêter ces promotions ; il a félicité Cyril Sarlin, qui a su gravir les échelons petit à petit et il a salué sa compétence et l'a remercié pour son travail réalisé durant la douzaine d'années où Cyril fit partie de la police municipale pernoise.

Avec les nouveaux moyens dont dispose la police municipale et son implantation au 60 avenue Font de Luna, les effectifs restent constants au niveau de ce service : sept policiers et trois agents de surveillance de la voie publique.

Pour ce faire, un gardien de police a été recruté, il s'agit de Gêrôme Viau, qui a exercé précédemment au sein de la gendarmerie. Habitant des Valayans, Gêrôme n'est pas inconnu des administrés, il est, en effet, président de la Boule Atomic et participe à l'organisation de nombreuses animations valayannaises.

De son côté, Jean-Marc Rimbart, le nouveau chef de la police municipale, réaffirme la volonté de l'équipe à servir la population de la commune, à être à sa disposition et à tout mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des biens et des personnes. *(ci-dessous : Gêrôme Viau aux côtés du nouveau chef de la police municipale, Jean-Marc Rimbart)*



LES COLLÉGIENS DE CHARLES DOCHE ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS AU DANGER DE LA ROUTE : LA PRUDENCE EST DE RIGUEUR!

A l'initiative du Conseil général de Vaucluse, le campus de la sécurité routière s'est invité au collège Charles Doche afin de sensibiliser plus de 500 élèves, aux dangers de la route et à la sécurité routière grâce à des actions préventives et pédagogiques.

Ce principe consiste à proposer sur une journée entièrement banalisée au service de la prévention ; des ateliers pratiques et théoriques destinés à sensibiliser les collégiens sur les principales règles de sécurité à suivre lors de leurs déplacements, qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes, futurs conducteurs ou usagers des transports collectifs de façon à faire évoluer les mentalités et les comportements.

Distance de freinage, voiture tonneau, reconstitution d'un accident, ou encore multiples échanges autour de la sécurité dans les classes, rien n'a été épargné aux collégiens qui se sont révélés des spectateurs attentifs et stupéfaits face aux cascades simulant des collisions dont ils pourraient être la victime. Dorénavant ils seront plus prudents !

AUTOMOBILISTES ATTENTION! NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN ZONE BLEUE ET NOUVEAU DISQUE DE STATIONNEMENT

Conformément à la nouvelle réglementation Européenne, la commune de Pernes les Fontaines vous informe que le nouveau dispositif de contrôle de la durée du stationnement sera effectif à compter du 20 mars 2013.

Le nouveau disque de contrôle de la durée du stationnement ne comporte que l'heure indiquant l'heure d'arrivée. Ces nouveaux disques de stationnement sont généralement disponibles chez les buralistes pour quelques euros.

Pour rappel, une zone bleue est une zone où le stationnement est gratuit mais limité dans le temps. Son but est de permettre la rotation des stationnements, particulièrement sur des voies commerçantes et à fort trafic. Pour la commune de Pernes-les-Fontaines, la durée limite de stationnement a été fixée, en accord avec l'Association des Commerçants et Artisans Pernois, à 1 h 30 pour toutes les zones (variable selon les municipalités). Elle est indiquée par des panneaux ; **seule exception : derrière la porte Villeneuve, le stationnement en zone bleue est limité à 20 minutes.**

Le disque bleu doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise. L'individu qui oublie le disque bleu, dépasse la durée limite ou qui ne possède pas le modèle conforme de disque bleu, s'expose à une contravention de première classe, soit 17€ d'amende.

Dans le centre ville de notre commune, 169 places de stationnement sont en zone bleue, leur utilisation est réglementée et réprimée par l'article R417-3 du Code de la route. Ces places sont réparties ainsi : 31 situées au parking Aristide Briand, 28 à l'avenue du Bariot, 26 place du Portail Neuf, 31 à l'avenue Jean Jaurès, 26 au parking Gabriel Moutte, 16 au quai de Verdun, 7 dans l'avenue Perle du Comtat, 2 dans l'avenue de la Gare et 2 au cours de la République.



I N F O P U B
 200€ le pavé 1/8
50 € pour les artisans et commerçants pernois
 mairie de Pernes : François VACHET
 tél. : 04 90 61 45 12

infos services

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES



La Mousse Gourmande
 Des bières d'exception
 Dégustations-vente au **Domaine de la Petite Cheylude**
 518, route de la Gasqui
 84210 Pernes-les-Fontaines
 Tél. : (0)490 613 724
 www.lamoussegourmande.com



RESTAURATION DU BÂTI ANCIEN
CONSTRUCTION TRADITIONNELLE
MENUISERIES ALUMINIUM FER FORGÉ
 Certification Qualibat
 2053 chemin des Coudoulets • B.P. 76 • 84210 PERNES
 Tél. : 04 90 61 68 28 • Fax : 04 90 61 68 69
 e mail : ba-tech@wanadoo.fr • site : www.batech-provence.com

ELECTRAS

ELECTRICITE  GENERALE

Sébastien ALBERT
 Gsm : 06 34 32 50 15 / Fixe : 09 65 14 03 67
 Mail : seb.electras@gmail.com

ROUSSET entreprise depuis 30 ans à votre service

CHAUFFAGE ♦ PLOMBERIE ♦ ÉLECTRICITÉ
 ENTRETIEN TOUTES ÉNERGIES

BOIS ♦ SOLAIRE ♦ PHOTOVOLTAÏQUE
 PUIITS PROVENÇAL

1 SEUL CONTACT : 04 90 69 72 02
 rousset-entreprise@orange.fr
 68 avenue des Alpilles - ZA Prato 1

Eurl
GARAGE CHAUD
 Agent Agréé
Piaggio - Vespa - Gilera



RÉPARATION ENTRETIEN RESTAURATION
 VENTE NEUF ET OCCASION - ACCESSOIRES
 Scooters - Cyclos - Motos - Quads toutes marques

470 les Coudoulets - 84210 Pernes-les-Fontaines
 tél. 04.90.61.37.28 - mail garage.chaud@orange.fr

NOUVEAU : OUVERT 7 J/7

Autrement
 Fleurs & Décoration

Service INTERFLORA - Livraisons à domicile
 Commande par tél - Paiement par CB
 du mardi au vendredi: 9h-12h30 / 15h-19h30
 samedi: 9h-19h30 non stop
 dimanche et jours de fêtes: 9h-12h30

41 Avenue Jean Jaurès - «Porte Villeneuve»
 tél.: 04 90 61 30 64 - contact@fleurs-et-decoration.com

MAS de la BONOTY
 Restaurant du terroir avec chambres

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LUNDI MIDI ET MARDI MIDI
 MENUS DE LA SEMAINE À 18 € OU 24 € (vin et café compris)

Déjeuner dans notre parc arboré et dîner au bord de la piscine,
 vue sur le Mont Ventoux

Chemin de la Bonoty - 84210 Pernes-les-Fontaines
 Tél. : 04 90 61 61 09
 E-mail : infos@bonoty.com - Internet : www.bonoty.com

La Boîte à Pizza

**Un choix de 63 pizzas - Lasagnes, boissons...
 Plaques apéritives 60x40 cm pizza ou quiche**

Ouvert 6/7 et jours fériés
 de 17 h 30 à 22 h
 Fermé le lundi



04.90.66.44.74



OPÉRATION «PARTICIPATION CITOYENNE» POUR UNE VIGILANCE DANS CHAQUE QUARTIER

Le concept de la « participation citoyenne » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu, les cambriolages. Une réunion publique d'information se tiendra le 22 avril 2013, à partir de 18h30, au Centre Culturel des Augustins, salle Daniel Sorano. Gendarmes, élus et police municipale vous présenteront le mode de fonctionnement de ce dispositif et les avantages qu'il représente.

Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Attentifs à ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin !).

Dans chaque quartier, le dispositif s'appuie sur un tissu de personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées. Ces référents sont le relais entre les habitants, le maire et la gendarmerie.

Un échange d'informations peut alors s'installer. Ainsi, dès que ces référents ont connaissance d'un fait suspect, ils en informent la Gendarmerie ou la Police municipale et ces derniers interviennent systématiquement.

Cela permet ainsi aux gendarmes de gagner un temps précieux et d'être plus réactifs et plus efficaces dans la résolution des enquêtes.

Tous les habitants du canton sont invités à cette réunion, étant donné que le dispositif est valide dans toutes les communes.

Pour faire partie de la chaîne de solidarité de l'opération « participation citoyenne » contactez la brigade de Gendarmerie de Pernes-les-Fontaines au 04 90 66 44 44 ou le 17; ainsi que la police municipale au 04 90 66 55 51.

LA VIDÉO-PROTECTION OU «MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR ?»

Pernes-les-Fontaines est une ville calme, où la délinquance se situe bien en dessous de tous les indicateurs régionaux et nationaux. Mais ces résultats sont fragiles et peuvent très vite basculer d'une bonne année à de mauvais résultats.

Si on veut maintenir la délinquance à un faible niveau, il faut utiliser tous les moyens à notre disposition.

En priorité, la présence humaine est nécessaire sur le terrain, ainsi les gendarmes occupent le territoire sur tout le canton, la municipalité, après la réfection des bureaux il y a quelques années, investit aujourd'hui dans la construction de cinq logements pour les gendarmes. Les dix agents de la police municipale (7 policiers et 3 ASVP) sillonnent la commune pour assurer, jour et nuit, 7 jours sur 7, la sécurité des lieux et des personnes.

La vidéoprotection vient en complément des effectifs humains, car ces derniers ne peuvent pas être à tout moment en tous lieux. Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) des Sorgues du Comtat, où sont présents M. le Procureur de la République, M. le Préfet, M. le Commissaire de Police, M. le Commandant de la Gendarmerie, à l'instar de ce qui se fait dans les communes environnantes et des résultats obtenus, a sollicité M. le Maire sur le dossier de la vidéoprotection pour Pernes. Une étude a été réalisée à la demande de M. le Maire par le service compétent de la gendarmerie au niveau départemental, pour analyser l'opportunité de l'installation de caméras sur le centre ancien.



Après ces études et les différents échanges avec les services de gendarmerie, le conseil municipal du 13 février dernier a voté (27 voix pour 2 contre) la demande d'une subvention auprès de la Préfecture pour l'installation de six caméras (une sur le parking du complexe sportif, une devant le poste de police municipal, une devant la Poste, une en haut du Couchadou, une au pont à Villeneuve et une au quai de Verdun). Ces six caméras enregistrent les images, lesquelles ne sont visionnées que sur réquisition de la Justice ou de la gendarmerie, dans le cadre d'une enquête. Les enregistrements ne sont regardés que s'il y a un problème. Cet outil moderne, présent aujourd'hui partout (banques, grands magasins, villes et villages jusqu'au plus petit) constitue un outil supplémentaire de prévention de la délinquance. Si la municipalité ne fait rien, la délinquance peut augmenter et il sera alors très difficile de la neutraliser. Dans le secteur de la sécurité, comme dans tous les autres secteurs, le préventif est toujours plus efficace que le curatif et le vieil adage « mieux vaut prévenir que guérir » prend toute sa valeur.



ROND-POINT ROUTE DE SAINT DIDIER & RALENTISSEUR SUR LA ROUTE DE FONTBLANQUE

Afin de sécuriser la route qui mène à Saint Didier, un rond-point a été créé après le pont du canal; pour les mêmes raisons, un ralentisseur a été installé sur la route de Fontblanque; automobilistes et piétons sont ainsi mieux protégés.



RADARS PÉDAGOGIQUES AUX ENTRÉES DE VILLE

Une vitesse excessive en agglomération, en particulier aux abords de sites sensibles comme les écoles, les carrefours... est responsable de nombreux accidents. Afin d'obtenir une modification du comportement des automobilistes, la municipalité a décidé de les sensibiliser en installant 4 radars pédagogiques, dont le seul objectif est d'informer l'automobiliste sur sa vitesse et ainsi l'avertir si le Code de la route est respecté ou non: ensuite, à chacun de prendre ses responsabilités, en espérant que le civisme l'emporte pour la sécurité de tous.





LES PERNOIS ET VALAYANNAIS ONT DONNÉ 9 100 EUROS AU TÉLÉTHON 2012 : *Bravo et merci pour votre générosité !*

Le lancement officiel du Téléthon a eu lieu le 7 décembre dernier, au Centre Culturel des Augustins. Pour l'occasion, le Maire, les élus et les représentants de la délégation vaclusienne de l'Association Française contre les Myopathies ont reçu Stéphane Carillon, lycéen pernois, touché par une de ces maladies neuromusculaires, accompagné de sa famille. En fin de journée, tandis que les clubs sportifs avaient prévu des rencontres au complexe sportif, une soirée dansante était organisée au centre culturel des Augustins par les associations Mistral Karaté et Closed Valley Country. La veille se déroulait aux Valayans une soirée pistou, tandis que le lendemain, les nombreuses associations pernoises et des bénévoles ont organisé, tout au long de la journée, des animations pour grands et petits. Le samedi, les donateurs de sang et leurs partenaires recevaient, au centre culturel des Augustins, de nombreux participants à un agréable repas spectacle. Pendant ce temps, Music Revolution faisait vibrer l'Espace jeunesse avec ses groupes de musiciens. Toute cette mobilisation de l'ensemble de ces personnes a permis de collecter 9 100 euros au profit de la recherche des myopathies. Merci à tous !

LA MUNICIPALITÉ A OFFERT AUX BÉNÉFICIAIRES DES RESTOS DU CŒUR PERNOIS UN COLIS POUR NOËL



Dans leur local, rue de la République, les bénévoles des Restos du Cœur ont préparé des colis offerts par la municipalité avant de les distribuer à leurs adhérents. Dans ces colis, ont soigneusement été déposés des friandises, à savoir : nougats blanc et noir, navettes à la fleur d'oranger, croquants aux amandes, ballotin de chocolat. Sur place, étaient présents les bénévoles des restos du cœur et leur présidente, Chantal Rouvet, le Maire, Pierre Gabert et l'adjointe aux affaires sociales et aux personnes âgées, Nicole Neyron. Pour mémoire, chaque semaine du pain frais est aussi offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux bénéficiaires des Restos du Cœur ; c'est aussi le CCAS qui loue, pour la saison d'hiver, le local et c'est un camion et un chauffeur des Sorgues du Comtat, qui chaque semaine, va se réapprovisionner à la banque alimentaire. Les bénévoles distribuent les denrées à chaque personne dans le besoin avec dévouement et sourire.

GRÂCE AU COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI - PAYS DU VENTOUX COMTAT VENAISSIN, UNE PERMANENCE PÔLE EMPLOI A ÉTÉ MISE EN PLACE DANS NOTRE COMMUNE

En accord avec Pôle Emploi Provence Alpes Côte d'Azur et la direction de l'agence locale de Carpentras, le CBE a mis en place, depuis le début de l'année, un nouveau service proposé aux personnes en recherche d'emploi.

Une animatrice territoriale est présente dans notre commune chaque dernier lundi du mois, de 9h à 12h, afin de sensibiliser les personnes en recherche d'emploi : à la navigation et la recherche d'informations, à la création de votre espace emploi en ligne, pour vos démarches de télédéclarations, la consultation des offres d'emploi, l'aide à la rédaction de CV en ligne et télécandidatures.

Mémo : Permanence Pôle Emploi chaque dernier lundi du mois, de 9h à 12h, au 22 rue Cavalerie (trésor public) 1^{er} étage, bureau de gauche, tél. : 04 90 66 53 13.

2012, UNE ANNÉE CHARGÉE POUR ANATOTH, *une belle solidarité des collégiens pernois*



L'épicerie solidaire Anatoth a apporté une aide alimentaire à près de 900 foyers vaclusiens tout au long de l'année écoulée et continue son action en faveur des plus démunis. Cette association pernoise, créée en 1998, a également organisé en décembre dernier une tombola pour les familles bénéficiaires de l'aide alimentaire. Une trentaine de lots ont ainsi pu agrémenter les fêtes de fin d'année de ces foyers, pour qui la précarité est encore plus difficile à supporter en cette période. L'association remercie d'ailleurs les commerçants pernois pour leur générosité.

De plus, grâce au dynamisme et au grand cœur des collégiens et de l'équipe éducative du collège Charles Doche, de nombreux jeux et jouets ont été récoltés à l'occasion des « 10 jours solidaires » organisés au sein de l'établissement. Les élèves se sont en effet mobilisés et ont fait don des affaires qu'ils ne souhaitent plus utiliser afin d'en faire profiter ceux qui ont moins de chance. Un projet remarquable qui devrait être reconduit l'année prochaine et les suivantes, afin de sensibiliser les plus jeunes et les impliquer dans une action locale de solidarité envers les familles dans le besoin.

Toute l'équipe d'Anatoth reste donc mobilisée et entame cette année 2013 en retroussant ses manches car se sont près de 20 000 colis alimentaires qui ont été distribués en 2012, un chiffre qui correspond à 15% d'augmentation par rapport à 2011. Cette aide importante, et même souvent indispensable lorsque les revenus sont bien trop faibles pour arriver à joindre les deux bouts, permet aux familles en situation de précarité de se procurer des aliments de première nécessité, mais également des produits frais, des fruits et légumes et même des produits d'hygiène.

De plus les bénéficiaires peuvent également trouver à Anatoth du linge, du petit mobilier et autres objets d'occasion provenant de dons de particuliers. Un réseau de solidarité qui, grâce à la bonne volonté de chacun, permet d'améliorer le quotidien des plus démunis tout en préservant leur dignité.

Les personnes souhaitant aider l'association peuvent prendre contact par téléphone au 09 60 18 12 91 ou par mail à : associationanatoth@gmail.com

BALADES, ANIMATIONS, SPECTACLES, DYNAMISME POUR LES SENIORS PERNOIS



Le Club des Seniors se porte à merveille, ses adhérents sont toujours aussi dynamiques, preuve à l'appui avec la dernière sortie bowling où quatre d'entre eux ont choisi de jouer au "palet", pour le grand plaisir des supporters. Et que dire des excellentes galettes des rois réalisées par "Dédette"? Des crêpes préparées par Nadine? Sans compter tous les gâteaux apportés et partagés pour fêter les anniversaires... Les seniors se réjouissent vraiment de pouvoir se réunir tous les après-midi dans une salle spécialement aménagée pour eux.

De nouvelles sorties sont prévues à leur intention par leur animatrice, Nadine Norindr. Les adhérents se sont rendus à l'Espace Jeunesse municipale pour une démonstration de hip-hop et une dégustation de crêpes, ils iront à Richerenches pour déguster l'omelette aux truffes, voir un spectacle à l'opéra d'Avignon, visiter le musée du safran, le Pont du Gard et reprendront leurs traditionnelles sorties: bowling et cinéma. Sans oublier le loto, les lectures par la bibliothèque municipale, et plus récemment, les cours d'informatique dispensés en collaboration avec les jeunes de l'Espace Jeunesse. Le club des seniors a même participé au concours de poésies, dont la remise des prix s'effectuera en avril. Quant à la navette qui permet aux seniors éloignés du centre ville de rejoindre le club, le jeudi après-midi, sa mise en place connaît un franc succès. Venez les rejoindre, vous ne le regretterez pas! Pour tous renseignements: tél. 06 83 31 43 55 / 04 90 61 45 05.



LE RELAIS » COLLECTE VOS TEXTILES USAGÉS À TRAVERS SES CONTENEURS, LE SECOURS CATHOLIQUE RÉCUPÈRE VOS VÊTEMENTS EN BON ÉTAT

Il existe 3 conteneurs du Relais dans notre commune, le 1^{er} se situe au parking du cimetière de l'avenue Saint Martin, le 2^e est à l'ancienne gare au chemin de la Gare et le dernier investit le parking de la place du Marché. Vous pouvez y laisser des vêtements d'occasion, des textiles usagés, des chaussures (liées par paires!), des articles de maroquinerie ou des jouets. Chaque article donné sur notre territoire, soit 22 013 kg en 2012 de textile, linge de maison et chaussures a suivi un parcours précis et rigoureux et 90% ont été valorisés donc autant de kilos qui n'ont fini ni à la décharge, ni incinérés. Chaque semaine, les conteneurs sont vidés et vos dons servent au Relais à créer de l'emploi (un nouvel emploi

chaque semaine). Ainsi le relais œuvre à travers la collecte et la valorisation du textile, à la réduction de ses déchets et donc au respect de l'environnement. Le but recherché n'est pas la performance économique pour le profit, mais pour atteindre ces objectifs sociaux. Aidez le Relais en remplissant les conteneurs!

Pour plus d'informations sur le Relais Provence, contactez Avignon par messagerie: lerelaisprovence@le-relais.net ou tél.: 04 90 87 38 60.

N'oubliez pas non plus que vos vêtements en bon état peuvent être récupérés par le Secours Catholique pernois pour une 2^e vie, contact: 04 90 61 51 44 ou 182 avenue de la gare.



LES ANCIENS RÉSISTANTS ET AMIS DE LA RÉSISTANCE ONT UN NOUVEAU LOCAL POUR LEUR MUSÉE DE LA RÉSISTANCE

Le Musée du Souvenir de la Résistance change de place... Après quelques années passées dans l'hôtel de Brancas, un nouveau local, plus spacieux, plus accessible et mieux adapté est mis à leur disposition par la municipalité.

Le Musée s'installe à l'ancien magasin Vogue 88 sur la place Reboul, dans la rue Raspail. Il sera inauguré à l'occasion du 27 mai prochain, journée du souvenir de la Résistance, également marquée par le 70^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance par Jean Moulin et, plus localement, pour honorer le Maquis Jean Robert par Danton Milhet et le groupe de Pernes de l'Armée Secrète par Gabriel Moutte.

TOUS LES QUARTIERS DE PERNES ET DES VALAYANS À VOS AGENDAS, POUR LA 14^e ÉDITION DE LA FÊTE DES VOISINS LE VENDREDI 31 MAI 2013

Organiser la fête des voisins est très simple: il suffit de le décider! Et, le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à boire ou à manger.

« Immeubles en fête - la fête des voisins » est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité, afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans nos villes. En 2012, plus de 7 millions de Français ont participé à la Fête des Voisins qui a débordé dans 1100 villes européennes soit 15 millions de personnes; la fièvre a même gagné le Canada, la Turquie, l'Ukraine, le Japon et le Togo...

A Pernes comme aux Valayans, les quartiers se mobilisent pour célébrer cette fête. De nombreuses tables vont rassembler voisins et sympathisants autour de plats « faits maison ». Les membres de l'Espace Jeunesse municipale, avec à leur tête l'adjointe Josiane Traniello, comme chaque année, vont investir un quartier différent; cette fois-ci, c'est la Palestine au hameau des Valayans qui a été choisie. Nul doute que la « locomotive » du quartier, Gérard Cartier, se fera un plaisir de les accueillir...

La Mairie est à votre disposition pour vous prêter tables et chaises. Pour ce faire, il suffit d'envoyer une demande écrite à M. le Maire en précisant le jour, le lieu de livraison (les matériels doivent rester stockés dans un lieu sécurisé) et les besoins.



UN CHANTIER ÉCOLE EN DEUX TEMPS AU CHÂTEAU DE COUDRAY

Dans le cadre de leur formation, les élèves du lycée agricole la Ricarde de l'Isle-sur-la-Sorgue participent chaque année à un chantier école. Cette année, deux classes encadrées par Mireille Gravier, la classe de 1^{ère} année du CAP «travaux forestiers», puis celle de seconde du Bac professionnel «Nature, Jardin, Paysage, Forêt» se sont relayées, fin janvier et début février, pour assurer des travaux d'entretien sur le site de la colonie de vacances à Aurel.



La classe de CAP a débroussaillé et sécurisé un sentier afin de faciliter la découverte du site pour les plus jeunes: coupe de branches mortes, d'arbres menaçant de tomber, aménagement de marches.

La classe de seconde a poursuivi le travail, puis s'est concentrée sur le débroussaillage.

Les élèves ont préparé l'espace, face au champ de lavande, qui accueillera cet été et pour la 2^e année, le rucher municipal.

Les lycéens ont ensuite dégagé un vaste espace pour un futur jardin consacré aux plantes aromatiques. Tout cela sous le regard bienveillant de Joël Mathieu, gardien du site.

Travaux à suivre...



TRAVAUX COMMUNAUX DU TRIMESTRE RÉALISÉS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES

Pose de radars pédagogiques aux entrées de ville

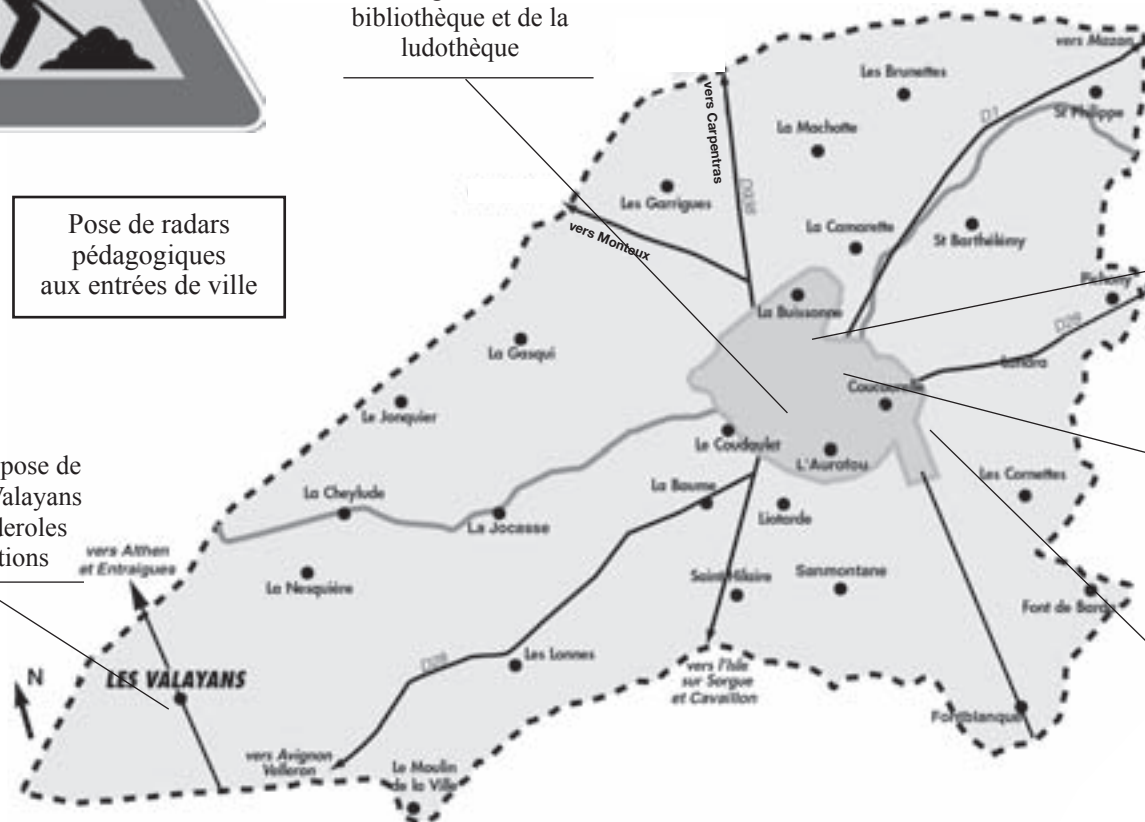
Fabrication et pose de portique aux Valayans pour les banderoles des associations

Déménagements de la bibliothèque et de la ludothèque

Création du bâtiment pour vestiaires Jean Moulin

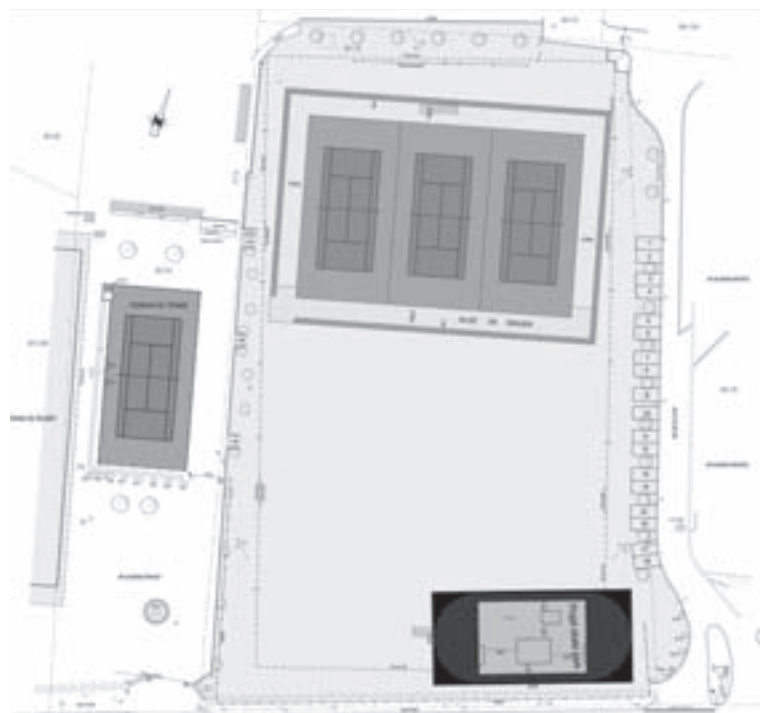
Démolition d'un bien communal (maison Lambert) derrière l'Orée de Pernes pour création logements

Enfouissement des réseaux électriques aux nouveaux stades Marie Mauron



SANS OUBLIER L'ENTRETIEN RÉGULIER DE NOTRE VOIRIE, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DE LA PROPRIÉTÉ DE LA VILLE, ETC.

DES NOUVELLES SUR LES TRAVAUX EN COURS :



LES TERRAINS DE TENNIS ET LE SKATE PARK

Les nouvelles constructions sportives en cours permettent de réorganiser le stade Frédéric Mistral. Le plan définitif des nouveaux terrains de tennis et du skate-park est arrêté, les travaux vont débuter en mai pour une livraison des équipements au courant de cet été.



LA MAISON DES ASSOCIATIONS

L'édifice destiné à recevoir la future Maison des Associations, soit l'ancien couvent des Ursulines, bâtiment historique datant des XVII^e et XVIII^e siècles, est en plein chantier.

Les travaux ont démarré avant les fêtes de fin d'année et les photos vous permettent de constater leur avancée.



LES LOGEMENTS GENDARMERIE

Impasse de l'Audifrète, l'avancée des travaux des logements locatifs destinés aux gendarmes permet de constater que le 2^e étage a été réalisé.

LE PROJET DE LA GARE

Le dossier de consultation des entreprises pour la réhabilitation des bâtiments de la gare aux voyageurs et de la lampisterie a été validé au conseil municipal du 13 février dernier.



VESTIAIRES JEAN MOULIN

Les vestiaires prennent vie, la toiture est posée.

MÉDIATHÈQUE

Le permis de construire a été validé, la consultation d'entreprises est lancée.



Les Services Techniques s'occupent des travaux et entretien des bâtiments et de la voirie, espaces verts, cimetière. Ouverture du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi fermeture à 16 h. Contact : 04 90 61 64 91 technique@perneslesfontaines.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

NOVEMBRE

- Le 28 Thomas GARCIA

DÉCEMBRE

- Le 02 Mila SABEUR-CHOUIREF
- Le 07 Louna ZAIDI
- Le 13 Jayden RANDRIANASOLO
- Le 15 Hugo BAUDOIN
- Le 15 Alix BREVILLE
- Le 17 Léon DELOR BOURGEOIS
- Le 22 Warren BIBAS
- Le 22 Ava BOUTOLLEAU
- Le 24 Louane MOLIERE
- Le 25 Hugo FONTANARAVA
- Le 25 Marceau FERNANDEZ RICARD

JANVIER

- Le 03 Rafaël GIRAUD

- Le 04 Evan MARTINEZ
- Le 15 Arthur REUILLON
- Le 16 Michka LUNDEEN
- Le 19 Louison MARTIN
- Le 25 Léa MARIÉ

MARIAGES

DÉCEMBRE

- ♥ Lionel FAYETTE et Myriam HOULLIÈRE
- ♥ Christian REY et Pascale L'HOTE

DÉCÈS

NOVEMBRE

- Le 24 Urbain CABRERO, 82 ans
- Le 27 Michèle BOYER épouse ROUX, 73 ans

DÉCEMBRE

- Le 09 Nicole MERINON veuve MEYS, 71 ans
- Le 12 Raymond MARC, 84 ans

- Le 16 Felipa MONTES HERNANDEZ, veuve RUBIO GROZA 96 ans
- Le 20 Maurice FERREN, 84 ans
- Le 22 Denise TEMPIER, épouse MERINDOL, 83 ans
- Le 22 Francis TALLET, 88 ans
- Le 24 Roger CHABERT, 67 ans
- Le 25 Jean ESTRAND, 72 ans
- Le 30 Maryse BRÉMOND veuve CAYOL, 80 ans
- Le 31 Nicolas SERVENT, 43 ans

JANVIER

- Le 02 Claudie LARGUIER, 68 ans
- Le 03 Alain ZAMOUM, 34 ans
- Le 10 Dolorès ZAMORA veuve RODRIGUEZ, 99 ans
- Le 11 François MÉTRAL, 95 ans
- Le 12 Robert SOLANS, 71 ans
- Le 13 Henri RECORDIER, 92 ans

- Le 14 Josette CHALAS veuve CHAIX, 95 ans
- Le 16 Claudie AUTARD, 66 ans
- Le 16 Georges BERBIGUIER, 84 ans
- Le 21 Marie Rose BERNARD veuve FLIGEAT, 88 ans
- Le 29 Jean François MORIN, 59 ans

FÉVRIER

- Le 08 Marcel MARTIN, 81 ans
- Le 10 Rogelia DEL RIO veuve MARIN, 99 ans

LES VALAYANS

NAISSANCES

DÉCEMBRE

- Le 17 Romy LEGER

JANVIER

- Le 26 Louna PROUPET

DE GARDE ...

MÉDECINS

Du samedi matin 8h au soir 20h, de même le dimanche et jours fériés: de 8h à 20h, composer le numéro unique d'appel : 04 90 66 44 33 en cas d'urgence, composer le 15

PHARMACIES

Les gardes sont réalisées le dimanche matin (10h à 12h); en dehors de ces horaires, les gardes sont assurées par une des pharmacies du Comtat Venaissin, dont l'affichage est disponible sur toutes les pharmacies ou par tél. au commissariat de Carpentras au 04 90 67 62 00 ou au service national de gardes 3237.

Pharmacie Tenon: 167 place Aristide Briand - tél.: 04 90 66 59 17 - garde: 17 mars, 7 avril, 12 mai, 9 juin

Pharmacie Renucci: route de Carpentras - tél.: 04 90 61 30 79 - garde: 24 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin

Pharmacie Constant-Bres: 400 av. des Castanes - tél.: 04 90 61 32 48 - garde: 14 avril, 5 mai, 8 et 9 mai, 2 juin

Pharmacie de la Buissonne: parking d'Intermarché - tél.: 04 90 61 22 01. ouverture le samedi toute la journée

70 ANS DE MARIAGE POUR HENRI ET ANDRÉE !

Andrée de Mazan a rencontré son prince charmant : Henri du Pontet par l'intermédiaire de leurs amis. Ils se sont mariés et les époux Signoret s'en allaient faire leurs achats au marché de Pernes.

Notre ville leur a tellement plu qu'ils y achètent une maison où ils s'installèrent à leur retraite. Adieu le pétrole, la Touraine puis Fos qui leur a permis de travailler, se nourrir et d'élever une fille, Nicole qui leur a donné trois petits-enfants et une arrière-petite-fille, Laura.

Aujourd'hui, ils coulent des jours paisibles et viennent de fêter leur 70^e anniversaire de mariage. Toutes nos félicitations et encore de nombreuses années ensemble !



LE JOURNAL DE PERNES

MAIRIE 84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL : 04 90 61 45 00
FAX : 04 90 61 32 46
TÉL. SERVICE COMMUNICATION :
04 90 61 45 12
E-MAIL SERVICE COMMUNICATION :
com@ville-pernes-les-fontaines.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

M. PIERRE GABERT,
MAIRE DE PERNES-LES-FONTAINES

RESPONSABLE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

FRANÇOIS VACHET

RÉDACTION

SANDRINE CHARVET

PHOTOS

FRANÇOIS VACHET
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :
SANDRINE CHARVET, JACQUELINE MACOU,
MAXIME PEYRON ET X

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION-INFOGRAPHIE

CORINNE RUBIO

MAQUETTE ET COORDINATION TECHNIQUE

PAUL DANICHERT

RÉGIE MUNICIPALE DE PUBLICITÉ :

FRANÇOIS VACHET

IMPRIMÉ EN FRANCE

MG 84210 PERNES - 04 90 670 670

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DÉPÔT LÉGAL - 1^{er} TRIMESTRE 2013

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

LES VALAYANS

CETTE ANNÉE, LE COMITÉ DES FÊTES DES VALAYANS FÊTE SES 10 ANS

Au 19 janvier 2013, la composition du bureau du Comité des Fêtes des Valayans s'articule ainsi : Silvère Sintès est président d'honneur, Louise-Marie Marger est présidente, Christian Dany : vice-président, Hélène Roman : trésorière, son adjoint est Jean-Marc Benelli, secrétaire : Loïc Marger, son adjoint est Rémy Soumille.

Les membres actifs, à cette même date, sont : Yves Lauzun, Dominique Rousseau, Sabine Chauvet, Irma Palluel, Henri Palluel, Michèle Douchet, Eric Ricart, Gérard Viau, Nathalie Demaria, Hélène Debo, Michel Rosa-Brusin, Gêrôme Viau, Jean-Claude Dany, Joël Saison.

Au tout début, le hameau était animé grâce à Silvère Sintès, adjoint délégué aux Valayans mais aussi président de l'ASV. Le comité des fêtes des Valayans a été créé le 1^{er} avril 2003 et c'est Carole Robin qui est alors élue à la présidence. L'association a alors trois vice-présidents : Louise-Marie Marger, Stéphane Bourret et Véronique Fiare ; la secrétaire est Irma Palluel, son adjointe Sandrine Lézé, et Sabine Chauvet la trésorière avec pour adjointe Bernadette Dany. La première Fiero Valayannaise voit le jour, le comité des fêtes organise animations, vide grenier et feu de la Saint-Jean avec l'aide de l'Association Indépendante des Parents d'Elèves des Valayans, l'Association Sportive Valayannaise, la Chourmo dis Afouga et Eliane Jencel. Le premier carnaval aux Valayans prend vie avec le CDFV,

l'AIEPV, l'Ufolep et le club de judo. Les bénévoles passent leur brevet de secourisme, les animations s'enchaînent, le 16 janvier 2004, Louise-Marie Marger devient présidente du CDFV, Sabine Chauvet est trésorière et Irma Palluel est secrétaire. Car-



naval, poterie, Saint Jean, Fiero Valayannaise, bal du 13 juillet, fête votive, repas des seniors, réveillon du nouvel an, lotos, téléthon, concerts avec Music Revolution, le hameau se déchaine ! Côté matériel, la salle des fêtes est équipé d'appareils ménagers, de tables, la municipalité crée une cuisine, l'équipe d'un lave vaisselle, une machine à glaçons, elle installe un portique à banderoles...

De son côté, le Comité organise une collecte avec la Croix Rouge pour les oubliés du tsunami, une action humanitaire pour Lola, mais aussi la boum des ados, le taureau piscine, une sortie à Magicland, la visite du Père Noël à l'école et la distribution de cadeaux, la remise de dictionnaires lors du passage des élèves en 6^e... Affiliée à la Fédération Nationale des Comités des Fêtes Officiels de France, le CDFV organise et anime de nombreuses manifestations et actions humanitaires

au hameau des Valayans avec l'aide des autres associations valayannaises et de la municipalité. Bravo pour le travail qui a été accompli pendant ces 10 ans et bon vent pour les années à venir ! Pour les mois à venir, le Comité des Fêtes des Valayans a prévu :

son **carnaval le 23 mars** à 15h30, un **atelier poterie du 22 au 26 avril** ravira les enfants qui verront leurs œuvres exposées à la salle des fêtes le vendredi 14 juin à 17h30. Un **concert** est prévu le **15 juin** à 19h avec l'association Music Revolution, celui-ci se déroulera sur la place de la mairie. Place aux **feux**

de la Saint Jean le dimanche 23 juin à partir de 19h30 avec l'Association Sportive Valayannaise et la Chourmo dis Afouga, les 29 et 30 juin, **Fiero valayannaise** (programme en cours), **samedi 13 juillet** à 20h30, **repas et bal** sur la place de la mairie **pour la fête Nationale**. La fin d'année se partagera entre la **fête votive des Valayans**, prévue **du 30 août au 3 septembre**, le **loto** à la salle des fêtes le **dimanche 24 novembre** à 14h30, puis le **repas de Noël des seniors** à la salle des fêtes et pour finir par le **réveillon de la Saint Sylvestre le 31 décembre** à 21h à la salle des fêtes des Valayans. Un programme riche et varié pour les Valayannais et leurs sympathisants !

Renseignements : 04 90 62 08 84 / 06 88 49 78 65, mail : lmarger@oranger.fr

Pour toute information sur le comité, connectez-vous sur le site internet : www.cdfv.net



UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE AUX VALAYANS : L'APEV, ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DES VALAYANS

Son but : • constituer un lien avec les parents d'élèves.

• Servir d'interlocuteur et établir une collaboration entre les parents, les autorités scolaires et le corps enseignant.

• Encourager et promouvoir toutes initiatives visant à améliorer les conditions d'étude et de formation.

• Soutenir les projets et démarches des enseignants et des équipes pédagogiques.

• Assurer la représentation des familles dans les conseils et organismes existants dans l'établissement.

• Contribuer au maintien des principes laïques de neutralité scolaire, d'objectivité et de tolérance sur lesquels repose l'enseignement public.

• Financer certains projets émis par le corps enseignant, aux moyens de diverses actions qui viseront à récolter les sommes nécessaires.

• L'association demeurera libre de toute attache à caractère politique, syndical ou religieuse et demande à ses adhérents cette même neutralité dans le cadre de l'association ; ainsi que le respect des informations relatives à la vie privée des familles.

La présidente est Sandrine Gaintrand (notre photo en haut) (contact : 06 17 66 97 86), la secrétaire est Carole Girard (06 16 98 87 35, e-mail : carob38@hotmail.fr) et la trésorière, Gwenaëlle Moulinas. Le siège social de l'association est fixé au 834 chemin de la Grange neuve, 84210 Les Valayans.





LE CONCOURS DES CRÈCHES DES VALAYANS : UN VÉRITABLE SUCCÈS !

Bravo aux artistes et à Marius

Pour la 2^e année consécutive, le jeune Valayannais, Marius Lance-lin (11 ans) a organisé, avec l'aide de la municipalité, le concours des crèches valayannaises.

Ce jeune passionné de crèche a su transmettre sa passion et convaincre ses copains de participer au concours, d'autant qu'un atelier de poterie, organisé durant les congés de printemps dernier par Mmes Carle et Chauvet, avait permis aux jeunes Valayannais de créer maison, étable, puits et bien d'autres décors pour leur crèche.

Le jury, représenté par le jeune Marius, Gérard Cartier et Thérèse Fahrner, est allé à la rencontre des participants, a admiré mais aussi étudié chaque crèche avant d'opter, difficilement, pour les trois premiers prix, à savoir : 1^{er} : Glenn et Locklan Le Lorrec, 2^e : Pierre et Capucine

Liénart, 3^e ex aequo : Lalie Meynard et Laurent Chavalle Gérard Cartier a, quant à lui, décerné le prix spécial «Gérard Cartier» à François Viozzi. Bravo à tous !

Une quinzaine de participants dont : Calentin Quiot, Ambre Chauvet Emmine et Elise Cas-sard, Famille Molinas, Frédéric Lauzier, Famille Mazzillo, Maé Trelcat, Valentin et Mathéo Vilas, Lisa et Hugo Bonardel, Thibault Rebolu.



LE 23 MARS, CARAMENTRAN REVIENT AU HAMEAU DES VALAYANS

Le Comité des Fêtes des Valayans organise le carnaval au hameau. Rendez-vous place de la mairie à 15h30 et défilé derrière le Caramentran sur le thème : pirates, corsaires et noblesse. Goûter pour les enfants et cadeaux. Rens. : 06 88 49 78 65 / Immarger@oranger.fr

REPORT DU RECORD DU MONDE DE LA PARTIE DE PÉTANQUE LA PLUS LONGUE

Gérôme Viau, président de l'association valayannaise «la Boule Atomic», qui avait prévu de battre le record du monde de la partie de pétanque la plus longue, du 14 au 16 juin 2013, a décidé de reporter son engagement en 2014 pour des raisons d'organisation.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SE DÉPLACE AU HAMEAU DES VALAYANS

Le Centre Communal d'Action Sociale se propose d'aller à votre rencontre à la Mairie des Valayans.

Vous avez besoin d'une aide dans vos démarches administratives auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, auprès d'une Caisse de Retraite ou de la Maison Départementale des Personnes Handicapées ? Vous avez besoin de connaître vos droits pour bénéficier des services d'une aide à domicile ? Alors prenez rendez-vous avec Christelle Fléchaire qui se déplacera aux Valayans pour vous renseigner !

Une seule condition pour bénéficier de ces informations et réponses à vos questions : prendre rendez-vous au préalable, directement au Centre Communal d'Action Sociale au 04 90 61 45 05 ou auprès de la mairie des Valayans au 04 90 62 08 38 entre 8 h et 12 h en semaine.

LA MAISON DURBESSON EN TRAVAUX

À l'occasion de la cérémonie du 100^e anniversaire de la bibliothèque du hameau des Valayans, le 30 juin dernier, le Maire, Pierre Gabert, a annoncé l'acquisition de la maison Durbesson, qui deviendra, entre autres et après quelques travaux, le nouveau domaine de lecture des Valayannais. Aujourd'hui, des projets autour de ce bâtiment se dessinent mais d'ores et déjà ce sont les travaux de réfection de la toiture qui sont effectués sur la maison Durbesson.



LE CERCLE CHANGE DE GÉRANT, BIENVENUE AU PERNOIS JÉRÉMY POOLE ET À SON ÉQUIPE

Après le départ de Bernadette et Christine avec leur équipe, que l'on félicite et remercie pour le dynamisme qu'elles ont mis dans le bon fonctionnement du Cercle, la municipalité vient de confier la gérance de son bar restaurant valayannais au Pernois, Jérémy Poole, qui n'est autre que le fils du plombier retraité, Wally Poole et de Marie-France Julian, bien connue en particulier pour l'animation des soirées d'arts et loisirs. Ce choix a tenu compte de la forte expérience de Jérémy dans l'hôtellerie et la restauration : il a travaillé, entre autres, comme barman au Tom Tip d'Avignon, comme sommelier pour Meffre et a même passé deux années en Angleterre pour parfaire ses connaissances. Souhaitant ouvrir un bar à vin à Pernes, la proposition de gérance du Cercle aux Valayans lui est apparue comme un bon compromis.

Après avoir réalisé quelques travaux, notamment en décoration, menuiserie, cuisine, ces lieux seront fin prêts à accueillir les premiers clients d'ici la fin du mois de mars. C'est dans une ambiance style bistrot industriel que chacun pourra se régaler, le midi, des bons petits plats préparés par Jordy Moulin, le chef. Ouvert à partir de 6h30, vous pourrez vous installer en terrasse ou dans la salle, pendant les beaux jours et les soirées de dimanche, pour prendre un «apéro gourmand» et participer aux soirées à thème ou musicales. Une sélection de vins régionaux sera également une des spécialités de la maison, tandis qu'un écran géant accueillera agréablement les amateurs de foot et de rugby. D'ores et déjà, l'association «la Boule Atomic» partagera ses manifestations entre le Relais des Garrigues et le Cercle ; avis aux suivants... Fermeture le dimanche hors saison d'été sauf le matin des vide-greniers



Jérémy Poole vous convie à l'inauguration du nouveau Cercle, le vendredi 26 avril de 19h à 21h, l'ambiance sera musicale. Venez nombreux !



SUCCÈS DE NOËL À PERNES

Après le gros souper, organisé par la Chourmo dis Afouga dans la plus pure tradition et avec le groupe COUNVIVENÇO de notre Pernois, Vincent Montagard, les calendales ont rassemblé un nombreux public et conforté ainsi leur place à Pernes, merci à Jacqueline et André ! Le Père Noël a bien été présent, cette année, dans notre commune. Tous les enfants l'ont vu passer dans leur école ou dans une structure municipale, ou encore lors d'un goûter spécialement préparé à leur intention.

Les adultes n'ont pas été en reste, adolescents, personnel communal et seniors ont été honorés durant cette période de fêtes et chacun d'eux a partagé un peu de joie.



RÉSULTATS DU CONCOURS « C'EST NOËL, JE DÉCORE MA FENÊTRE » Merci et bravo aux Pernois !

Pour cette édition, les membres du jury: Nadia et Vanessa Martinez, Nicole et Georgia Neyron, et Didier Carle ont défini, hormis le « 1^{er} prix toutes catégories confondues », 5 rubriques « maison de particuliers », « un balcon pour Noël », « unissons-nous pour Noël », « les plus belles crèches de Noël », « Noël par un enfant », « décors écologiques ». Les Pernois ont joué le jeu afin d'embellir la ville et le service culturel a pu ainsi enregistrer 35 participants.

Chacun d'eux a été récompensé, les 1^{er}, 2^e et 3^e prix ont reçu des décorations qu'ils pourront utiliser l'an prochain à l'approche des fêtes de Noël, tandis que les autres vont pouvoir déguster une bouteille d'un apéritif pernois.

Voici le résultat des trois premiers pour chacune des catégories: 1^{er} prix **catégories confondues**: Gérald Gottardo, Claude Guerra et Sébastien Garcia; **maison de particuliers**: Carmen Bernal,

Emile Mottier, Daniel Eichhorst; **un balcon pour Noël**: Mélanie Chardon, Fabienne Hochereau, Berthe Vigne; **les plus belles crèches de Noël**: Henriette Martino, Daniel Moulin, Ginette Bruna; **unissons-nous pour Noël**: Claude Canas et le 257 chemin Marcel Pagnol, la Rasboulerie pour les rues et place Raspail, Reboul et Juiverie; **décors écologiques**: Marie Colus, Judith Bressy et Laure Prat. Pas de concurrent, cette année, pour « Noël par un

enfant »; les autres participants sont: Antoine Vidal, Franck Burger, Catherine Boucher, Yannick Sarlin, Blanche Brulat, Armand Piredda, Rosine Fulchiron, Xavier Gomez, José Garcia, Marie-France Debotte, Marie-Jeanne Tronc, Thierry Constantin, Michel Girard, Maryvonne Cruypenninck, Ludovic Cleris, Christiane Boisset, Madeleine Rampling et Gérard Casalta.

Bravo et merci à tous !





SERGE BEC AU COEUR DES CARNETS DU VENTOUX

Chaque trimestre, les Carnets du Ventoux proposent une revue de 96 pages en couleurs, rédigées par une équipe de vingt bénévoles, dans le cadre associatif (ci-dessus la couverture du numéro précédent). Créée à Malaucène il y a plus de 20 ans, son siège, depuis 6 ans, est maintenant situé à Pernes. La revue possède systématiquement une première partie consacrée à l'actualité, qui inclut un agenda, un article en provençal proposé par Jean-Bernard Plantevin et deux pages de «mamettries» à découvrir ! Le cœur de la revue est consacré à un thème particulier, ce trimestre, il portera sur Serge Bec, un poète méconnu de ses compatriotes. La troisième partie vous amènera à la découverte du cèdre de l'Atlas implanté dans le Ventoux à la fin du XIX^e siècle, et qui, aujourd'hui, compose la plus grande cédraie d'Europe. Dans cette revue, la grande question «Depuis le sommet du géant de Provence avons-nous un panorama vers les Alpes?» est élucidée. Alors si vous aussi, vous voulez savoir si la légende est une réalité, si depuis le Ventoux, nous pouvons voir le Mont Blanc... courez vite acheter le n°79 des Carnets du Ventoux du mois d'avril 2013 !

Votre revue est disponible dans les librairies et à la Maison de la Presse de la ville, vous pouvez aussi vous abonner à l'année (33 €) auprès des Carnets du Ventoux - BP 44 - 84210 Pernes - site: www.carnetsduventoux.com - message: lescarnetsduventoux@orange.fr

LE CERCLE DES COLLECTIONNEURS VOUS INVITE À LA DÉCOUVERTE DE LEURS TRÉSORS

Le Cercle des Collectionneurs du Canton de Pernes organisera, dimanche 26 mai, une journée d'échange toutes collections pour les amateurs. Cette manifestation, réservée exclusivement aux collectionneurs amateurs et non aux professionnels et marchands, se déroulera dans la salle Daniel Sorano au Centre Culturel des Augustins, de 9 h à 19 h. Il n'y aura pas de vente, donc pas de réservation de table; l'entrée sera gratuite et une buvette sera à disposition du public. Pour tout renseignement, mail: cercle.collections.pernes@gmail.com

PERNES

LES FONTAINES *loisirs & culture*



SPECTACLE DE RENAT SETTE AUTOUR DES POÈMES DE SERGE BEC LE 12 AVRIL À L'ESPACE JEUNESSE MUNICIPALE

Les Carnets du Ventoux, en partenariat avec la municipalité, présentent Renat Sette chantant Serge Bec, accompagné par Christiane Ildevert (contrebasse), Aurélie Lombard (accordéon), et Diego Lubrano (guitare) sur une mise en scène de Bruno Deleu, le 12 avril, à 20h30 à l'Espace jeunesse municipale. Ce spectacle est offert par la ville de Pernes.

Serge Bec compte à son actif près de quarante livres en français et en provençal (romans, pièces de théâtre, ouvrages et albums sur la Provence), dont 23 recueils de poèmes. Après avoir fait entrer le néo-surréalisme dans la poésie provençale dès l'âge de 16 ans, Serge Bec a poursuivi son exigence morale, humaniste et passionnée d'une vaste synthèse poétique qui restera toujours celle du pays et de l'enracinement; du désir de la femme; de l'obsession de la mort, de la révolte contre les guerres et les totalitarismes. La terre, la lumière, la Méditerranée, la mémoire et la chair participent dans sa poésie de sa tolérance pour sauver la liberté et la beauté du monde. C'est pourquoi sa poésie est universelle.

Serge Bec et Renat Sette s'étaient croisés à plusieurs reprises, au gré des manifestations de culture provençale, mais jamais jusque-là ils n'avaient eu l'occasion de confronter les mots de l'un avec les notes de l'autre, de croiser leurs disciplines artistiques.

Renat s'entoure alors de ses amis Diego Lubrano, guitariste et Aurélie Lombard, accordéoniste. Cet essai et les retours positifs qu'il suscite confortent l'envie de Renat de mener plus loin ce projet. Il décide alors de réunir autour de lui les personnes qui viendront l'enrichir et lui donner une forme aboutie. C'est pourquoi il fait appel à la contrebassiste Christiane Ildevert, au metteur en scène Bruno Deleu et à la designer sonore Géraldine Agostini pour compléter cette équipe pluridisciplinaire. Les arrangements naissent de ces artistes, nourris des musiques à la fois traditionnelles, classiques, jazz et contemporaines. La langue est essentiellement le provençal mais aussi le français.

Les prémices sont là: envie d'un spectacle poétique avec des ballades mélancoliques, mais aussi avec des sons très rock, des passages chantés, des passages récités, une mise en scène et lumière soignées, ainsi qu'une bande-son, qui donnera à entendre l'auteur lui-même... puisqu'il est le complice bienveillant de tout ce projet; et ainsi naît cette création "Un homme a traversé le monde".

Photos en haut : Renat Sette et ses musiciens ; ci-contre : Serge Bec.



LE 24 MARS : LES HARMONIES DE VILLERAURE ET PERNES SE RÉUNISSENT POUR UNE APRÈS-MIDI FESTIVE

Le 24 mars prochain, l'Harmonie des Enfants de la Nesque vous invite à son concert de printemps. Cette manifestation se déroulera à 16h30 au Centre Culturel des Augustins. Pour l'occasion, Aimé Bon, président de l'association et Alain Grau, chef de chœur, ont convié l'orchestre d'harmonie de Villelaure et son chef, Yves Douste, à ouvrir cette après-midi musicale. Depuis de longues années, la «Philharmonique de Villelaure» réunit des musiciens amateurs de tous niveaux et tous âges, venant des nombreux villages du Val de Durance. Tandis que certains n'hésitent pas à traverser la Durance pour retrouver leur place à l'orchestre, une formation spécifique accueille les juniors et les moins jeunes qui débutent dans un instrument ou reprennent la pratique après des années d'interruption. Nul doute que vous serez charmés autant par leur musique que par le répertoire de «nos biens aimés» musiciens pernois.

LES COMTADINES DU CONSERVATOIRE SONT INVITÉES À MARSEILLE, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Dans le cadre des journées "Pour que Marseille vive ses traditions", le Conservatoire du Costume Comtadin est invité à participer à un défilé pour présenter des costumes de 5 époques différentes: XVIII^e siècle, Empire, Charles X, Louis-Philippe et Napoléon III.

Comme il n'est pas possible d'utiliser les costumes originaux conservés dans le musée, les bénévoles ont dû procéder à des reconstitutions. Les ateliers de couture fonctionnent à plein régime pour préparer ces costumes qui seront présentés avec d'autres costumes de Provence, le dimanche 19 mai dans le parc de la mairie des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille. C'est une autre facette des activités du Conservatoire qui implique une recherche de documents, de vieilles techniques de couture, le relevé de patrons et beaucoup de travail "à l'ancienne" par souci d'authenticité. Mais c'est cette qualité de réalisation qui a valu au Conservatoire de participer à cette manifestation marseillaise !

**CENTRE D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET DE
FORMATION À LA PEINTURE NATURELLE,
L'ATELIER ECOLE DU PATRIMOINE DE PERNES
(PATERNAE) VOUS PROPOSE
SON PROGRAMME 2013 «COURS ET STAGES»**

**APPROCHE PERSONNALISÉE
DE LA DÉCORATION :**

* **Peinture ornementale sur bois :** préparation de support avant peinture à l'œuf, à la colle de lapin, au fromage, à la bière

* **Petite fabrique des couleurs naturelles :** techniques anciennes pour peintures décoratives à la chaux et détrempe : finition badigeon.

* **Modelages et patines :** Travail de terre, puis vieillissement de matières

* **Décor** Réalisation et mise en œuvre : étude des supports et choix des matières, Préparation des couleurs, dessin et mise en place de poncifs

CRÉATIVITÉ ET PATRIMOINE :

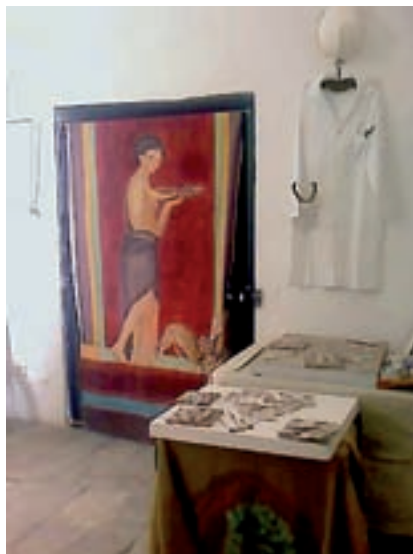
* **Dessin :** Nature morte et modèle vivant, à partir de mars

INITIATION À

LA PEINTURE D'ICÔNES :

1^{ère} quinzaine de mars

* **Ateliers de créativité :** réveillez



L'artiste qui dort en vous !
Préparation aux écoles d'art pendant les vacances scolaires.

Dates et renseignements auprès de Sylvie Oberseither :

**Atelier Paternae,
rue Emile Zola -
tél. : 04 90 66 49 42
Portable : 06 73 91 77 59
Messagerie : paternae@free.fr**

**EXPOSITIONS GALERIE TRACES
224 LOU COUCHADOU**

Du vendredi 22 février au 23 mars :

Exposition des œuvres de Maria Saltos. Née en 1970 à Ténédos, une île de la mer Egée. Diplômée en 1993 des Arts Décoratifs de Strasbourg, elle vit et travaille à Pernes-les-Fontaines. Maria Saltos développe une démarche de recherche et de création d'icône sur les éléments, le mouvement, la transformation et le yin et le yang. Les feuilles d'or : lumière divine, soleil et yang.

Les feuilles d'argent : lumière lunaire et yin mais aussi le clair/obscur, le mat/brillant, ange/démon, la dualité. Le bois : matière vivante et naturelle, ainsi que les encres, les pigments et la cire ont été choisis pour leur vibrations naturelles et leurs émanations.

Du vendredi 5 avril au 11 mai : exposition des œuvres d'Abdelkader El Issaoui. «Mes peintures interrogent, à travers le prisme de l'exil, l'individu. L'exil comme espace neutre et clos, métaphore du lieu de réflexion et de création. Il permet aussi une mise en question de l'aliénation identitaire et aborde la Notion de l'individu comme une identité autonome agissante. Mon travail se nourrit de ces problématiques en donnant à voir la sensation de l'être en gestation.»

Du vendredi 24 mai au 22 juin : exposition des œuvres de Michel Racois. «Cette toile de la série vie intérieure/vie extérieure (2008-2010) est la dernière illustration d'un texte : Le chemin de peinture (à paraître en 2013 aux éditions L'Art Dit) dans lequel je reviens sur trente années de création. Sur le plan artistique 2011 a été une année sans réalisation, sans exposition. Je retrouve la peinture en 2012 avec le désir de me surprendre ! En toute logique je poursuis le thème en partie abordé dans la série citée précédemment, mais en l'affinant. Nouveauté technique, je flirte avec l'abstraction. Fenêtres, voilages, stores et rideaux s'offrent sur trois points de vue tracés en parallèle : sur le dehors, sur le dedans, sur soi.» (Éditions L'Art Dit, 6 rue de la Roquette, Hôtel Divonne 13200 Arles).



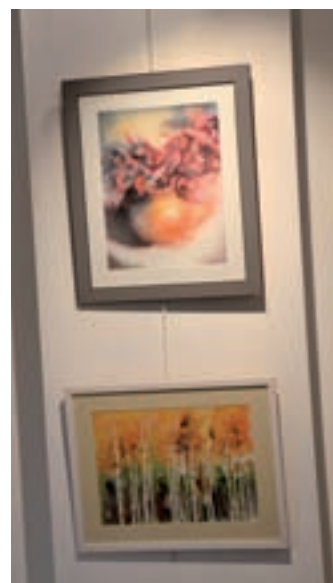
**L'ART DE L'AQUARELLE VOUS INTÉRESSE -
«AQUADEMIA» VOUS APPORTE LA SOLUTION**

L'association «des Arts ô Soleil», en partenariat avec la municipalité, a créé une école d'aquarelle «Aquademia», dans le centre ancien de Pernes, rue Emile Zola, pour faciliter et développer la formation et l'enseignement de l'art aquarellé.

L'enseignement y est complet : des principes de l'aquarelle jusqu'à son histoire, en passant par l'étude des grands peintres aquarellistes. Les élèves, de tous niveaux, y apprennent différents genres : nature morte, abstrait, modèle vivant... La préparation aux concours régionaux et nationaux y est, également, assurée.

Les maîtres de cours d'Aquademia sont des artistes diplômés ou auto-didactes reconnus. Les professeurs d'aquarelle sont des artistes enseignants diplômés de l'école nationale supérieure des Beaux Arts.

L'accueil sur place est assuré par Isabelle Solaz. De vastes ateliers lumineux sont à disposition des élèves, qui pourront également profiter, pendant les beaux jours, de la terrasse. L'association porte le projet du salon international de l'aquarelle de Pernes les Fontaines, dont la 1^{ère} biennale aura lieu en mai 2014 dans divers lieux de notre ville.



INFORMATIONS PRATIQUES

Les cours sont dispensés par petits groupes, rue Emile Zola (entrée niveau de la Porte Villeneuve). Ils s'adressent aux néophytes comme aux initiés. Un engagement sur un trimestre minimum permet de s'inscrire à Aquademia. Répartie en séances de 3 h hebdomadaires, l'inscription coûte 300 € par trimestre ou 810 € à l'année ; possibilité de démarrage en cours de trimestre. Des cours de 4 heures avec modèle vivant sont également dispensés par Aquademia au tarif de 60 €.

Contact par messagerie : aquademia@orange.fr ; site : www.aquademia.fr ; tél. : 04 90 30 89 34 / 06 20 05 72 06.

**COMPLÉMENT DE L'ASSOCIATION PO'ART À
SA PROGRAMMATION 2013**

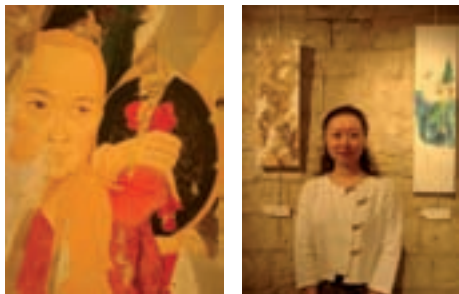
L'association Po' Art en collaboration avec la Bibliothèque Municipale présentera le vendredi 15 mars 2013 à 20h30, une lecture spectacle «Blaise Cendrars, prose du Transsibérien de la Petite Jehanne de France», soirée originale, qui vous conduira aussi à découvrir la peinture de Sonia Delaunay, sera menée par Louis Rama (lecteur) et Vincent Bauza (contrebasse).

Le printemps arrive et son cortège de **sorties culturelles** ! La première vous emmènera, les 5,6 et 7 avril à la découverte de la Fondation Pierre Gianadda (expo. Sam Zafran), de la de l'Hermitage (expo. «Fenêtres de la Renaissance à nos jours») et de la d'Art Brut (expo. Morton Bartlett) en Suisse. Puis, deux autres sorties culturelles vous seront proposées : le 15 mai à Nîmes et le 5 juin à Arles.

Pour tous renseignements, contactez Jean Oлару, association Po' Art : Tél. : 04 90 40 01 71 / 06 64 70 00 47.

LES ACTIVITÉS DES ARTISTES AMATEURS PERNOIS S'ENRICHISSENT AU FIL DES SAISONS

Du 12 au 25 avril, l'Association des Artistes et Amateurs Pernois expose à la chapelle des pénitents blancs. A cette occasion, une peintre d'origine chinoise, Le Zhang, sera invité à exposer ses œuvres et organisera, le 13 avril à 18h, jour du vernissage, la traditionnelle cérémonie chinoise du thé.



Portrait de l'artiste Le Zhang.

Diplômée de l'école d'artisanat de Pékin et de l'école supérieure des Beaux Arts de Marseille, Le Zhang partage sa vie entre Pékin et notre région. Son travail est une recherche entre le plein et le vide, à la fois abstraction et figuration. Le mariage de sa peinture et du tissu provençal crée, à la fois, un rapprochement et une distanciation entre ces deux mondes. Le tissu devient une partie de l'image, ré-écrit le reste non-peint dans l'imagination. A ce moment précis, le plein et le vide se joignent, se croisent, se mêlent, s'interpénètrent...

Du 21 juin au 4 juillet, les adhérents d'AAAP seront présents à la chapelle des pénitents blancs pour leur salon aquarelle et pastel. A cette occasion et pour honorer la fête de la musique, un concert de piano de musique classique vous sera offert le 21 juin, à 21h.

Tous les après-midi, la Maison des Artistes située avenue du Bariot, vous accueille de 15h à 18h.

En avril, une exposition est organisée sur le thème «Paysages de Provence au printemps».

À la fin avril, des peintres de l'AAAP se rendront en Bulgarie et exposeront, pour la 1^{ère} fois, au grand salon d'art à Troyan sur le stand du comité de jumelage Pernes/Troyan.

Début mai, place aux fleurs, parcs et jardins en fleurs puis place du 17 au 30 mai, à une exposition de Dany Mery et Mercédès Lisowski.

Tout l'été, les artistes et peintres amateurs exposeront sous la halle couverte, pour juin, ils seront présents les dimanches 2 et 9.

C'est également sous la halle couverte, que les membres de l'association seront présents le 16 juin, pour vous présenter «l'art dans la rue».

Du 30 août au 12 septembre, l'AAAP accueillera comme invité d'honneur, à la chapelle des pénitents lors de son salon d'automne, un peintre bulgare de Troyan, spécialiste des icônes.



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CENTRE DE LOISIRS ET DE CULTURE

Parmi les nombreuses associations pernoises, le Centre de Loisirs et de Culture se veut être celle qui rassemble le plus grand nombre d'activités. Son action se situe dans la lignée de celle de la municipalité, à savoir : promouvoir la culture et offrir à la population pernoise, à un coût raisonnable, des activités manuelles, artistiques, culturelles et sportives.

Les membres du bureau cherchent en permanence à développer la structure et à satisfaire ses adhérents, c'est pour se situer au plus près de leurs attentes et désirs qu'une «boîte à idées» a été mise en place dans les Augustins. Chaque élève peut également faire part de ses suggestions sur le site de l'association : www.clc-pernes.fr

En attendant, la saison 2012-2013 se déroule dans d'excellentes conditions et un grand nombre de nouvelles adhésions ont été enregistrées, notamment en danse, hip hop et arts plastiques. En ce qui concerne l'activité fitness, quelques difficultés se sont présentées en début de saison, le CLC les déplore et s'efforce d'y remédier afin de satisfaire les adeptes de cette discipline. La période des galas de fin d'année sera propice à faire partager le résultat des actions entreprises par les petits et les grands et à encourager le travail des animateurs réalisé tout au long de l'année.

EXPOSITION DANIELLE GAU

Le CLC organise avec Danielle Gau, animatrice de l'activité dessin d'art, une exposition intitulée "Hommage". Celle-ci se déroulera du 19 au 25 avril à la galerie de l'Abattoir et portera sur le thème des "Portraits de paysan". Venez nombreux admirer ses œuvres !

CALENDRIER DES GALAS DE FIN D'ANNÉE DU CLC

Le mois de juin est synonyme de gala pour les adhérents du CLC. Chaque année, les professeurs et les élèves des activités comme le chant, la danse, ou encore le théâtre, travaillent durant des mois et vous proposent, en fin d'année, un spectacle de qualité aux Augustins.

C'est Emilie Tarazona et ses élèves qui ouvriront le bal avec la danse classique le 8 juin à 20h. La semaine d'après, ce sera au tour de la danse cabaret, le 14 juin à 20h avec les élèves de Barbara Lernoould. Le théâtre aura également sa place le 19 juin, à 20h30 avec l'atelier de Sylvie Guillaume. Nicole Raymond, professeur de chants et ses élèves auront pignon sur rue, le soir de la fête de la musique, soit le 21 juin à 20h. Emmanuelle Fert et ses élèves du hip hop clôtureront la saison des galas, les 29 et 30 juin à 20h.

SE METTRE EN VALEUR AVEC LES DANSES CABARETS

Elles rayonnent par leur beauté et leur féminité, les danseuses de l'atelier danse cabaret écoutent minutieusement les conseils de leur professeur, Barbara Lernoould. Depuis cinq ans, l'ancienne église des Augustins vibre au son de leurs talons aiguilles, Barbara Lernoould, danseuse cabaret pendant 12 ans, aujourd'hui secrétaire médicale, porte haut sa passion pour la danse depuis très longtemps. "Le cours est ouvert à toutes les femmes à partir de 16 ans", souligne-t-elle. Dans ces cours, les talons et les petites tenues sont

bien entendu de rigueur. Le cours d'une heure et demie permet aussi à chaque danseuse de se mettre en valeur, s'aimer, prendre confiance en elle et surtout permet de se faire plaisir !

Tous les ans, le spectacle de fin d'année, programmé en 2013 au 14 juin, fait des étincelles dans la salle Daniel Sorano. Mais pour l'heure il reste encore beaucoup à faire pour les élèves avant d'être au point. French Cancan ou encore burlesque, ce sont au total plus de 20 danses qui sont au programme ! Si vous souhaitez rejoindre les danseuses, les cours sont dispensés tous les mercredis soir de 19h à 21h. Tél. : 06 87 83 28 16.



Barbara Lernoould entourée de ses élèves

LE YOGA, UNE PAUSE BIEN-ÊTRE UTILE

Le yoga ne connaît pas la crise au Centre de Loisirs et de Culture. Dans nos vies à cent à l'heure, il fait bon de s'accorder, tous les lundis et jeudis, une pause détente avec Anne Delubac. "J'ai commencé le yoga quand j'étais enceinte, explique-t-elle, puis j'ai reçue une formation indienne dite Kaivalyadhama". Autour de travaux d'étirements, mais aussi de relaxation, ce sont plus de quarante personnes qui ont adhéré, cette année, à ces cours où il est possible de décompresser en douceur. À l'écoute des possibilités de chacun, l'atelier est ouvert à tous et dure plus d'une heure et demie. Les cours se déroulent dans le Centre Culturel des Augustins, le lundi de 9h à 10h30 ou 10h30 à 12h et le jeudi de 17h15 à 18h45 ou de 18h45 à 20h15. Contact : 04 90 61 99 61.



Les élèves ont très vite appris les principaux exercices de relaxation

DES NOUVEAUTÉS À L'OFFICE DE TOURISME



ACCESSIBILITE ET HANDICAP : L'OFFICE DE TOURISME DE PERNES DÉCROCHE LE LABEL SUR LES 4 HANDICAPS

Après un travail minutieux, l'Office municipal de Tourisme de Pernes vient d'obtenir le label Tourisme et Handicap pour quatre handicaps : Moteur, Mental, Visuel et Auditif. (pour note, en Vaucluse seuls les offices de Robion, Apt, Valréas, Sault, Vaison-la-Romaine et Avignon ont obtenu ses 4 niveaux de label.)

Qu'est-ce que le label «Tourisme & Handicap»? Ce label national a pour objectif de développer une offre touristique adaptée et d'apporter aux personnes déficientes une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité des sites et des équipements touristiques, en tenant compte des quatre types de handicaps. Il s'agit d'une démarche volontaire visant à améliorer le «confort d'usage» de ses visiteurs et répondre ainsi à leurs attentes, quelle que soit leur déficience.

Pourquoi avoir entrepris cette démarche? D'abord par sens civique; la qualité de l'accueil et la richesse des échanges reposent sur la satisfaction des usagers et sur le sentiment de confort qu'ils

éprouvent au sein de l'Office de Tourisme, qu'ils soient valides ou non. Aussi parce que les chiffres nous montrent que les personnes concernées par cette démarche sont bien plus nombreuses qu'on ne le croit. Outre les 3 millions de personnes handicapées reconnues, des millions d'autres sont sensibles à ces questions d'ac-



cessibilité; en effet, ces aménagements spécifiques bénéficient aussi aux personnes âgées, aux femmes enceintes ou personnes avec poussette, à toute personne



momentanément handicapée suite à un accident par exemple!

Quels aménagements ont-ils été entrepris à l'OT? Pour obtenir ce label, plusieurs aménagements ont été réalisés par l'équipe de l'office et par les services techniques de la ville :

À l'extérieur : • Pose de «bandes d'éveil à la vigilance» ou «bandes podotactiles» (pour signaler la présence d'un escalier). • Pose de «vigilignes» (pour marquer les nez de marche, ainsi que la première et la dernière contre-marche d'un escalier). • Installation d'une signalétique d'accès à la rampe pour PMR (Personne à Mobilité Réduite). • Nouveaux marquages au sol pour mieux identifier la place de stationnement PMR. • Travaux d'aplanissement du trottoir pour faciliter la circulation en fauteuil roulant.

À l'intérieur : • Mise en place d'une signalétique adaptée (ca-

ractères agrandis, pictogrammes) • Bandes d'éveil à la vigilance sur les portes vitrées. • Amplificateur d'écoute pour personnes appareillées ou non. • Mise à disposition d'une brochure d'appel traduite en braille. • Mise à disposition d'un lecteur MP3, pour enregistrement de consignes ou de conseils et prêt. • Enfin, mise à disposition d'un catalogue (aux caractères agrandis) avec un recensement précis et complet de l'offre adaptée (hébergements, restaurants, services...).

Mais ceci n'est que la première étape de la démarche... En effet, pour garder ce label (remis en cause tous les quatre ans) l'équipe de l'Office doit continuer son travail de sensibilisation et d'accompagnement auprès de ses partenaires, et doit proposer des animations adaptées à cette clientèle pour leur permettre le plus agréable des séjours à Pernes-les-Fontaines!

LES BALADES DE L'OFFICE DE TOURISME DU 2^e TRIMESTRE 2013



• **Mercredi 24 avril** : l'office de tourisme organise une «balade gourmande» destinée à tous les amoureux du vélo dans le cadre de la fête du vélo. Cette visite vous conduira dans la campagne pernoise, le long du Canal, dans les collines, au milieu de vignes et des oliviers, à la recherche des ravitos gourmands.

Réservation obligatoire au : 04 90 61 31 04 et rendez-vous à l'office de tourisme à 14h. Durée estimée de cette balade gourmande : 2 h 30. Tarifs : 6€/adulte, 3€/pour les 12/16 ans, gratuit pour les - de 12 ans.

• **Mardi 14 mai** : Faites connaissance avec «Lou cat de Perno». Cette balade guidée proposée par l'office de tourisme vous conduira de tours en hôtels particuliers, de ruelles en placettes, de fontaines en lavoirs. Laissez-vous guider à travers le riche patrimoine de l'ancienne capitale du Comtat Venaissin, découvrez ses plus beaux monuments et en bonus, allez à la rencontre du fameux chat de Pernes!

Réservation obligatoire au : 04 90 61 31 04 et rendez-vous à l'office de tourisme à 10h. Durée estimée de cette balade : 2h. Tarif : 3€ / adulte, gratuit pour les - de 16 ans.



LANCEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE « VAUCLUSE TOUR ».

L'ADT Vaucluse (Agence de Développement Touristique) et les offices de tourisme du département (dont celui de Pernes, bien sûr!) ont travaillé main dans la main pour sortir une toute nouvelle application pour téléphone portable, outil devenu incontournable!

Ainsi, équipé d'un smartphone ou d'une tablette numérique, chacun peut avoir accès à toute l'offre touristique de notre territoire... Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur de cette application peut se renseigner, localiser ou entrer directement en contact avec un hébergement, un restaurant, une structure de loisirs ou tout autre site culturel... et cela autour du lieu où il se trouve. Il peut aussi s'orienter grâce au procédé « de réalité augmentée » (boussole) et trouver sur l'application des itinéraires de visite ou l'agenda complet de toutes les manifestations alentours.



Si l'ADT assure le suivi du développement technique de cette application, ce sont les offices de tourisme qui ont en charge d'alimenter la base de données et d'informations. Un énorme travail au quotidien, mais indispensable quand on sait que les chiffres relatifs à la vente de smartphones ne cessent de croître depuis quelques années, particulièrement dans le domaine du tourisme et du loisir, où l'accès à l'information se fait majoritairement via des outils numériques. Ainsi, avec ce nouvel outil de communication et par ce travail quotidien, l'office de tourisme de Pernes met encore mieux en

avant toute l'offre touristique et de loisirs des prestataires et des associations pernoises. Consultez-la!

**Télécharger
gratuitement
l'application
Vaucluse Tour
sur Apple store
et Google Play
ou flashez le
Vaucluse**



EDITION 2013: LE GUIDE PRATIQUE DE L'OFFICE FAIT PEAU NEUVE!



Retrouvez toutes les adresses de restaurants, d'hôtels, de meublés de Tourisme, de maisons d'hôtes, de campings, de producteurs, d'artisans d'art dans la nouvelle édition 2013 du Guide Pratique... Et continuez de suivre, en temps réel, toute l'actualité touristique et de loisirs de Pernes en consultant le site internet: www.tourisme-pernes.fr

OÙ EN EST-ON DE LA SEMAINE À 4,5 JOURS À L'ÉCOLE ?

M. le Maire fait le point

La réforme de l'école, dont le fond n'est pas à discuter, pose aujourd'hui une multitude de questions et entraîne des effets induits très nombreux auprès des associations, des parents et des services municipaux. Depuis les premières directives du Ministère de l'Éducation Nationale, qui nous sont parvenues fin janvier dernier, nous avons eu différentes réunions de travail avec les partenaires.

- Le 21 janvier, M. le Préfet de M. le Directeur d'Académie réunissaient les maires pour nous donner les grandes lignes de la réforme.

- Le 29 janvier, nous avons organisé une réunion des services communaux impliqués dans l'enfance et la jeunesse, pour lancer les premières lignes de l'organisation.

- Le 11 février, nous avons réuni les directeurs d'écoles, M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et les parents d'élèves, afin de recueillir les premières réflexions.

- Le 19 février, nous avons réuni les associations sportives et, le 27 février, les associations culturelles, afin de leur présenter la réforme, d'analyser les incidences sur leur fonctionnement et de réfléchir sur leur participation aux 45 minutes journalières qui, dans le temps scolaire, passent sous la responsabilité de la Mairie pour des activités d'éveil, de citoyenneté, de culture, de sport...

- Le 5 mars, M. le Préfet et M. le Directeur d'Académie ont réuni à nouveau les maires pour répondre aux questions qui ne manquent pas de se poser à chacun.

- Le 7 mars s'est réunie la commission des écoles, regroupant tous les partenaires de l'école.

- Le 7 mars également, les services municipaux se sont à nouveau réunis pour approfondir le sujet.

La réforme fixe le cadre hebdomadaire, à savoir : 24 heures de cours en présence du maître, échelonnés sur 9 demi-journées. La journée de cours ne doit pas dépasser 5h30, la pause méridienne doit être au minimum de 1h30 et la demi-journée de cours ne doit pas dépasser 3h30. La 9^e demi-journée doit être le mercredi matin ; par dérogation le samedi matin pourrait être accepté. La journée scolaire s'achève au plus tard à 16h30. L'intervalle entre la fin des cours et 16h30 (30 à 45 mn) doit être utilisé pour de l'éveil, de la culture, du sport, de la citoyenneté, etc., sous la responsabilité de la municipalité qui doit organiser ce temps avec des animateurs qualifiés. Le temps habituel périscolaire avant (dès 7h30) et après (jusqu'à 18h30) l'école ne change pas.

À partir de ce cadrage, les équipes enseignantes proposent l'organisation hebdomadaire suivante, laquelle devra être validée en fonction des possibilités de fonctionnement des différents services :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours iraient de 8h45 à 12h et de 13h45 à 15h45

- les mercredis, les cours iraient de 8h45 à 11h45.

À partir de 15h45, plusieurs solutions s'offriraient à l'enfant :

- selon ses résultats, il peut recevoir des séances de soutien scolaire par le maître

- ses parents peuvent venir le chercher

- il peut, jusqu'à 16h30, bénéficier de 45 mn d'atelier culturel, sportif, artistique, etc.

À partir de 16h30, les parents peuvent venir chercher leur enfant ou le laisser au service périscolaire déjà existant jusqu'à 18h30.

Ce changement de fonctionnement pose les questions suivantes :

- Combien d'enfants vont rester à l'école de 15h45 à 16h30, sachant qu'il faudra un animateur qualifié pour 18 élèves en primaire et un pour 14 en maternelle ? Si tous les élèves restaient jusqu'à 16h30 à l'école, ce sont 46 agents qu'il faudrait recruter pour 45 mn journalières.

- Comment les animateurs vont-ils pouvoir organiser leur atelier dans l'école où la place et les équipements seront insuffisants pour certaines activités ?

- Pour le mercredi, si la restauration scolaire est maintenue, il faudra organiser un ramassage scolaire de Jean Moulin, Louis Giraud et les Valayans vers Marie Mauron, lieu du centre aéré que les enfants vont fréquenter.

- Les activités sportives et culturelles qui étaient organisées le mercredi matin pourraient-elles être transférées sur les 45 mn de la fin de journée ?

- Les activités proposées le mercredi matin par les nombreuses associations pernoises pourront-elles être transférées sur d'autres créneaux horaires ?

- Toute cette nouvelle organisation va entraîner des services nouveaux, donc des coûts supplémentaires importants pour la collectivité (embauche d'animateurs, accroissement des heures pour ceux qui sont en périscolaire, ramassage scolaire pour le repas du mercredi midi), il sera donc nécessaire de prévoir une participation des parents et ce à quel niveau ?

Toutes ces questions n'ont aujourd'hui pas de réponses précises et il faudra encore plusieurs réunions entre les partenaires de l'école pour mettre en place ce nouveau service.

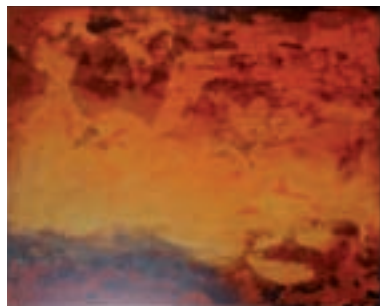
Les parents sont invités à s'exprimer sur la mise en place de cette réforme auprès de leur association. Laurence Monterde, adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance, et moi-même, sommes à votre disposition pour vous donner tous les renseignements dont vous auriez besoin, l'objectif de chacun étant que cette réforme se mette en place pour le mieux-être des élèves.

**VENEZ VIVRE UNE SOIREE EXCEPTIONNELLE
AVEC LE « BAND IMPACT » ET LE PASTEUR
DAVID POTHIER LE 16 MAI à 20h 30 AU
CENTRE CULTUREL DES AUGUSTINS**

Dans le cadre du lancement de leur nouvel album et de leur tournée Sola Gratia, le Band Impact et le pasteur David Pothier seront en concert le 16 mai, salle Daniel Sorano, au Centre Culturel des Augustins à 20h30. Ce groupe pop/rock-folk, composé d'une dizaine de musiciens et chanteurs, arrive du Canada et plus précisément de Montréal au Québec; c'est leur 2^e tournée en France. L'entrée du concert est de 5€ par personne et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Cette manifestation est organisée par l'association carpentrassienne Agape ; pour plus de renseignements, contactez le 06 15 70 21 98.

**PROGRAMME DES EXPOSITIONS A LA
GALERIE L'R DU CORMORAN EN 2013**

• Du 5 avril au 25 mai: Pierre Blanchard, artiste peintre vivant et travaillant à Marseille



• Du 1^{er} juin au 31 juillet: René Guiffrey, artiste plasticien vivant et travaillant aux Baux de Bédoin en Vaucluse



• Du 30 août au 26 octobre: Michel Barjol, artiste peintre vivant et travaillant à Malaucène en Vaucluse



• Du 8 novembre au 19 décembre: Martin Hollebecq, artiste sculpteur vivant et travaillant à Ploegsteert en Belgique.

Pour plus de renseignements, contactez la Galerie l'R du Cormoran au 5 rue de la Hall - Site: www.galerie-r-du-cormoran.com - Tél.: 04 90 66 18 39 – 06 14 13 84 27.

**LE 30 MARS: BOUCLEZ VOTRE VALISE ET
PARTEZ À LA RENCONTRE DU VOYAGEUR-
ÉCRIVAIN, CLAUDE CHALABREYSSE**

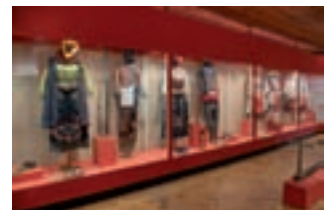
Claude Chalabreysse va dédicacer son livre "Sensations voyageuses" à la librairie "Des bulles et des Lignes" au 37 place du portail neuf, samedi 30 mars de 11h à 12h30 et de 16h à 18h. Venez nombreux découvrir ce grand voyageur qui rentre d'un périple en vélo en Himalaya. À travers son livre, vous découvrirez un autre visage de l'Iran, les peuples oubliés du Laos, la solitude des déserts de Bolivie et du Chili, les saveurs de l'île de Cuba, Hong Kong le temps d'une escale, le mode d'emploi pour prendre un train en Inde, une marche dans les steppes de Mongolie, un premier tour de vélo en Himalaya ou tout simplement (re)découvrir l'Europe.



**PERNES ET SON ARTISANAT REPRÉSENTÉS
AU PROCHAIN CENTRE EUROPÉEN DE
L'ARTISANAT DES ARTS PLASTIQUES
D'ORESHAK EN BULGARIE, AVEC
LE COMITÉ DE JUMELAGE PERNES-TROYAN**

Le Comité de jumelage s'allie avec une délégation Leader Ventoux pour participer à l'exposition nationale d'artisanat d'art à Oreshak Troyan, ville jumelée avec Pernes. Oreshak abrite un Centre d'artisanat d'art qui deviendra prochainement Centre européen de l'artisanat et des arts plastiques. Le directeur souhaite développer les échanges avec les artisans de Pernes et les a invités pour animer un stand-exposition et mettre en place ces contacts.

Pour cette première participation, leur stand traitera de l'histoire du textile en Provence, au passé et au présent, à travers la présentation d'un costume traditionnel prêté par le Conservatoire du costume comtadin, de documents et planches à teinter du musée Souleiado de Tarascon, de toiles et aquarelles de l'association des peintres pernois. Une documentation préparée par l'Office de Tourisme informera les visiteurs sur Pernes-les-Fontaines, ses environs et son artisanat. Une petite exposition de santons rappellera le lien qui unit les deux villes: la terre. Un reportage de photos de François Vachet sur Pernes et un stand découverte/démonstration de la cuisine provençale et des produits locaux, animé par un chef disciple des Escoffiers, compléteront cette présentation. Hervé Bonzom, de la compagnie l'Albatros sera aussi présent pour préparer d'éventuelles collaborations avec les « théâtraux » locaux autour du thème « Bogomiles, Vaudois et Cathares ». Voilà un séjour riche en promesses!



**PARTEZ EN CALÈCHE EN SOLO OU EN
GROUPE AVEC PERNES A CHEVAL**



Avec les beaux jours l'association «Pernes à Cheval» va reprendre ses activités. C'est en calèche que vous pouvez visiter la ville de Pernes tout comme vous pouvez parcourir les alentours: des balades en campagne, des randonnées à la journée ou sur plusieurs jours. L'association vous accompagne également à l'occasion d'un anniversaire, d'un mariage et, grande nouveauté cette année, elle a la possibilité d'emmener un groupe de 10 personnes. Et si vous êtes intéressés par la conduite de l'attelage, «Pernes à Cheval» vous propose des initiations. Dans tous les cas, contactez l'association au: 06 50 37 52 67 ou 04 90 66 44 92 ou l'office de tourisme au 04 90 61 31 04.

**LA COURSE ET LES TRADITIONS
CAMARGUAISES PAR LOU TOURÉOU PERNEN**



Le club taurin pernois « Lou Touréou Pernen » vous invite à une conférence débat, qui se déroulera le jeudi 4 avril à 18h à la Maison Fléchier, sur le thème « la course et les traditions camarguaises ». Venez découvrir une présentation avec de courtes vidéos, sur ce sport traditionnel où le taureau est roi. Les membres de l'association répondront à vos questions sur son élevage, la place écologique de cet animal mythique et de son compagnon, le petit cheval blanc camarguais. Entrée gratuite.

4^e FESTIVAL DE LA BIÈRE DE GOÛT EN PROVENCE, LE 22 JUIN, AUTOUR DE LA PORTE NOTRE-DAME

Toujours des bières à découvrir à l'occasion du 4^e Festival de la bière de goût !

Cet évènement majeur devrait encore réjouir les amateurs de «mousse», toutes artisanales et sélectionnées par la joyeuse équipe de l'association «Bière passion». Elle n'a pas hésité cette année à se déplacer au Festival de la bière à Bruges en Belgique afin d'y rencontrer des brasseurs et d'en convaincre certains d'être présent à celui de Pernes, seul Festival de la région dédié à la bière. Rappelons que l'association «Bière passion» défend la consommation maîtrisée de bières de Goût et de qualité : «buvez moins, mais buvez mieux» !

Pour cette 4^e édition, le lieu s'agrandit encore et s'installe autour de la Place du Cormoran ou sous la Porte Notre Dame (à l'heure où nous écrivons ces lignes, le lieu n'est pas arrêté). Pas moins de 30 sortes de bières se dégusteront aux tonneaux tout au long de la journée sans oublier bien sûr un stand de boisson sans alcool. On notera cette année la présence de brasseurs Hollandais chers au coeur de



Jan Hak, président de l'association. Les bières seront servies au verre au prix de 1.50€ seulement, ceci pour permettre à chacun de déguster plusieurs gammes avec modération. Divers stands de restauration de spécialités belges ou du Nord de la France, seront toujours de la fête : Moules-frites, fruits de mer, fricadelles, charcuterie, crêpes au Spéculos, glaces etc. Des animations musicales viendront ponctuer le festival tout au long de la journée et soirée. La Pâtisserie Battu fidèle au Festival tentera encore les mariages heureux entre la bière et le chocolat. La dégustation terminée, il sera possible de ramener à la maison les meilleurs crus grâce à « La Mousse gourmande » et à « la Centrale des bières », toutes deux distributrices de bière à Pernes et au Thor, présents ce jour là. L'exposition photographique de François Vachet, retraçant en image la fabrication traditionnelle de la bière de Goût, s'est elle aussi enrichie de quelques clichés supplémentaires réalisés à l'occasion de son dernier reportage au pays des brasseurs. A ne pas manquer !

Renseignements au 04 90 61 37 24 -
site : www.biere-passion.com/



LE 19 MAI, LES MÉCANIQUES AMÉRICAINES SE PRÉSENTENT AUX PERNOIS

La nouvelle association «American Cars N'Bikes», dont les objectifs sont des rassemblements et des manifestations sur le thème des véhicules USA, organise une journée américaine, le 19 mai prochain, dans les Jardins de la Mairie. Au cours de cette manifestation, divers véhicules américains : voitures, Harley Davidson, trikes et motos Custom seront exposés devant les Jardins de la Mairie. De nombreuses attractions pour petits et grands sont prévues, ainsi qu'une initiation à la danse country avec l'association pernoise «Closed Valley Country».



Il y aura également une élection des plus beaux véhicules et la remise des prix en soirée, ainsi qu'un concert gratuit à 20 h 30.

Pour toute information, vous pouvez joindre l'association «American cars n'bikes» par e-mail : laurent.makala@sfr.fr



DANSEURS ET MUSICIENS, ON A BESOIN DE VOUS ! LE 23 JUIN MUSIC REVOLUTION VISE UN DOUBLE RECORD DU MONDE : *le plus grand madison du monde et le plus grand groupe de rock du monde*

Le 3 septembre 2011, l'association Music Revolution a réalisé, sur la place du palais des papes en Avignon, le record du plus grand groupe de rock du monde (en nombre) avec 227 musiciens, en jouant un répertoire de 5 morceaux. La ville bretonne de Lorient (Morbihan) a réuni le 23 juin 2012, 412 musiciens pour battre les Pernois ; record que souhaite battre en 2013 une autre ville bretonne : Rennes (Ille et Vilaine) et la ville de Pernes !

Pour cela, le 23 juin Music Revolution, sous les yeux des juges du Guinness Book, va rassembler 800 musiciens au stade Jean Moulin. L'association, qui a pour partenaire des clubs de country, de danses hip hop, zumba et classique, relève le défi afin que le record redevienne provençal pour le plus grand groupe de rock du monde, mais aussi pour celui du plus grand madison. Le répertoire sera composé de cinq morceaux ("I love rock and roll", Joan Jett ; "Creep" - Radiohead ; "Seven nation army", White Stripes ; "We are the champions", Queen ; "le madison" qui figurent sur le lien : <http://leplusgrandgroupe.unblog.fr/>

A l'occasion de cette manifestation, un salon de la musique sera créé pendant cet événement. Il y aura une scène ouverte pour les groupes locaux et des stands dédiés aux métiers de la musique (vente d'instruments de musique, fabricant d'instruments, luthiers, entreprises de son et lumière, exposition de photographes de concert, peintres, vêtements, etc.). Qui aurait pu croire en 2001, lorsque «Music Revolution» a démarré son apprentissage de l'instrument sans solfège avec 23 élèves, qu'elle arriverait, 11 ans plus tard, à 550 adhérents dont 95% ont entre 6 et 18 ans. Bravo à toute l'équipe d'Hervé Vernhes, directeur de Music Revolution et ancien batteur du groupe «Bertignac et les visiteurs» !

Danseur ou musicien inscrivez-vous ici, inscrivez-vous sur le blog : <http://leplusgrandgroupe.unblog.fr/> ou contactez l'association par messagerie : leplusgrandgroupe@hotmail.fr ou par tél. : 06 13 05 27 86.



LA MUSIQUE SANS SOLFÈGE A FAIT DU BRUIT AUX AUGUSTINS

L'association Music Revolution a présenté, en début d'année, un véritable spectacle de percussions et lumières au Centre Culturel des Augustins. Pour l'occasion, près de 80 musiciens étaient présents : guitaristes, pianiste, bassistes et chanteurs ; ensemble ils ont « mis le feu » dans la salle. Hervé Vernhes, leur mentor, peut être fier de ce concert rock où chacun des musiciens a su faire partager sa ferveur aux spectateurs.

FESTIV'ALBATROS du 13 au 17 mars : un programme bien chargé

Pour cette 4^e édition, la compagnie de l'Albatros, fondée en 1985 par Hervé Bonzom, passionné de théâtre et président de l'association, a concocté un Festiv'Albatros riche et très diversifié.

• **MERCREDI 13 MARS**, Salle les Magnarelles au Centre des Augustins, à 16h : Contes tout public à partir de 3 ans «Mots ravis et Beaux mots de Bohême» de et par Sylvie Brun. Suivi d'un goûter offert aux enfants

• **VENDREDI 15 MARS**, aux Augustins, à 20h30 : «Vu du pont», de Arthur Miller, par la Compagnie Jean Thomas

• **SAMEDI 16 MARS**, sur le marché de Pernes, à la Halle Couverte et au centre culturel des Augustins

- **10h** : Parade des comédiens et animation avec la Cie L'Albatros et l'Ensemble Catastrophique des «Vo, vo, vo»



- **11h** : «A la gare», animation musicale et poétique par des étudiants tchèques autour de textes de Jean Tardieu (en français)

- Apéritif offert par la municipalité



- **15h** : «Berthe au grand pied» une adaptation d'un texte médiéval et «Qui est Brigitte?», une adaptation d'un vaudeville français par des étudiants tchèques (en français)

- **21h** : «Un fil à la patte» de Georges Feydeau par la Compagnie Les Masqués



• **DIMANCHE 17 MARS**, au Centre Culturel des Augustins

- **15h** : «Trac'conté» et «Mais qui est enterré sous le lavoir?», de Pierre Magnan par Le TRAC

- **17h** : Lecture de «Votre maman» de Jean-Claude Grumberg par la Compagnie L'Albatros

Buvette ouverte du vendredi au dimanche. Possibilité de grignotage le samedi de 18h30 à 20h30. Tarifs : 8 € (entrée libre pour les contes du mercredi) et 15 € le PASS pour tous les spectacles

Renseignements : 04 90 66 51 93 ou 06 64 99 36 23 et à l'office du tourisme de Pernes : 04 90 61 31 04 ou sur le site internet : www.festivalbatros.fr

Le matin, l'après-midi, le soir : un programme pour tous, sur 4 jours, à vite noter sur vos agendas !

B. CRÉA PORCELAINES S'ACTIVE À PERNES ET AUX VALAYANS



Avec les beaux jours, les soirées bimestrielles de l'association B. Créa Porcelaines, qui se déroulent, de 17h30 à 20h, salle des Moissons au Centre Culturel des Augustins, reprennent à Pernes.

Gratuites et ouvertes à tous, ces soirées permettent aux décorateurs sur porcelaine et faïence de s'informer sur les arts du feu et aussi de partager leurs expériences. D'ailleurs jeudi 21 mars, le thème de la soirée sera : cuisson des porcelaines, problèmes et solutions ; quant à la soirée suivante, si le thème n'est pas encore connu, la date est déjà fixée au 16 mai prochain.

Après la dernière assemblée générale, les bénévoles de B. Créa Porcelaines ont décidé d'organiser, aussi, des après-midi documentation, qui seront réservées aux adhérents.

Au hameau des Valayans, l'activité peinture sur porcelaine a lieu tous les lundis de 14h à 17h dans la salle municipale. Depuis novembre, cinq personnes se sont déjà inscrites et viennent régulièrement aux séances. La bonne humeur est de mise, chacune peint ses porcelaines selon ses goûts avec l'aide de l'animatrice.

Afin que chacun puisse découvrir cette activité, la première séance est offerte... Alors pourquoi ne pas essayer ?

Rens. par messagerie : b.crea@hotmail.fr ou par tél. : 06 63 35 29 87.

À LA RASBOULIERIE, L'AMITIÉ EST TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS!

À la mi-décembre, les habitants et sympathisants des quartiers Reboul, Raspail et Juiverie ont accueilli le Maire, Pierre Gabert autour de la fontaine, qui ce soir là, servait du chocolat et du vin chaud.

Puis, au début de l'année 2013, les Rasbouliens ont fêté en grande pompe l'épiphanie. Pour l'occasion, Henriette et Jean Martino ont reçu chez eux les participants. Bien au chaud dans cette maison pernoise, ils ont dégusté frangipanes et brioches aux fruits jusqu'à ce que toutes les fèves de ces délicieux gâteaux des rois soient découvertes !

D'autres soirées vont suivre où convivialité et partage seront encore à l'honneur...





LES BALADES AUX LANTERNES REVIENNENT POUR LA BELLE SAISON DANS LES RUELLES Pernoises

La Confrérie des Lanterniers est en effervescence : elle tiendra son assemblée générale le 22 mars à 19h, à la Galerie de l'Abattoir. Ses activités se poursuivent tout au long de l'année et les dates et thèmes des prochaines balades sont d'ores et déjà arrêtées. Voici le détail de ces charmantes et conviviales balades :

- Mercredi 10 juillet : «Pernes : carriero et soustet»,
- Mercredi 24 juillet : «Monuments à travers les âges»,
- Mercredi 7 août : « Commerces et métiers d'antan »,
- Mercredi 21 août : «Fêtes, saints et religions».

Rappelons que le départ s'effectue à 21h30 (sauf le 21 août à 21h), place Frédéric Mistral, et que ces manifestations sont gratuites.

OUVERTURE DES MUSÉES POUR LA SAISON ÉTÉ 2013

MUSÉES COMTADIN DU CYCLE, DE LA MAISON FLÉCHIER ET DU COSTUME COMTADIN :

Du 13 au 30 avril : ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h à 17h.

Du 1^{er} mai au 28 juin : ouvert tous les jours sauf le mardi de 15h à 18h30.

Le 18 mai : la Nuit des Musées, ouverture de 20h à 22h30.

Du 29 juin au 15 septembre : ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30.

Du 16 septembre au 29 septembre : ouvert tous les jours (fermé le mardi) de 15h à 18h30.

MUSÉE DE LA VIEILLE ÉCOLE AUX VALAYANS

Du 29 juin au 1^{er} septembre, les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 12h30 et 15h à 18h30.

Rens. à l'Office du Tourisme par mail : contact@tourisme-pernes.fr ou tél. : 04 90 61 31 04.

DU NOUVEAU A CINEVAL : DEUX SÉANCES AU LIEU D'UNE!

Depuis de nombreuses années Cinéval propose la projection d'un film récent, deux mardis par mois. Mais, depuis le 12 mars, l'association présente aux cinéphiles deux séances au lieu d'une. Désormais le Centre Culturel des Augustins accueillera les spectateurs à 18h pour une projection « jeunesse » et à 20h30 pour une séance tout public. Vous trouverez ci-dessous le programme à venir :

- **MARDI 26 MARS à 18 h** : «**Hôtel Transylvanie**», film d'animation américain réalisé par Genndy Tartakovsky, avec Adam Sandler, Andy Samberg, Selena Gomez. Synopsis : Pour l'anniversaire de sa fille, la jeune Mavis, qui fête ses 118 printemps, Dracula invite les plus célèbres monstres du monde – Frankenstein et sa femme, la Momie, l'Homme Invisible, une famille de loups-garous, et bien d'autres encore dans son somptueux hôtel... Tout se passe très bien, jusqu'à ce qu'un humain débarque par hasard et se lie d'amitié avec Mavis...



- **MARDI 9 AVRIL à 18 h** : film d'animation «**Selkirk**»; synopsis : Selkirk, un jeune corsaire indiscipliné, navigue sur les mers du Sud à la recherche de trésors. A bord du navire « L'Espérance » commandé par le Capitaine Bullock, Selkirk se met un jour l'équipage à dos. Le jeune pirate se retrouve alors abandonné sur une île déserte. Il découvre la vie en pleine nature et apprend à se débrouiller pour devenir un véritable Robinson Crusoé.



donna la date de sa mort et que, à son corps défendant, il se mit à y croire.

Tarifs : Plein tarif : 5,50 € - Tarif réduit (-16 ans et adhérent) : 4 € - Carte d'abonnement : 8 € - (Familiale, valable 1 an et dans tous les villages du circuit Cinéval). Renseignements sur le site internet : <http://cineval84.free.fr> - tél./fax : 04 90 33 57 22.



• à 20h30 : «**Lincoln**», biopic américain de Steven Spielberg, avec Daniel Day-Lewis, Sally Field, David Strathairn... Synopsis : Les derniers mois tumultueux du mandat du 16^e Président des États-Unis. Dans une nation déchirée par la guerre civile et secouée par le vent du changement, Abraham Lincoln met tout en œuvre pour résoudre le conflit, unifier le pays et abolir l'esclavage. Cet homme doté d'une détermination et d'un courage moral exceptionnels va devoir faire des choix qui bouleverseront le destin des générations à venir.



• à 20h30 : «**Au bout du conte**», film français d'Agnès Jaoui, avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Agathe Bonitzer, etc. Synopsis : Il était une fois une jeune fille qui croyait au grand amour, aux signes, et au destin; une femme qui rêvait d'être comédienne et désespérait d'y arriver un jour; un jeune homme qui croyait en son talent de compositeur mais ne croyait pas beaucoup en lui. Il était une fois une petite fille qui croyait en Dieu. Il était une fois un homme qui ne croyait en rien jusqu'au jour où une voyante lui

LA NUIT DES MUSÉES REVIENT LE 18 MAI, DÈS 20h 15

Le samedi 18 mai, la Nuit des Musées débutera, sur la place Frédéric Mistral à 20h15, par des lectures de texte en provençal proposées par La Chourmo dis Afouga. Un circuit orchestré par la Confrérie des Lanterniers, au son des Tambourinaires du Comtat, conduira le public à une visite animée de tous les musées, y compris dans un musée mobile avec une collection privée, installé sur la place des Comtes de Toulouse par l'association «Candela».



• À 20h30 : arrêt à la **Maison du Costume** et au **magasin Drapier** pour un accueil par les membres du Conservatoire du Costume Comtadin, puis à 20h50, **lecture** préparée par la bibliothèque municipale et la Société de Lecture, sur le parvis des Augustins.

• À 21h10 : sous la Halle Couverte, **projection d'un clip vidéo** par l'association «la Nesque Propre», suivie de la visite de la Galerie de l'Abattoir et de son **salon d'aquarelle**, présenté par l'association «Aquadémia».

• À 21h30 : partez en direction de la **Maison Fléquier** pour une visite du musée et profitez des **danses folkloriques** du groupe «l'Escolodou Trelus».

• À 22h : arrêt dans le jardin d'Esprit Blanchard pour écouter le **poème** de Jean-Marie Aurard.

• À 22h15 : visite du **Musée Comtadin du Cycle** ainsi que de l'**Hôtel de Brancas**.

• De 21h30 à 23h30 : **mini-concert** organisé par l'association «Music Revolution» dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville, avant de lever le **verre de l'amitié**.

Toutes les activités sont offertes par la municipalité et les associations pernoises ; les musées sont ouverts de 20h à 22h30. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'office de tourisme au 04 90 61 31 04.

LE FUTUR CHANTIER DE LA MÉDIATHÈQUE OBLIGE LA LUBITHÈQUE À DÉMÉNAGER

Le projet de la médiathèque est aujourd'hui dans la phase dossier de consultation des entreprises, le permis de construire ayant été délivré. Cet important chantier qui va faire passer la structure de 300 à 950 m² nécessite le déménagement des deux structures de la lubithèque actuelle.



Pour ce faire, la ludothèque municipale a déménagé au 182 avenue de la Gare. Dur labeur pour l'équipe d'Edith Darbousset, responsable, puisque 1 600 jeux ont été transférés et réinstallés suivant l'organisation précédente afin que les adhérents puissent s'y retrouver plus faci-



lement. En dehors du public, rappelons que les écoles, la crèche, les assistantes maternelles et les maisons d'accueil maternelle se déplacent à la ludothèque. Dans ces locaux temporaires, chacun s'adapte et trouve, petit à petit, sa place. Les horaires d'hiver restent inchangés : lundi et jeudi de 10h30 à 12h ; mardi et vendredi de 16h à 18h ; mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, contact : 04 90 61 53 30.

Quant à la bibliothèque municipale, elle s'est installée dans l'ancienne épicerie du Couchadou, avenue Jean Jaurès, au niveau de la porte Villeneuve, elle est devenue «épicerie littéraire» ! Les locaux sont clairs, pas assez grands pour rassembler les 15 000 livres et magazines de la bibliothèque qui sont stockés ailleurs, mais sur Pernes ; ce qui permet aux animatrices, de fournir rapidement, l'ouvrage souhaité par un adhérent. Les horaires restent inchangés : mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, contact : 04 90 61 53 67. (Voir le programme 2013 ci-dessous)

LE PROGRAMME 2013 DE LA BIBLIOTHÈQUE : «ENTRE, ENTRE DANS LA COULEUR»

- Une lecture spectacle interprété par Louis Rama (lecteur) et Vincent Bauza (contrebasse) : «Blaise Cendrars, prose du Transsibérien de la petite Jehanne de France», suivi de «J'ai tué», **vendredi 15 mars, à 20 h 30**, aux ateliers Sinople. Cette lecture est aussi l'occasion de découvrir que ce poème n'est pas qu'un texte, mais aussi la forme d'une bande de papier de 2 mètres de long, couverte de couleurs vives : couleurs simultanées de Sonia Delaunay.



- «Le petit chaperon rouge», adaptation de Chloé Lejeune et Cécile Maillard, **samedi 16 mars, à 10 h 30**, à l'Espace Jeunesse - Tout public à partir de 6 ans. Il n'est pas question ici de raconter une nouvelle version méconnue de ce conte, mais de le revivre, d'y mettre un sens et de trouver les



éléments pour l'apprivoiser ensemble, petits et grands enfants.

Ce Petit Chaperon rouge nous guidera dans son histoire à la rencontre de personnages, mêlant humour et douceur, musique et poésie.



- «Territoire», de Wajdi Mouawad, par les Souffleurs d'Etoiles, **samedi 30 mars, à 20 h 30**, à l'Espace Jeunesse. L'oeuvre de Wajdi Mouawad est teintée de noir et les Souffleurs d'étoiles s'en emparent avec passion. En parallèle, ils prépareront une lecture théâtralisée de «Willy Protogoras enfermé dans les toilettes» avec une classe du collège qui sera ensuite donnée en public au mois de mai (date et lieu à déterminer).



- Toujours en mars, les Ateliers avec les Petits Débrouillards». Cette association nationale a pour but de renforcer les pratiques d'activités de culture scientifique et techniques. Ils animeront ainsi des ateliers autour de la couleur dans les écoles de Pernes, de la maternelle au primaire. De ces expériences naîtra un livret collectif mis en forme par la bibliothèque.



- En mai, conférence de Jean-Claude Gérodez «Qu'est-ce que la peinture ? On ne demande qu'à en parler...», **vendredi 31 mai, de 18 h 30 à 20 h 30**, à l'Espace Jeunesse. Cohérence d'un tableau, apprendre à voir, éduquer l'œil et la main... Notion et vie d'atelier, la peinture amateur, professionnelle, lecture d'une oeuvre classique, moderne, contemporaine.



© Martine Lafon «entre entre» détail fauteuil 2009 - «Les ex-voto du chaperon rouge»



**JEUDI 9 MAI,
DE 9 h À 19 h
NE RATEZ PAS
LA JOURNÉE DU
LIVRE ANCIEN ET
D'OCCASION**

L'association «Livres Ensemble» rassemble, comme chaque jeudi de l'Ascension, de nombreux exposants qui vont vous proposer des livres anciens et d'occasion.

Grâce à cette initiative, vous pourrez vous procurer des ouvrages de qualité, rares ou classiques, des livres d'art mais aussi des livres de poche. Chaque stand attirera votre regard et vous permettra forcément de faire une bonne affaire.



La soixantaine de participants vous donne rendez-vous sur la place Gabriel Moutte située devant l'office de tourisme et le long du quai de Verdun. Cette manifestation à l'initiative des membres de «Livres Ensemble» et de leur président, Hervé Heyte, attire, chaque année, de plus en plus de visiteurs, pour cette fête du livre en plein air.

Rens. : 06 72 91 89 75 - messagerie : livresensemblepernes@orange.fr

**LE PROGRAMME DE LA FÊTE VOTIVE
DE LA SAINT MARC , QUI SE DÉROULERA
DU 26 AU 28 AVRIL EST FIN PRÊT**

La municipalité et les associations pernoises vous proposent tout un panel d'animations pour la fête votive de la Saint Marc. Petits et grands seront charmés par les manèges des forains et leurs camions dévoilant de multiples choses à gagner ainsi que de savoureuses sucreries, ils s'installeront, à leur habitude, sur la place Aristide Briand tandis que les pompiers animeront la buvette dans les jardins de la mairie.

Le programme détaillé de la fête de la Saint Marc, jour après jour, est le suivant :

- **Le 26 : Soirée jeunes** dans les Jardins de la Mairie avec une ambiance «Dj/discothèque de plein air», à 20h30 avec **bulles et fumée**
- **Le 27: Abrivado** par Lou Touréou Pernen, à 11h au pont Notre Dame et **course camarguaise commentée** à 15h aux arènes municipales. Les enfants seront à la fête avec l'**initiation à la pêche** organisée par les Amis de la Nesque au Pont Notre-Dame, tandis que la Cie de l'Amère Bouteille les **maquillera** gratuitement de 15h à 18h sur la place Aristide Briand. **Apéro-bal** de 18h à 19h30 dans les Jardins de la Mairie et **soirée musicale** de 21h30 à 23h avec l'orchestre Pascal Mas, pour une ambiance variétés.



- **Le 28: Concours de pêche à la truite** ouvert à toutes les catégories de pêcheurs, doté de nombreux lots et récompenses, sous l'égide du Conseil général de Vaucluse et de la municipalité par l'Amicale des Pêcheurs des Gravières dès 8h à l'étang des Gravières, puis à 18h, **concert de la Saint Marc** par l'harmonie les Enfants de la Nesque sous la Halle Couverte. **Apéro-bal** de 18h à 19h30 dans les Jardins de la Mairie suivi d'une **soirée musicale** de 21h30 à 23h avec la revue plaisir de l'orchestre Nouvelle vague en petite formation.

Pour plus d'informations sur ces journées festives, contactez le service Culturel au 04 90 61 45 14 ou l'Office de Tourisme au 04 90 61 31 04.

**DANS LE PROGRAMME DE RÉCRÉAPATCH
RÉSERVEZ LE 9 MAI**

«Récrapatch», association toujours très active, prépare pour ses adhérentes un **stage de fabrication d'abats-jour** avec une intervenante au mois d'avril et une visite à l'Aiguille en Luberon, en mai. Dans ce même mois, les membres de Récrapatch vont organiser, le 9 mai de 8h à 18h, sur le parvis des Augustins, une **brocante pour les couturières réservée à la vente de tissus** (patch, couture ameublement, etc.), toutes merceries comme les boutons, fils, dentelles et matériel, tricot, laines, aiguilles, etc.

La vente de vêtements ne sera pas autorisée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association au : 04 90 66 51 07 / 04 90 29 71 76.



**GRAND PRIX DE LA
CHANSON
LE 23 MARS :
«LE PRINTEMPS
CHANTE À PERNES»**

Un concours de chant réservé aux amateurs se déroulera le samedi 23 mars au Centre culturel des Augustins. Plus de 1 000€ de prix seront répartis entre les différentes catégories. De plus, le grand gagnant fera la 1^{ère} partie du spectacle de la fête votive de la Saint Roch à Pernes, le lundi 19 août 2013 !

Vous pouvez vous inscrire à ce concours de chant sous six catégories, en solo ou en duo : • enfant à partir de 7 ans • ados (de 12 à 16 ans) • adultes à partir de 17 ans • auteur compositeur interprète de chansons inédites • voix opéra - opérette • variété.



L'accompagnement musical avec ou sans instrument se fera sur support CD, mp3 ou mini disque. Les sons et lumières seront dirigés par des professionnels et le concours sera présenté par Laurent Comtat. Les inscriptions auront lieu à partir de 14h30 et les éliminatoires à partir de 16h.

Une buvette tenue par l'association «Les Enfants du Milieu du Monde» sera à votre disposition et, en soirée, pendant la délibération du jury, un spectacle de «chanteurs latinos» de Tito et Samuel vous sera offert par la municipalité.

Renseignements et inscriptions (avant le 20 mars), contactez le Service Culturel par tél. au 04 90 61 45 14, mail : culture@perneslesfontaines.fr.



ACAP est là !



le mot de la présidente

L'ACAP GARDE LE CAP

En ce tout début de printemps, l'association des commerçants et artisans pernois démarre une nouvelle année riche en animations commerciales avec tout d'abord la Fête du printemps, journées pendant lesquelles les commerçants offriront des fleurs à leurs clients, puis nous continuerons avec la Fête des mères et la Fête des pères, qui termineront cette première moitié de l'année.

Comme toujours, l'ACAP organise des manifestations commerciales afin de promouvoir les commerces de notre village, c'est pourquoi il est indispensable qu'en ces temps de crise nous ayons le réflexe de dire « Consommons à Pernes », afin que notre commune garde son dynamisme et continue de rester cet endroit si animé, si prisé et où il fait bon vivre !

Karine Candale

**Il reste à la vente
(8 euros pièce)
quelques bols de
la soupe d'épeautre
de la Fête du patrimoine,
vous pouvez en acheter
auprès de
l'Office du Tourisme...**

DES FEMMES A L'HONNEUR DE LA TOMBOLA DE NOEL



Suite au tirage de la tombola de Noël organisée par l'Association des Commerçants et Artisans Pernois, Olga Roux, Nicole Hypolite, Simone Gourdon, Virginie Vaillant et Laurence Varlet, ont gagné chacune un carnet contenant 10 chèques de 50 € (soit 500 €) qu'elles ont pu dépenser dans les commerces pernois adhérents à l'ACAP.

UNE PATINOIRE EN CADEAU DE NOËL



Pour la première fois, l'ACAP, avec l'aide de la municipalité, a proposé, le temps d'une dimanche et pour le plus grand plaisir des enfants, une patinoire dans les jardins de la mairie. Merci aux bénévoles qui ont œuvré pendant ces deux jours: Marlène, Maud, Sandra, Nicole, Jean-Marie Aurard et à Patrick Robin, (Chris Service), Jean-François Tenon (Pharmacie Tenon), François Delay (MG Imprimerie), Yannick Libourel (Libourel Communication), la famille Félix (Pernes Optique), Pierre Pinero (Multiservices Géni Bât), Dany Tuchowski (CLA Sablage), Sandrine Guerin (Relax' Sand), Josiane Testud (Confort Ménager), Françoise Constant (Pharmacie Constant-Bres), Karine Candale (Garage des Fontaines), famille Testud (Weldom/Proxi/Testud Frères) et Laurence Mon-



NOTE DE LA MAIRIE, À L'INTENTION DES COMMERÇANTS : TOUT CHANGEMENT DE COULEURS, D'ENSEIGNES ET DE DEVANTURES, DE DEMANDE DE PANNEAUX SIGNALÉTIQUES, DE MODIFICATION DE FAÇADE OU DE TOITURE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION

Tout travaux de modification de façade, quelle soit commerciale ou pas, nécessite une déclaration préalable à déposer en mairie, au service urbanisme ; il en est de même pour les toitures. Vous souhaitez repeindre votre devanture, modifier votre enseigne, apposer une nouvelle signalétique sur votre façade, alors prenez contact avec le service urbanisme qui vous guidera dans votre démarche. Il est en de même pour tout panneau publicitaire que vous souhaitez installer sur la commune, en ou hors agglomération. Cette démarche au préalable, permettra d'éviter des coûts supplémentaires si l'installation ne s'avère pas conforme et nécessite une modification.

Le service urbanisme est ouvert tous les après-midi de 13h30 à 17h, sauf vendredi fermeture à 16h. Contact: 04 90 61 45 02 - mail: urbanisme@perneslesfontaines.fr

bienvenue

LE CERCLE AUX VALAYANS

Le Cercle change de gérant ; c'est le pernois, Jérémy Poole, qui en prend la succession. Avec le chef, Jordy Moulin, une nouvelle déco style bistrot industriel et la longue expérience de Jérémy Poole dans l'hôtellerie et la restauration, nul doute que Le Cercle va attirer une clientèle nombreuse. Ouvert à partir de 6h30, vous pourrez y déguster de bons petits plats le midi, accompagnés d'une riche sélection de vins régionaux. Avec les beaux jours et les soirées de dimanche, vous pourrez vous installer en terrasse ou dans la salle, pour prendre un « apéro gourmand » et participer aux soirées à thème. Quant aux amateurs de sport, ils seront à l'honneur avec un écran géant ; toutes les associations seront les bienvenues.

CONTACT : Le Cercle – 98 place de la Mairie – 84210 Les Valayans. Fermeture le dimanche hors saison d'été sauf le matin des vide-greniers – Tél en cours d'attribution.





ACAP est là !

bienvenue

1 RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE ET MASSAGE ASSIS

«Lorsque l'on touche aux pieds, on touche à l'âme» tel est le dicton de Corinne Simon, praticienne diplômée en réflexologie plantaire. Cette méthode consiste à exercer un toucher adapté sur des points spécifiques du pied afin de localiser les tensions et dysfonctionnements de l'organisme et de rétablir l'équilibre. Elle contribue également à soulager les douleurs articulaires et vertébrales tout en respectant le corps et en améliorant ses fonctions. Elle a la capacité d'agir de manière préventive mais ne se substitue pas à un traitement médical.

Tout comme la réflexologie, le massage amma est une approche énergétique millénaire basée sur les principes des médecines traditionnelles japonaise et chinoise.

En plus d'être stimulant, il permet un état profond de relaxation et de bien-être ! Le massage amma assis se pratique sur une chaise, habillé et exclut le traitement des jambes.

Corinne, en pratiquant l'une ou l'autre discipline, vous offrira un moment de détente absolu.

Contact : Corinne Simon
602 chemin du Val de Guilhaud
84210 Pernes
Tél. : 04 90 61 24 73
Port. : 06 79 75 67 20.



2 PIZZA PRONTO

Changement de propriétaire à Pizza Pronto ! Désormais, ce sont Tani et Jean-Claude Martin (anciens propriétaires du restaurant savoyard «la Flambée» à Carpentras) qui vous accueillent à Pizza Pronto.

Ils vous proposent toutes sortes de pizzas, mais également des spécialités savoyardes (le tout cuit au feu de bois), à emporter ou à manger sur place.

Les horaires d'ouverture s'articulent ainsi, du mardi au samedi midi et soir ; le dimanche soir, alors que le lundi est le jour de fermeture.

Contact : Pizza Pronto
Tani et Jean-Claude Martin
62 avenue de la Croix Couverte
84210 Pernes - Facebook : pizza pronto pernes les fontaines
Tél. : 04 90 60 34 26.



PATCH WORKS SERVICES 3

Un nouveau service à la personne est né avec Béatrice Tortel, qui vous propose depuis novembre, toute une gamme de services, ponctuels ou réguliers, à savoir : l'aide administrative, la garde d'enfant de plus de 3 ans, préparation de repas, maintenance et vigilance de votre maison, livraison de courses, ainsi que toutes autres tâches ménagères et quotidiennes. Grâce à Béatrice et «Patch Works Services» vous disposerez de plus de temps pour vos proches ou pour vos activités.

Contact : Béatrice Tortel
846 Chemin de la fabrique
84210 Pernes-les-Fontaines
Tél. : 06 52 70 12 12.
<http://www.patchwork-services.fr>



MON COURTIER EN SERVICES 4

Un besoin ? Besoin d'effectuer des travaux de toutes sortes chez vous et vous ne savez pas à qui vous adressez ? Besoin d'une baby-sitter de toute urgence et vous n'avez personne de confiance sous la main ? Ou tout simplement, vous êtes pressés et voulez une réponse immédiate et efficace ?

Voici la solution et un seul numéro à composer, celui de Franck Patoor !

Franck a sélectionné pour vous les meilleurs prestataires de service dans tous les domaines, pour vous orienter directement vers le professionnel qu'il vous faut selon vos besoins.

Il a effectué une sélection rigoureuse d'intervenants, en les rencontrant personnellement, en analysant leur savoir-faire, leur fiabilité et leur sérieux.

Franck vous mettra en relation avec ces prestataires de service, triés sur le volet et vous n'aurez plus qu'à choisir celui qui vous convient le mieux. Il n'y a aucune obligation d'acceptation de votre part et ce service est gratuit.

Contact : Mon Courtier en services 171 chemin Joseph Roumanille 84210 Pernes-les-Fontaines - messagerie : contact@moncourtierservices.com
Tél. : 06 41 66 44 14
www.moncourtierservices.com



ACAP est là !

bienvenue

5 MADE IN CAKE

Liée aux Etats Unis par quelques racines avec la famille présidentielle Obama, la ville de Pernes accueille aujourd'hui, une pâtisserie américaine.

Depuis juillet dernier, Catherine Pierard vous propose ses gâteaux qu'elle a appris à confectionner aux Etats-Unis, pays où elle retourne, une fois par an, afin d'être au courant des dernières tendances en la matière et de se perfectionner.

Ainsi Catherine confectionne à votre demande et suivant le thème que vous aurez choisi, des pièces uniques à s'offrir à l'occasion d'un mariage, baptême, anniversaire, de fêtes d'entreprise ou tout simplement pour se faire plaisir.

La créativité de Catherine vous permettra d'éblouir vos invités avec un gâteau non seulement d'aspect original, festif, mais également doté d'un réel raffinement avec des fleurs telles des orchidées ou pivoinées... plus belles que nature et d'un goût exquis pour le palais.

**Contact : Made In Cake
Catherine Pierard - site :
<http://www.madeincake.net>
Mail : infos@madeincake.net
Tél. : 06 08 65 20 00.**



6 FRÉNÉSIE

Une nouvelle boutique de prêt-à-porter a ouvert ses portes à Pernes au mois de décembre.

Stéphanie Jourdan vous propose des vêtements pour femme dans des tendances actuelles et colorées, des marques telles qu'Anatopik, Molly-Backen, Lollipop, Cimarron Jeans...

Nul doute que toutes les femmes d'aujourd'hui, actives et dynamiques, vont s'y précipiter.

Vous trouverez, également, chez «Frénésie» tout un panel d'accessoires (maroquinerie, bijoux, parapluies, etc.) pour agrémenter vos tenues sans éclater votre budget.

N'hésitez pas à franchir le seuil de la boutique pour y jeter un coup d'œil, car les arrivages sont réguliers !

**Contact : Frénésie
72 avenue Perle du Comtat
84210 Pernes - Tél. : 04 90 51 05 43
du mardi au samedi : 9 h à 12 h et
14 h 30 à 19 h.**



LE RELAIS DES GARRIGUES AUX VALAYANS

Depuis le 18 octobre dernier, l'ancien «Café des Frangines» des Valayans est devenu «Le Relais des Garrigues».

Jocelyne et Pascal Bouby vous accueillent dans leur bar-restaurant et vous proposent du lundi midi au samedi midi des formules déjeuner avec entrée buffet + plat du jour ou grillade + dessert + café au prix raisonnable de 13€.

Au Relais des Garrigues, vous pouvez sur réservation, y organiser vos repas de groupe, à thème, vos soirées d'anniversaire, karaoké, etc.

Dès l'arrivée des beaux jours des grillades party seront également mises en place les vendredis et samedis soir et le dimanche midi.

**Contact : Jocelyne et Pascal Bouby
1307 route du Thor
84210 Les Valayans
Tél. : 04 90 62 00 15.**

**Parking privé.
Du lundi au samedi de 7h à 20h
Fermeture le dimanche sauf au printemps, où il est prévu une ouverture le dimanche midi.**

ALT AUX POILS

Laetitia Dal Molin, installée depuis juin 2012, vous propose un service de salon de toilettage itinérant pour chien. Cette jeune femme a eu la brillante idée d'aménager un ancien fourgon de pompier en véritable salon de toilettage pour chiens avec toutes les commodités d'un salon classique: baignoire, eau, électricité, chauffage, y compris un coin boutique! Ce service regroupe de nombreux avantages: plus besoin de vous déplacer, de perdre votre temps dans les embouteillages puis dans une salle d'attente. Désormais, les heureux propriétaires peuvent vaquer à leurs occupations chez eux tandis que Laetitia s'occupe de leur animal de compagnie.

**Contact : Alt aux Poils
Tél. : 07 78 84 23 91
déplacement dans un rayon de
25 km autour de Pernes
du lundi au vendredi
à partir de 9h. Tarifs identiques à
un salon classique.
www.alt-aux-poils.fr**

I N F O P U B
 CONTACT TARIF
 200€ le pavé 1/8
 50 € pour les artisans et commerçants pernois
 mairie de Pernes : François VACHET
 tél. : 04 90 61 45 12

infos services

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES

Patrick GAUTIER & Fils

ELAGAGE ET ABATTAGE DES ARBRES
 TAILLE DES HAIES - DÉBROUSSAILLAGE
 TRAVAUX MOTOCULTURE
 ENTRETIEN PARC & JARDIN
 NETTOYAGE DE PINÈDE



ENTREPRISE AGRÉÉE POUR L'ABATTAGE DES ARBRES MALADES

33, LES MEYRENNES

04 90 66 43 42
09 52 17 62 67



ELECTROMÉNAGER IMAGE & SON

Votre nouveau magasin Proxi Confort
 à 5 mn de chez vous !!

Electroménager : machine à laver, réfrigérateur, congélateur...

Petit électroménager : cafetière, aspirateur, grille-pain...

Image et son : télévision, lecteur DVD, home-cinéma...

Ouvert du lundi au samedi - TESTUD Frères - Parking Weldom
 Tél. : 04 90 66 54 04

603 avenue Charles de Gaulle - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

Coin Coupe Véronique
 Styliste - Visagiste
04 90 61 53 97
 Avec ou sans rendez-vous,
 possibilité de rendez-vous entre midi et deux.



Salon Mixte
 Soins détente
 Extensions
 Maquillage
 Sacs et bijoux

Du mardi au samedi
 9h à 12h - 14h à 18h 30

49, cours de la République
 84210 Pernes-les-Fontaines



PWServices Patch Works Services

Aide administrative
 Livraison de courses à domicile
 Garde d'enfants de + de 3 ans
 Garde d'animaux domestiques
 Préparation de repas
 Ménage / Repassage
 Maintenance & Vigilance
 de votre maison



Béatrice TORTEL
 Tél. 06.52.70.12.12
 846 chemin de la fabrique
 84210 Pernes-les-Fontaines
www.patchworks-services.fr

Entreprise agréée par l'Etat
 50% de réduction d'impôts



Jean-Marc TORRONTERAS
 JARDINIER PAYSAGISTE

06 22 00 81 39

ENTRETIEN :
 taille, débroussaillage, abattage
 CREATION :
 arrosage automatique, plantations,
 jardin d'agrément, maçonnerie paysagère,
 terrassement, piscine et clôture



**ELAGAGE TOUTES HAUTEURS
 ABATTAGE
 BOIS DE CHAUFFAGE
 ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
 DEBROUSSAILLAGE**

06 16 98 25 52 - 04 90 36 05 78



Julien MILLETTE

Taille - Élagage - Débroussaillage
 Aménagement de massifs
 Petits travaux agricoles
 Traitement phytosanitaire...

1744 ROUTE DE SUDRE

06 25 21 57 38



PASCAL ET VÉRONIQUE ÉVÉRAGGI

**Jardinerie
 DES FONTAINES**
 anciennement Les Massifs de Provence

PLANTES - PÉPINIÈRES - DÉCORATION - CONSEILS ET
 DEVIS GRATUITS - CRÉATION DE JARDINS - LIVRAISON

NOUVEAUTÉ : ANIMALERIE «VIVANT»
 du lundi au sam. : 9h-12h15/14h-19h - dim. : 9h-12h30/14h30-18h30
 723 GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
 pascal.beveraggi@wanadoo.fr **04 90 66 41 22**

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

MÉDIATHÈQUE ET LE PADD, les bonnes nouvelles de ce début d'année

Peu de feux sont au vert en ce 1^{er} trimestre 2013, si l'on regarde du côté de la gestion des affaires municipales et des projets. Mais en cherchant bien, on en trouve !

La vraie bonne nouvelle, c'est le lancement de la nouvelle médiathèque, avec un programme initié par l'opposition et désormais adapté aux besoins (un projet de 2100 000 €). Enfin, dirons-nous ! Il aura fallu en effet plus de 4 ans pour finaliser les plans ; des hésitations et un retard qui coûteront 500 000 € de perte de subventions aux Pernois. La Région et le Département, pris par leurs nouvelles contraintes budgétaires, n'aideront pas le projet au-delà de leurs engagements contractuels habituels.

L'autre bonne nouvelle, c'est **l'approbation par le Conseil du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, élément essentiel du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui fixe, en matière d'urbanisme, les dispositions de notre développement pour les 10 prochaines années. Son contenu réjouit l'opposition, puisqu'il assurera enfin la protection de nos espaces agricoles et naturels sensibles, favorisera le renforcement du centre et permettra, par des mesures d'économies du foncier, la maîtrise de l'urbanisation nouvelle. Finis donc l'étalement urbain et le grignotage de nos coteaux boisés. Bienvenue à la mixité de l'habitat, avec 30% de logements sociaux dans les nouveaux programmes de construction. Un vrai programme de l'opposition !

En réalité, il a bien fallu respecter les consignes de l'Etat, les dispositions du SCOT et les propres hypothèses de travail du Programme Local de l'Habitat (PLH) des Sorgues du Comtat. Le hic, c'est que le PADD ne peut pas être appliqué immédiatement, (il n'est pas opposable aux tiers) et que le maire a décidé de reporter l'approbation du PLU après les élections de 2014 sous des prétextes administratifs peu convainquants ! Espérons que la municipalité saura s'opposer aux pressions de propriétaires et promoteurs qui continuent à vouloir profiter des largesses de l'ancien POS.

Autre bémol, l'immense vide laissé par le secteur de la gare, aucun projet, aucune réflexion sur ce quartier. Cela nous paraît inconcevable de ne pas intégrer un projet de développement de ces biens communaux dans le cadre de cette importante étude d'urbanisme.

Mais il n'y a pas que des bonnes nouvelles. Le dérapage budgétaire présenté par la majorité lors du Conseil du 20 décembre est surprenant. On a appris en effet que les dépenses de fonctionnement « à caractère général » augmenteraient en 2012 de 13,2% (!) par rapport aux dépenses réelles de 2011. Des factures d'électricité en hausse de 29,5% sur 2 ans. Des combustibles en hausse de 67% (oui, vous avez bien lu !!) par rapport à 2011. Ces chiffres donnent la chair de poule en cette période de vaches maigres. Sincèrement, on attendait mieux d'une « gestion en bon père de famille ».

La deuxième mauvaise nouvelle, c'est la révélation des **modalités de vente à Mistral Habitat de 2 biens communaux**. D'une part, la commune vote l'attribution d'une double subvention de 50 000 € à l'organisme HLM pour équilibrer ses opérations. D'autre part, on découvre que la mairie a fait une importante plus value en revendant les biens à Mistral Habitat, plus chers qu'elle ne les avait achetés. La commune se comporte, pour la construction de logements sociaux, comme un marchand de biens qui fait de la spéculation. On savait le maire peut enclin à favoriser l'accès au logement des familles modestes, prenant souvent comme excuse l'absence ou le prix excessif des terrains. Il fait ici preuve d'une grande hypocrisie en faisant lui-même monter les prix.

On se consolera en apprenant que l'Hôtel de Brancas, monument historique, va faire l'objet d'un important réaménagement de plus de 2 millions d'euros. Une belle occasion d'engager un programme ambitieux d'économies d'énergie et de mesures facilitant l'accès aux handicapés.

Les conseillers municipaux de l'opposition Mario Moretti, Annie Rey, Françoise Desjames, Bruno Verdi. Vous pouvez nous contacter au 06 72 84 65 63



IL FAUT ÉCRIRE VRAI !

Le texte de l'opposition, une fois de plus m'oblige à prendre la plume pour donner aux Pernois et aux Valayannais une information juste, vraie, complète et impartiale.

- Concernant la médiathèque, l'initiative en vient au Conseil municipal et, s'il est vrai que l'opposition a formulé différentes observations lors du premier projet qui était plus modeste, la paternité en revient au conseil, au personnel de la ludothèque et de la bibliothèque, à la Société de lecture et aux nombreux utilisateurs de ces deux structures.

Quant au délai, un projet de 1,66 M€ HT (1,45 M€ pour les travaux + 210 000 € pour les honoraires et les assurances) ne se décide et ne se monte pas en six mois ; concernant les subventions, il a été omis de préciser que la DRAC finance le projet à hauteur de 50 %, soit 840 000 €, que le Conseil régional ne finance pas, depuis plusieurs années, les bâtiments mais uniquement l'informatique et le mobilier (les subventions seront demandées). Quant au Conseil général, la commune dispose d'un contrat d'aide financière triennal (la contractualisation) pour 122 000 € par an.

- Concernant le PADD, je préciserai que le retard pris dans la révision est liée à de nouvelles études que l'on doit mener (une sur le bruit, l'autre sur la définition d'une nouvelle zone de protection du patrimoine et des paysages). Il est prudent et cohérent que ces dossiers avancent en même temps, car l'un peut agir sur l'autre.

Pour ce qui est de la gare, le projet existe, l'opposition en a d'ailleurs voté la première tranche au Conseil du 13 février 2013, avec l'aménagement d'un restaurant dans le bâtiment des voyageurs.

- Concernant le dérapage budgétaire, je me permettrai de rappeler qu'un budget se gère globalement et que c'est le résultat final de l'exercice qu'il faut prendre en compte et non un chapitre que l'on isole du reste du budget. Faisons parler les vrais chiffres. La gestion 2012 du budget communal fait ressortir un résultat positif final : recettes réelles moins dépenses réelles (épargne brute) de + 1 684 660 €.

L'indicateur de santé financière qui est l'épargne nette (épargne brute moins le remboursement en capital) est de + 1 057 288 €. Cet indicateur doit être positif et plus il est important, plus la santé financière de la commune est bonne et plus les possibilités d'emprunts sont grandes.

Revenons maintenant dans le détail du chapitre de fonctionnement, à savoir les charges à caractère général qui seul est visé par l'article de l'opposition. Il augmente, sur l'année 2012, de 12,34% par rapport à 2011. Ces lignes qui augmentent beaucoup sont liées à des augmentations indépendantes des décisions de la municipalité, avec en particulier le coût de l'énergie.

Ainsi l'électricité a augmenté de 15,98% entre 2011 et 2012, ceci est dû à l'augmentation des tarifs, à un mois de février 2012 très froid et à une mise en service de nouveaux bâtiments comme la nouvelle salle J. Ragnotti et ses annexes au complexe sportif, quelques extensions de l'éclairage public et plusieurs compteurs de chantier (les logements de la gendarmerie, les maisons rue Victor Hugo et cours de la République). Le combustible a augmenté de 50% (et non de 67% comme précisé dans l'article) entre 2012 (88 400 €) et 2011 (58 800 €) ; il était, en 2010, de 64 500 €, ces valeurs sont à interpréter bien sûr en fonction de l'augmentation du combustible qui, en 2012, a été non négligeable (autour de 15%), des périodes froides que l'année a pu connaître, et les mois de janvier et février 2012 ont été particulièrement froids, et aussi des dates de livraison du fuel, car si une cuve est remplie en décembre ou en janvier, les résultats sur l'année sont faussés.

Il y a aussi, dans ce grand chapitre, une augmentation conséquente des travaux réalisés par les services techniques (avec leurs fournitures) pour le mieux être des habitants et, bien sûr, notre belle Fête du Patrimoine, qui n'arrive que tous les quatre ans.

- Concernant la vente de deux biens communaux à Mistral Habitat : l'immeuble rue Gambetta, a été acheté 207 000 €, pour trois appartements et un terrain. Mistral Habitat en a proposé l'achat pour 175 000 €, en laissant le logement du rez-de-chaussée à la mairie pour en faire un local d'activité. Le terrain avenue Perle du Comtat, jouxtant l'orée de Pernes, est vendu, toujours sur proposition de Mistral Habitat, 222 000 € pour 2 245 m² en zone U du POS, soit 98,88 € le m², alors que le marché se situe à un minimum de 150 € le m². Sur ces deux opérations, je vous demande de chercher la plus-value et où se situe l'hypocrisie ?

- Concernant enfin l'Hôtel de Brancas, le programme qui s'engage pour 2 M d'euros, avec 40 à 45% de subvention de la DRAC, va s'échelonner sur six ou sept ans.

Voilà la vérité sur les différents éléments soulevés par l'article. Je laisse les Pernoises, les Pernois, les Valayannaises et les Valayannais seuls juges de la situation.

Le Maire, Pierre Gabert

MANIFESTATIONS DE MARS À JUIN 2013



BIENVENUE À M. ARNAUD, NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE DE NOTRE COMMUNE

Bruno Arnaud, conciliateur de Justice, a été mandaté pour assurer des permanences dans notre commune et remplace M. Alleins, qui a officié à Pernes durant de nombreuses années et que nous remercions pour tous les services qu'il a pu rendre aux Pernois.

De formation juridique et actuellement à la retraite, Bruno Arnaud tient des permanences depuis mars sur rendez-vous, rue Cavalerie, le 2^e lundi de chaque mois à partir de 9h et le 3^e jeudi de chaque mois à partir de 14h.

La mission du conciliateur de justice consiste à faciliter le règlement amiable des différends qui peuvent naître entre particuliers, en écoutant chacune des parties et en s'efforçant de trouver avec elles un accord sur les divers points de vue exposés.

Son champ d'application est large, puisqu'il va des conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises, des problèmes de voisinage, problèmes entre propriétaires et locataires, problèmes avec les fournisseurs, problème liés à un achat mobilier ou une acquisition immobilière, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, etc.

Ce règlement amiable, lorsqu'il est possible, peut fournir une solution rapide au problème posé, évitant ainsi le recours aux tribunaux judiciaires, une procédure souvent longue et onéreuse.

Le recours au conciliateur est entièrement gratuit, le conciliateur agit en toute indépendance, sous le contrôle des tribunaux et il est tenu à l'obligation de secret. Les informations recueillies ou les constatations auxquelles il procède ne peuvent être divulguées.

MÉMO :

Permanence du conciliateur de Justice chaque 2^e lundi de chaque mois à partir de 9h et le 3^e jeudi de chaque mois à partir de 14h, au 22 rue Cavalerie – trésor public – 1^{er} étage.

MARS 2013

• 15 : Lecture spectacle «Blaise Cendrars, prose du Transsibérien de la Petite Jehanne de France» par Po'Art et la Bibliothèque avec Louis Rama (lecteur) et Vincent Bauza (contrebasse) aux ateliers Sinople à 20h30, av. de la gare. Tél 04 90 40 01 71

• 15, 16 et 17 : 4^e Festiv'Albatros. Rens. : 04 90 66 51 93/www.festivalbatros.fr

• 15 au 27 : Expo à la Chapelle des Pénitents blancs «Herbier de plantes sauvages comestibles» de l'association «un Savoir Oublié». Rens. : 06 42 16 61 19

• 16 : Trophée du Président par les Amis de la Nesque, parking du Marché. Rens : 06 63 56 48 80

• 16 : «Le petit chaperon rouge» adaptation de Chloé Lejeune et Cécile Maillard organisé par la Bibliothèque à l'Espace Jeunesse à 10h30

• 17 : Football : les seniors1 en DH reçoivent Istres au stade Gustave Rame à 15h. Les seniors2 en PHA reçoivent Châteaurenard au stade Gustave Rame à 13h. Rens. : 04 90 60 73 02

• 19 : Journée nationale du souvenir pour la guerre d'Algérie.

• 19 : Rendez-vous culturels de Fléchier «Femme Peintre, Femme Libre» par Marianne Chollet à 18h à la Maison Fléchier. Rens. : 04 90 61 65 80

• 22 : AG de la Confrérie des Lanterniers à 19h dans la Galerie de l'Abattoir

• 22 : Soirée poético-picturale avec Sophie Roux et Anouk Bartolini avec «la croyance dans l'art, la bohème artistique» à 18h30 par Po'Art au 127 av. de la Gare.

22 : «La culotte» de Jean Anouilh par les Baladins des Fontaines à 21h aux Augustins. 06 11 65 44 99

• 23 : Carnaval aux Valayans, RV place de la mairie à 15h30. Rens : 04 90 62 08 84

• 23 : «Le printemps chante à Pernes» concours de chant aux Augustins. Rens. : 04 90 61 45 14

• 24 : Concert de printemps des Enfants de la Nesque à 16h30 aux Augustins

• 24 : Vide greniers de 6h à 20h place Gabriel Moutte et lit de la Nesque.

• 27 : Réouverture du Marché du soir des producteurs de 18h à 20h place Frédéric Mistral.

• 27 : Forum «CV'raiment bien» par l'Espace Jeunesse. Rens : 04 90 66 52 44

• 29 mars au 11 avril : Expo à la Chapelle des Pénitents blancs de Maïté Félix

• 29 mars au 4 avril : Expo à la Galerie de l'Abattoir de Philip Auguste Hartley

• 30 : Carnaval. Départ à 14h de la place Fléchier. Rens : 06 71 96 96 96

• 30 : «Territoire» de Wadji Mouwad par les Souffleurs d'Etoiles proposé par la Bibliothèque à l'Espace Jeunesse à 20h30

• 30 et 31 : Coupe de France de BMX, route de Mazan. Rens : 06 30 27 58 76

• 30 : Claude Chalabreysse dédicace son livre «Sensations voyageuses», librairie «Des bulles et des Lignes» 37 place du portail neuf, de 11h à 12h30 et de 16h à 18h

AVRIL 2013

• 1^{er} : Vide Grenier par A.I.L.E places du Marché, Gabriel Moutte et lit de la Nesque. Rens : 06 64 14 38 40

• 1^{er} au 7 : Semaine du développement durable (voir programme page 47)

• 5 avril au 11 mai : Expo galerie Traces des œuvres d'Abdelkader El Issaoui au 224 cours Jean Jaurès (Couchadou). Rens. : 06 87 36 40 73

• 5 au 11 : Expo à la Galerie de l'Abattoir de poèmes par « Plume des Fontaines » pour le «Printemps des poètes à Pernes»

• 5 avril au 25 mai : Expo à la Galerie de l'R du Cormoran des œuvres de Pierre Blanchard. Rens. : 04 90 66 18 39

• 5 : Soirée poético-picturale avec Hannah Doulière «les environnementalistes, le paysage et la perspective, nouvelle interprétation de l'espace...» à 18h30 par Po'Art, 127 avenue de la Gare. Rens. : 04 90 40 01 71)

• 6 : Cycle d'écriture avec Cathy Felman par la bibliothèque de 9h à 12h à l'office de tourisme.

• 6 : Fête de la danse, à 19h30 aux Augustins, repas-spectacle «La nuit des rêves». Rens. : 04 90 61 65 80.

• 7 : Safari pêche à la truite par l'Amicale des Pêcheurs des Gravières 2271 rte de Mazan. Rens. : 06 81 77 53 11

• 12 : Les Carnets du Ventoux et la municipalité présentent «René Satte chante Serge Bec», à 20h30 à l'Espace Jeunesse

• 12 au 25 : Salon du Printemps des Artistes et Amateurs Pernois, Chapelle des Pénitents blancs avec Le Zhang.

• 12 au 18 : Expo à la Galerie de l'Abattoir des peintures d'Huguette Chasseloup

• 13 au 19 : Séjour au centre de vacances d'Aurel. Rens. 06 27 65 30 10 / e-mail: colo-aurel@perneslesfontaines.fr

• 13 et 14 : Rallye de Venasque. Rens. : 04 90 76 84 37

• 14 : Les seniors1 en DH reçoivent Saint Rémy au stade Gustave Rame à 15h.

• 14 : Journée interclubs par l'Aéro Model Club des Valayans. Rens : 06 82 19 47 98

• 14 : Vide greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans.

• 14 : «Pernes en Fleur». Renseignement : 06 80 85 99 22 Vide jardin : réservation au 04 90 61 45 14.

• 14 : Les seniors2 en PHA reçoivent St Rémy au stade Gustave Rame à 13h.

• 15 : Inauguration à 11h du rond-point des anciens combattants d'Algérie (à côté de l'école Marie Mauron).

• 15 au 19 : Stage de théâtre pour 5-8 ans et 9-13 ans par la Cie «Un caillou dans la fontaine». Rens. : 04 88 84 43 49

• 16 : RV culturels de Fléchier «Camus et la Provence» par Roger Colozzi à 18h à la Maison Fléchier. Rens : 04 90 61 65 80

• 17 : «Pernes ramène sa... fraise», place Frédéric Mistral à partir de 15h.

• 19 au 25 : «Hommage» - exposition à la Galerie de l'Abattoir sur le portrait de Danielle Gau

• 20 : «Une journée pour la Nesque 2013» par « la Nesque Propre». RV à 7h45 place du Marché à Pernes et à 7h45 devant la mairie aux Valayans.

• 22 : Réunion à 18h30 au centre culturel des Augustins, gendarmes, élus et police municipale présenteront dispositif et avantages de l'opération «participation citoyenne»

• 22 au 26 : Atelier poterie aux Valayans pour enfants (œuvres exposées à la salle des fêtes le vendredi 14 juin à 17h30). Rens. : 04 90 62 08 84/06 88 49 78 65

• 23 au 26 : Stage «hip hop» à l'Espace Jeunesse. Rens 04 90 66 66 94

• 24 : Balade gourmande organisée par l'Office de Tourisme à 14h. Réservation : 04 90 61 31 04

• 26 : AG des Riverains et Amis du Chemin de Saint Gens, à 18h à l'Espace Jeunesse

• 26 avril au 2 mai : Expo à la Galerie de l'Abattoir de peinture et sculpture par Claire Pihery. Ouverture de 10h30 à 12h et de 15h à 17h.

• 26 avril au 2 mai : Expo peinture et terre de Romanin et Pascale Balay, à la Chapelle des Pénitents blancs

• 26, 27 et 28 : Fête de la Saint Marc (voir programme page 31)

• 27 : Abrivado et courses camargaises

• 28 : Football, les seniors1 en DH reçoivent 1^{er} canton au stade Gustave Rame à 15h. Les seniors2 en PHA reçoivent Monclar au stade Gustave Rame à 13h.

MAI 2013

• 3 au 16 : Expo Chapelle des Pénitents de Béatrix Agius, peintre décorateur

• 3 : Soirée poético-picturale avec Chantal Duquéroux-Rozwens «le Bauhaus et son école» à 18h par Po'Art au 127 av. de la Gare. Rens : 04 90 40 01 71

• 4 : Trophée de la ville par Les Amis de la Nesque, parking du marché. Rens. : 06 63 56 48 80

• 4 : Fête de Pernes Avenir Solidaire de 9h à 20h, sous la Halle Couverte. Prix du repas : 10€. Rens : 04 90 61 37 59/ verdi.bruno@orange.fr

• 5 : Bourse d'échanges par l'Aéro Model Club aux Valayans. Rens : 06 82 19 47 98

• 8 : Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rassemblement à 11h place Aristide Briand, cérémonie 11h30 pl. Louis Giraud

• 9 : Journée du livre ancien et d'occasion par Livres Ensemble de 9h à 19h, quai de Verdun et place Gabriel Moutte. tél. : 06 72 91 89 75

MANIFESTATIONS DE MARS À JUIN 2013

- 11 : Cycle d'écriture avec Cathy Felman par la bibliothèque de 9h à 12h à l'office de tourisme. Rens : 04 90 61 53 67
- 12 : Football : les seniors1 en DH reçoivent Toulon au stade Gustave Rame à 15h. Les seniors2 en PHA reçoivent Courthézon, stade Gustave Rame à 13h.
- 12 : Safari pêche à la truite par l'Amicale des Pêcheurs des Gravières au 2271 route de Mazan. Rens : 06 81 77 53 11
- 12 : Championnat de ligue de Provence toute catégorie de 8h30 à 18h sur la piste du Val de Guilhaud. Entrée : 5€. Rens.: 06 37 33 93 38
- 12 : Vide greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans. Rens.: 06 80 85 89 22
- 14 : Balade « Lou cat de Perno » organisée par l'Office de Tourisme, départ à 10h. Réservation obligatoire : 04 90 61 31 04
- 14 au 17 : Tournoi inter associations au complexe sportif Paul de Vivie. Rens. : 04 90 66 33 43
- 14 : RV culturels de Fléchier « Naissance de la photo » par André Ravix à 18h, Maison Fléchier. Rens : 04 90 61 65 80
- 15 : Collecte de sang à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15h à 19h30. Rens. : 04 90 61 30 57
- 17 au 30 : Salon d'aquarelle à la Galerie de l'Abattoir et à la Chapelle des Pénitents blancs, par « Aquademia »
- 17 au 30 : Expo de Dany Mery et Mercédès Lisowski à la Maison des Artistes, avenue du Barriot.
- 18 : Course camarguaise par Lou Touréou Pernen, à 16h, aux arènes.
- 18 : Nuit des Musées. Renseignements : 04 90 61 45 14
- 19 : Journée américaine par «American Cars N'Bikes», Jardins de la Mairie : expo de véhicules américains et élection du plus beau, initiation danse country, concert. Rens. : 06 10 35 46 70
- 24 : Soirée poético-picturale avec Hannah Doulière «les performeurs et le happening, le corps comme support de création...» à 18h30 par l'association Po'Art au 127 avenue de la Gare. Rens : 04 90 40 01 71
- 24 mai au 22 juin : Expo galerie Traces de Michel Racois 224 cours Jean Jaurès. Rens.: 06 87 36 40 73
- 26 : Vide greniers de 6h à 20h place Gabriel Moutte et lit de la Nesque.
- 26 : Journée d'échange toutes collections pour les amateurs par le Cercle des Collectionneurs au centre culturel des Augustins, de 9h à 19h. Pas de vente, entrée gratuite. Rens. : cercle.collections.pernes@gmail.com
- 27 : journée nationale de la Résistance. Rassemblement à 17h place Gabriel Moutte, cérémonie 17h30 place F. Mistral. À 18h30, inauguration du nouveau Musée de la Résistance et de l'exposition sur Jean Moulin, place Reboul

- 31 mai au 16 juin, à la Galerie de l'Abattoir et du 31 mai au 13 juin à la Chapelle des Pénitents Blancs : Salon et concours de peinture de la ville de Pernes, par « Les arts ô soleil »
- 31 : Fête des Voisins
- : Salon et concours de peinture de la ville de Pernes par «Les arts ô soleil »
- 31 : Soirée poético-picturale avec Pierre Verdet «Jean Cocteau, je reste avec vous» à 20h30 par l'association Po'Art au 127 avenue de la Gare. Rens : 04 90 40 01 71
- 31 : Conférence de Jean-Claude Gérodez proposée par la Bibliothèque municipale à l'Espace Jeunesse de 18h30 à 20h30

JUIN 2013

- 1^{er} au 16 : Expo sculptures en bronze d'Henny Fonteyn, Chapelle Notre-Dame des Grâces.
- 1^{er} juin au 31 juillet : Exposition à la Galerie de l'R du Cormoran des œuvres de René Guiffrey. Rens. : 04 90 66 18 39 / 06 14 13 84 27
- 1^{er} : Fête de la truite avec initiation à la pêche pour les enfants par les Amis de la Nesque au pont Notre-Dame. Rens.: 06 63 56 48 80
- 2 : Expo de peintures et sculptures par l'AAAP, Halle Couverte. (04 90 39 66 24)
- 3 : Ouverture de la piscine municipale au complexe sportif. Renseignements : 04 90 66 33 43
- 4 : RV culturels de Fléchier «Paysans et paysages de l'arc comtadin» par Mireille Gravier à 18h à la Maison Fléchier. Rens. : 04 90 61 65 80
- 7 : Trophées sportifs, dans les Jardins de la mairie
- 7 : Marché des créateurs locaux, place Louis Giraud de 17h à 21h30
- 8 : Matinée «Sorgues propre» par la Nesque Propre et les Chevaliers de l'Onde
- 8 : Gala de danse classique par les élèves d'Emilie Tarazona de l'atelier du CLC, à 20h aux Augustins
- 8 : Veillée sous la lune par la Ligue des Amis de l'Ecole Laïque, Espace Saint Gilles. Rens.: 04 90 66 55 30
- 9 : Vide grenier de l'école St Joseph, places du Marché et René Cassin. Rens : 04 90 61 30 54
- 9 : Journée Anniversaire de l'Aéro Model Club aux Valayans. Renseignements : 06 82 19 47 98
- 9 : Expo de peintures et sculptures par l'Association des Artistes et Amateurs Pernois sous la Halle Couverte. Rens. : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74
- 9 : Vide greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans.
- 9 : « Récréapatch » organise de 8h à 18h sur le parvis des Augustins, une brocante pour les couturières réservée à la vente de tissus. Pas de vente de vêtements. Rens. : 04 90 66 51 07

- 14 au 27 : Exposition à la Galerie de l'Abattoir de photos dans le cadre du Festival de la Bière de Goût
- 14 : Expo à 17h, salle des fêtes des Valayans d'œuvres réalisées à l'atelier poterie aux vacances de Pâques
- 14 : Gala de danse cabaret par les élèves de Barbara Lernoùld du CLC à 20h aux Augustins
- 15 : Concert de Music Revolution aux Valayans avec le Comité des Fêtes des Valayans, place de la Mairie et place du Marché. Rens. : 04 90 62 08 84 ou 06 88 49 78 65
- 15 : Exposition des travaux d'atelier à 11h par Po'Art dans la Chapelle des Pénitents blancs. Exposition et concert à 18h le 16 juin. Rens: 04 90 40 01 71
- 16 : L'art dans la rue, expo peintures et sculptures par l'AAAP, Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24.
- 18 : Anniversaire de l'appel du Général DeGaulle du 18 juin 1940. Rassemblement à 11h place Frédéric Mistral, cérémonie à 11h30 place Frédéric Mistral. La Marseille sera chantée a capella par les élèves de 3^e du collège Charles Doche
- 19 : Soirée théâtre par les élèves de Sylvie Guillaume de l'atelier du CLC à 20h au Centre Culturel des Augustins
- 21 : Fête de la musique
- 21 : Soirée chant par les élèves de Nicole Raymond de l'atelier du CLC à 20h sur le parvis des Augustins
- 21 : Apidays, fête dédiée à la sauvegarde de l'abeille, des pollinisateurs sauvages et la biodiversité. (programme en dernière page). Rens. : 04 90 61 45 12
- 21 : Soirée poético-picturale avec Chantal Duquéroux-Rozwens «P. Véronèse 1528-1588» à 18h par Po'Art au 127 avenue de la Gare. Rens : 04 90 40 01 71
- 21 juin au 4 juillet : Salon de l'aquarelle et du pastel par l'AAAP à la Chapelle des Pénitents blancs. Concert le 21 à 21h en l'honneur de la fête de la musique
- 22 : Matinée découverte par la Nesque Propre sur les «Plantes & arbres remarquables de la ripisylve à Venasque» avec Albin Auge. Inscription obligatoire : 04 90 66 00 84
- 22 : Gala de danse « hip hop », Jardins de la Mairie. Rens.: 04 90 66 66 94
- 22 : Festival de la bière de goût autour de la Porte Notre Dame de 11h à 22h. Rens : 04 90 61 37 24 (programme p 27)
- 23 : Record du plus grand groupe de rock du monde et du plus grand madison par Music Revolution au stade Jean Moulin
- 23 : Feux de la Saint Jean, place du Marché aux Valayans par le Comité des fêtes des Valayans et l'Association sportive valayannaise, à 19h30. Rens.: 04 90 62 08 84
- 26 : Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles, à l'Ecole Primaire Jean Moulin, de 15h à 19h30.

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE CHEZ VOUS EN ACCUEILLANT UN LYCÉEN ÉTRANGER

Le Centre d'Échanges Internationaux, recherche des familles volontaires, ouvertes et enthousiastes à l'idée de partager leur quotidien avec un lycéen étranger.

Depuis sa création en 1947, le CEI, association loi 1901, oeuvre au rapprochement des jeunes du monde entier à travers des séjours linguistiques et des vacances éducatives. Grâce à ses équipes spécialisées dans l'organisation de séjours éducatifs et le relais de ses partenaires locaux, les jeunes voyagent en toute sécurité.

D'Australie, d'Allemagne, du Mexique, des États-Unis ou bien d'ailleurs, ces lycéens viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois en France pour apprendre le français au lycée et en famille tout en découvrant notre culture. Le jeune étranger suit les règles de sa famille française et apprend à s'adapter à son nouveau quotidien. Il partage avec tous ses impressions et ses surprises quant aux différences culturelles qu'il rencontre. **Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde** de l'autre et constitue une expérience linguistique et culturelle pour tous. **Pas besoin d'une grande maison,** juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, avec ou sans enfants, les familles peuvent accueillir !

Plus d'informations sur le site internet : www.cei4vents.com ou en contactant la responsable locale du Centre d'Échanges Internationaux d'Avignon, Anny Avier, au **04 86 81 42 40 / 06 03 48 22 71.**

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : LE MILLÉSIMÉ 2010 EST DE 10 654 PERNOIS

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année, auprès d'un échantillon de 8 % des logements. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer, pour chacune d'elles, les populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, les populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2013 mais calculées en se référant à l'année médiane des cinq années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2010 ; ces populations légales sont millésimées 2010. Pour Pernes, la population totale au 1^{er} janvier 2010 est : 10 654.

VENEZ PRATIQUER « DE MARCHÉ EN MARCHES » une nouvelle association pernoise



Succès grandissant pour la toute jeune association pernoise « De Marche en Marches » qui vous propose de découvrir la marche nordique ou de randonner dans les Monts de Vaucluse. Des activités de plein air adaptées au rythme de chacun... qui comptent déjà plus d'une quarantaine d'adeptes... Alors pourquoi pas vous ?

Le bureau est composé de Sandrine Maarek, présidente; Françoise Desjames est trésorière et Marisa Restoueix, secrétaire. Le siège social de l'association est fixé au 640 chemin de Puy Bricon à Pernes..

Le jeudi après-midi, Isabelle emmène les randonneurs marcher au gré de sorties variées et conviviales en petit groupe. Les petits chemins

recèlent quantité de curiosités; un patrimoine naturel et humain qu'Isabelle a le plaisir de faire découvrir à chaque participant. Ces balades sont aussi des moments de partage et d'échange. Le lieu de rendez-vous est situé au parking du complexe sportif de Pernes le jeudi à 14 h précises, avec sac à dos, chaussures de randonnée confortables, eau et encas. Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.

Les mardis à 14 h, jeudis 9 h 30 et samedis 9 h 15, Sandrine anime des séances de marche nordique. Cette activité, nouvelle à Pernes, a d'ores et déjà trouvé son public. Cette marche dynamique, venue de Finlande, permet de solliciter jusqu'à 80% de sa musculature grâce à l'utilisation de bâtons. Le haut du corps étant ainsi mobilisé, les articulations sont moins sollicitées, le dos plus musclé, la ceinture abdominale renforcée, l'amplitude respiratoire augmentée... en plus de tous les bienfaits de la marche « traditionnelle ». Les séances durent 2 h et comprennent un échauffement généralisé, un travail technique sur la propulsion avec les bâtons, du renforcement musculaire, un temps de marche permettant un travail cardio-respiratoire et se termine par des étirements. Une séance complète et vivifiante dans une ambiance conviviale et joyeuse. Les bâtons de marche nordique peuvent être prêtés à la séance ou commandés via l'association, afin de profiter de tarifs de groupe.

Enfin, pour tous celles et ceux qui souhaitent se mettre à la course à pied, « de marche en marches » propose également un programme d'accompagnement vers le footing, en groupe, avec pour objectif de courir ensemble 5 km en fin de saison; au menu: échauffements, ateliers techniques, renforcement musculaire, travail cardio respiratoire, étirements... et course à pied!



Marche nordique: sortie par semaine : 150 €/an licence EPMM comprise (90 € si début de pratique en janvier 2013 pour les 6 mois restants). Des tickets à la sortie de 8 € sont également possibles.

Randonnée: annuelle: 100 € (60 € si début de pratique en janvier 2013 pour les 6 mois restants).

Renseignements: Isabelle Steenhaut au 04 90 66 43 09 / 06 47 76 32 74 ou Sandrine Maarek au 04 90 66 37 92 / 06 84 51 45 25 - Messagerie: de.marche.en.marches@gmail.com - site: sites.google.com/site/demarcheenmarches/ ou rendez-vous à l'heure des séances au complexe sportif Paul de Vivie!



TROIS PERNOIS RÉCOMPENSÉS PAR LE MINISTRE DES SPORTS

Le 9 février dernier s'est déroulée, à Camaret-sur-Aigues, la traditionnelle manifestation départementale de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports, qui a fait suite à l'assemblée générale du Comité Départemental Olympique et Sportif de Vaucluse.

De nombreuses personnalités étaient présentes afin d'honorer les 47 récipiendaires des promotions du 1^{er} janvier et du 14 juillet 2012, mises à l'honneur au cours de cette cérémonie.

Du côté pernois, trois sportifs ont été félicités. Il s'agit de **Roger Blanc**, qui a reçu la médaille d'or pour avoir passé plus de 48 ans au service du sport (de 1964 à 1986: à l'Amicale Motocycliste de Carpentras, de 1986 à 1988: membre du Moto Club Pernois puis président de ce même club jusqu'en 2008, et de

2008 à ce jour: membre du Moto Club d'Avignon et Vaucluse (commissaire technique toutes disciplines), élu à la Fédération Française de Motocyclisme en novembre 2012, trésorier du Comité Départemental de 2008 à 2012, président du Comité Départemental de 2012 à ce jour, élu au comité directeur de la Ligue de Provence de 1986 à 2000.

La médaille de bronze a été décernée à **Henri Bernal** pour son dévouement à la pratique du football, pour ses 53 années à l'Espérance Pernoise dont 19 ans de présidence, et à **Abdelhamid Daba** pour sa fidélité à la boxe anglaise, où il est « tombé dedans » pendant sa scolarité en 1973, puis devint entraîneur et président du Boxing Club du Comtat à Carpentras et secrétaire général du Comité Départemental de Boxe Anglaise.

KARATÉ : NOÉMIE GOZE VAINQUEUR DE LA COUPE DE FRANCE EN DÉBUT DE SAISON

Le Mistral Karaté Pernois s'illustre à la Coupe de France: Nono (surnom affectueux de Noémie Goze donné par les élèves du Mistral Élite Karaté, à qui elle donne des cours les lundi et mercredi au complexe sportif Paul de Vivie) est sortie vainqueur de la catégorie cadette, en début de saison. C'est avec sa première cape en bleu qu'elle a été, une fois de plus, le fer de lance du club pernois, lors de son déplacement bien périlleux à Konya en Turquie les 8, 9 et 10 février derniers pour représenter la France au 40^e Championnat d'Europe Cadets, Juniors, Espoirs. Avec les trois nouvelles ceintures noires de 2013: Ludvine Bressy, Marie Martinez et Anthony Donsimoni, le « mentor » Patrice Campo, qui entraîne le haut niveau du Mistral Karaté Pernois, ne peut qu'adresser ses félicitations à ces jeunes sportifs et se réjouir de leur sérieux et leur persévérance. Pour suivre les informations du club et les performances de tous les adhérents du Mistral Club Pernois, rendez-vous sur le site internet de l'association: www.mistralelite.fr



SUR LES TRACES DE CHEVAL PROVENCE COMTAT

L'association Cheval Provence Comtat organise un concours d'attelage les 23 et 24 mars, qui va rassembler en deux jours les meneurs de toute la France.

L'épreuve la plus spectaculaire est un marathon, celui-ci se déroulera toute la journée du dimanche à Loriol-du-Comtat.

L'accès au concours est fléché et l'entrée est gratuite, venez nombreux!



Le 21 avril, Cheval Provence Comtat organise animations et balades sur la place du Marché et dans Pernes en l'honneur de la journée nationale de l'attelage de loisirs.

Pour plus d'informations sur ces manifestations ou sur la pratique de l'attelage, vous pouvez contacter l'association par messagerie: chantal.granier919@orange.fr ou par tél.: 04 90 51 07 38 / 06 09 67 46 75.

TOUT EN DOUCEUR, LE KICK BOXING PERNOIS MULTIPLIE SES VICTOIRES



Le Kick Boxing Pernois a présenté en collaboration avec le «Gym Boxe Loisirs» de Mazan le 23 février dernier, le World GBC Tour, concept créé il y a 12 ans par David Blanc (président mazannais), dans le but de faire la promotion des sportifs locaux sur des rencontres internationales. Cette manifestation s'est déroulée au complexe sportif Paul de Vivie, rassemblant ainsi de nombreuses pointures de la boxe (les frères Codron, Enny Nait Slimani, etc.) et près de 1000 personnes.

Club de boxe pieds poings, le Kick Boxing Pernois, créé en 1983, comptabilise 150 adhérents âgés de 6 à 67 ans, l'ambiance comme les membres du bureau est familiale. La présidence a été confiée à Thierry Encinas, la vice-présidence à Sébastien Encinas, le secrétariat à Caroline Gennet et la trésorerie à Simon Jouinot. A travers ce club, chacun pourra y trouver son compte: des compétiteurs jusqu'aux mères de familles, en passant par les ados et les personnes



en situation de handicap. Les disciplines enseignées sont variées: full contact, kick boxing, K1 rules et le muay thaï.

Forts de six moniteurs fédéraux qualifiés et reconnus sous la responsabilité de Sébastien et Thierry Encinas, les entraînements dispensés sont adaptés en fonction des envies et capacités de chacun, aussi bien en loisirs qu'en



Ci-contre (de gauche à droite): Sébastien Encinas, Thibault Rey, Julien Plet et Thierry Encinas

compétition. Ils se déroulent au complexe sportif Paul de Vivie selon le calendrier établi en encadré. Actif dans les compétitions régionales, nationales et internationales, le club compte 15 compétiteurs enfants et 4 adultes; 3 sont champions de France; 5 champions Provence-Alpes-Côte d'Azur et 5 sont vice-champions PACA. La locomotive du club est Thibault Rey, champion de France, qui combat en moins de 71 kg; sur 12 combats, il comptabilise 12 victoires, dont 8 par K.O (champion PACA et France 2011, champion PACA 2012 de K1 et champion PACA 2013 de kick boxing).

CALENDRIER DES ENTRAÎNEMENTS :

- Adultes : lundi 20 h 30-22 h ; mardi 19 h 30-21 h ; mercredi : 20 h 30-22 h ; vendredi : 19 h 30-21 h ; samedi 14 h -15 h 30.

- Jeunes - de 18 ans : mercredi 14h-15h30 ; samedi 14h30-15h30

Renseignements : kickboxingpernois@yahoo.fr tél. : 06 23 31 66 60 ou 06 98 51 09 11.

PLEINE RÉUSSITE DE LA 1^{ère} EDITION DU WORLD GBC TOUR DANS NOTRE VILLE, PARI RENOUVELÉ EN FÉVRIER 2014

Pour la 1^{ère} fois, la ville de Pernes a accueilli, au complexe sportif Paul de Vivie, le World GBC Tour. Un grand show de boxe mis en place par le Président du Gym Boxe Loisirs mazannais, David Blanc, en partenariat avec le Kick Boxing Pernois. La manifestation a débuté le vendredi soir avec la pesée des participants qui s'est déroulée à la Goutte d'eau sous les feux de la caméra de la chaîne de Canal + après que les vedettes pernoises aient été escortées par les pilotes du Team Subaru Pernois pour une entrée remarquable dans notre ville.

Le samedi soir, c'est un événement international qui s'est déroulé sous les yeux ébahis de plusieurs centaines de spectateurs. Rien n'a été laissé



à l'écart par les organisateurs : la sécurité, le bon déroulement de la manifestation, les animations, les

surprises, un plateau d'ensemble de qualité, et bien sûr, toute la beauté du spectacle, bravo à tous ! Au cours

de ce gala de boxe pieds-poings, les frères Codron ont brillé de tous feux. David qui remettait en jeu son titre de champion d'Europe WKN en full contact n'a pas eu à forcer son talent pour conserver son titre tandis que Bruce, l'aîné de la fratrie et actuel champion du monde de K1, a mené un combat qui n'a été qu'une formalité.

Pour les membres du Kick Boxing Pernois, tout s'est bien déroulé sauf pour Thibault Rey qui a perdu sur arrêt médical. Une revanche à prendre qui pourrait se dérouler à Mazan en octobre puis de nouveau en février à Pernes, car dorénavant le World GBC Tour se déclinera en deux étapes.



LE 12 MAI: LA PISTE DE MOTOCROSS ALFRED GÉRENT REÇOIT LE CHAMPIONNAT DE LIGUE DE PROVENCE TOUTES CATÉGORIES



Toutes les catégories en motocross seront représentées, le 12 mai prochain, à l'occasion du Championnat de Ligue de Provence. Le Moto Club Pernois, l'un des clubs les plus connus sur le plan européen, voire mondial, avec sa célèbre piste internationale du Val de Guilhaud où se sont révélés, puis épanouis, les plus grands pilotes du monde (Bolley, Torontéras, Vuillemin, Maschio, Demaria, Everts, Alesis...), vous invite à vivre un spectacle sportif et intense.

Le président, Jean-Michel Roure et sa fidèle équipe de bénévoles vous accueilleront de 8 h 30 à 18 h; buvette et restauration sont prévus sur place.

Entrée générale: 5€ - Renseignements: 06 37 33 93 38 ou au 06 21 25 54 09 - mail: contact@motoclub-pernes.com

Si la journée «Enduro», initialement prévue le 9 mai 2013, ne peut avoir lieu, le Moto Club Pernois prépare activement le Trophée de motocross franco-italien du 13 octobre prochain. Ce sont 60 jeunes,

venant de France et d'Italie et âgés entre 7 et 18 ans, qui seront présents pour participer à une grosse épreuve sur la piste pernoise du Val de Guilhaud. À suivre...



TENNIS : BRAVO À L'ÉQUIPE DE LA COUPE VINCENSINI, VICE-CHAMPIONNE DU VAUCLUSE

Le Tennis Club Pernois a 15 équipes engagées de 9 à 18 ans en championnat par équipe, soit près d'une soixantaine de compétiteurs. Les deux équipes garçons 17/18 ans finissent 2^e de poule, de même que les 10 ans. De beaux résultats sont attendus des compétiteurs en 11/12 ans et 13/14 ans.

Du côté des seniors, l'équipe mixte de Camille Razac (capitaine), Ornella Dellarica, Nathalie Duchozal, Muriel Compagne, Nicolas Jaucourt, Valentin Bonna et Alain Jeannot ont très bien défendu les

couleurs de Pernes en finale de la Coupe Vincensini. (voir photo de l'équipe).

* Du dimanche 3 mars à 9 h jusqu'au dimanche 7 avril, 4 équipes vont devoir défendre les couleurs de Pernes: l'équipe 1 Dames en Pré-National et dont le capitaine est Bénédicte Flachaire, l'équipe 2 Dames en Pré-Régional avec Liliane Huguennet comme capitaine, l'équipe 1 Hommes en Régional 3 dont Eric Bouvier est le capitaine et l'équipe 2 Hommes en Pré Régional avec le capitaine, Corentin Charles.

* Pour la 1^{ère} année, 2 équipes dames participent aux «Jeudis du Printemps», l'équipe 1 de la capitaine Vanessa Prost et l'équipe 2 de la capitaine Angélique Reboul. Cette compétition se déroule les jeudis après-midi et se joue en trois matchs de simple et un match en double du 7 mars au 11 avril.

* Pour la 2^e année, les plus de 55 ans avec leur capitaine, Christian Girold, participent au «Challenge des Vignes», une sacrée équipe d'hommes! Cette compétition se déroule le vendredi matin et se joue en trois simples et un double. Venez nombreux les encourager!

Avec l'arrivée du printemps, les animations vont se succéder. Une «Spéciale Filles» est prévue le 9 mars, un tournoi «parents/enfants» est programmé au 16 mars, un tournoi salade au 23 mars. Durant les vacances de Pâques, soit du 15 au 26 avril de 14 h à 16 h 30, le Tennis Club Pernois organise un stage enfant et adulte. Une sortie au tournoi international des Masters de Monte-Carlo est fixé au 16 avril, un tournoi salade et animation adultes est prévu le 4 mai et un tournoi salade le 8 juin.

Quant aux compétitions officielles, le Tennis Club Pernois n'en manque pas: le tournoi des jeunes réservé aux 9 à 16 ans aura lieu du 6 au 20 avril; le tournoi des lutins (5 à 8 ans) est prévu le 2 juin; tandis que le tournoi adultes, regroupant comme chaque année 250 participants venus de toute la région, il se déroulera entre le 15 juin et le 12 juillet, à l'ombre de la tonnelle du club house. De belles rencontres en perspective!

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le club au 04 90 61 61 13 - tcpernes@sfr.fr ou le responsable sportif, Olivier Tunez: 06 09 77 69 66.

VENEZ JOUER AU TENNIS DE TABLE AVEC LE PING PONG CLUB PERNOIS!

Après plusieurs départs chez les jeunes pour la poursuite de leurs études et une pause pour trois adultes qui faisaient de la compétition, le Ping Pong Club Pernois comptabilise actuellement, 27 adhérents: 14 jeunes dont 3 filles et 11 garçons, 6 en compétition et 8 en loisir et 13 adultes dont 13 hommes, 11 en compétition et 2 en loisir.

Dans le championnat départemental par équipes, le club a engagé trois équipes adultes et deux équipes jeunes: des juniors et des cadets. À la fin de la première phase du championnat adulte, l'équipe 1 est dernière et descend en départementale 1, l'équipe 2 est 7^e et se maintient en départementale 1 et

l'équipe 3 termine 5^e sur 18 équipes en départementale 3.

Les entraînements jeunes sont suivis assidûment et commencent à porter leurs fruits, en particulier chez les cadets. À la fin de la première phase du championnat jeune, les cadets terminent 1^{ers} en départementale 1 et les juniors terminent 4^e en départementale 1. L'extension du gymnase permet au club d'organiser les rencontres cadets et juniors du Championnat départemental à Pernes. Une vingtaine d'équipes s'affrontent un samedi par mois sous les encouragements des parents et des amis, soit 80 à 100 personnes, sur les nouveaux gradins de la salle Ragnotti!

Les compétitions par équipe ont lieu le samedi après-midi pour les jeunes et le vendredi soir pour les adultes. Quant aux entraînements, au gymnase Paul de Vivie, c'est les mardis et jeudis de 17 h 30 à 19 h 30 pour les jeunes, les mardis et vendredis à partir de 20 h (quand il n'y a pas de compétition) pour les adultes et le samedi matin de 10 h à 13 h pour l'ensemble des adhérents. Alors jeunes ou moins jeunes... si vous souhaitez progresser en échangeant la balle avec des pongistes sympas, en suivant les entraînements ou en participant aux compétitions, n'hésitez pas à rejoindre le Ping Pong Club Pernois et contactez Michel Leprince, secrétaire au 04 90 61 26 59.

LA PISTE PERNOISE BMX ACCUEILLE LES 30 ET 31 MARS LA COUPE DE FRANCE BMX ELITE 2013

La piste de BMX, route de Mazan, est fin prête pour accueillir, les 30 et 31 mars prochains, les 3^e et 4^e manches de la coupe de France de BMX Élite. Homologuée au niveau national, la piste a été refaite, de nouveaux obstacles ont été créés qui permettent aux pilotes d'aller haut et vite sur un terrain sécurisé et adapté, les virages en goudron offrent maintenant un confort hors pair, quelque soit la météo. L'organisation de cette manifestation est placée sous la responsabilité du «BMX Organisation» en partenariat avec le BMX Pernois et les autres clubs vauclusiens. Les associations ont reçu, bien sûr, le soutien de la municipalité, Pernes devenant 2 jours durant la



Capitale du BMX. Près de 1 000 participants seront présents, les pilotes arrivent de République Tchèque, Suède, Suisse, Espagne... et une vingtaine d'entre eux sont pernois; tous sont d'un niveau élevé, c'est l'élite! Venez nombreux à la rencontre des meilleurs pilotes internationaux qui vous surprendront par leurs prouesses sportives au guidon de leur BMX! L'entrée à la piste est fléchée, gratuite, de nombreux parkings et des commerçants seront à votre disposition.

Renseignements sur le site créé pour l'occasion: coupe defrancebmxpernes2013.e-monsite.com ou par messagerie: georges.p.garcia@gmail.com et tél.: 06 30 27 58 76.

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES USAGERS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU CANTON DE PERNES ET DES COMMUNES PROCHES



Depuis janvier 2011, le service (SPANC) qui gère l'assainissement autonome dans notre ville fonctionne en régie municipale. Après 2 ans de fonctionnement, l'ADUEA, qui a milité pour ce résultat, se félicite de ce mode de gestion. Les problèmes n'ont pas disparu par enchantement, mais ce qui change énormément par rapport à ce qui se passait avec le Syndicat des Eaux de la Région Rhône Ventoux (SMERRV) c'est la possibilité et la facilité de dialogue entre les élus, la technicienne du SPANC et nos représentants.

Au sein du conseil d'exploitation de cette régie, toutes les questions peuvent être abordées simplement. Le point de vue des usagers y est écouté et entendu. Le plus

souvent des solutions satisfaisantes sont trouvées. Nous l'avons déjà dit : pourquoi ne pas faire la même chose pour l'eau et l'assainissement collectif, comme le font de plus en plus de communes de toutes tailles en France ? Les usagers de ces communes s'en félicitent :

- Le prix de l'eau cesse d'augmenter d'une façon automatique, ce qui représente déjà une baisse effective.

- La qualité des réseaux s'améliore et préserve notre ressource en eau (chez nous, après 20 ans de gestion, le Syndicat SMERRV qui délègue à la SDEI affiche 35% de pertes dans les canalisations). Rappelons que l'eau pour la consommation humaine devient de plus en plus rare. Actuellement et dans le monde, c'est l'objet de conflits armés pour conquérir les territoires qui en possèdent.

- Une fois gérée, les frais occasionnés par le passage en régie et l'amélioration des réseaux, les prix peuvent continuer à baisser de façon importante.

Ce passage en régie municipale n'est pas un acte simple. Il faut tout d'abord s'assurer que la régie pourra fournir 24 heures sur 24 et 365 jours par an de l'eau potable de qualité à tous ses abonnés. Notre maire, Pierre Gabert, a accepté le principe d'un audit sur la faisabilité d'un passage en régie municipale. Cet audit doit être financé en grande partie par le Conseil Régional, avec qui notre association travaille.

Notre conseil d'administration a élaboré un projet de cahier des charges pour cet audit. Nous l'avons proposé au Maire. Une réunion avec les élus concernés et notre association a été programmée courant février pour avancer sur ce document.

L'eau et l'assainissement représentent aujourd'hui un pourcentage du budget des ménages moins important que le gaz et l'électricité. Ce n'est pas une raison pour nous laisser abuser.

Constatons les conséquences des récentes privatisations : le gaz concédé à Suez augmente parce qu'il est indexé sur le prix du pétrole, l'électricité va augmenter parce qu'EDF et ERDF n'ont pas anticipé le démantèlement des centrales nucléaires, les sociétés d'autoroutes engrangent des bénéfices mais augmentent quand même les péages ! Une privatisation transformerait l'eau en marchandise avec les mêmes effets à terme que ceux observés précédemment et les citoyens seraient dépossédés d'un bien qui appartient à l'humanité.

Les contrats d'affermage de l'eau et de l'assainissement collectif entre le SMERRV et la SDEI arrivent à échéance en mai 2013. L'assemblée délibérante du SMERRV a déjà pris la décision de continuer une gestion en affermage.

Nous ne serons jamais trop nombreux pour convaincre nos élus de prendre les bonnes décisions. **Si gérer directement l'eau et l'assainissement dans une régie municipale où les citoyens usagers sont représentés et leurs intérêts défendus vous semble une bonne chose, rejoignez l'association :** contactez le 04 90 66 51 94 ou par message-rie : adueal@gmail.com



UNE VINGTAIN D'ÉLÈVES DES ÉCOLES LOUIS GIRAUD ET DES VALAYANS ÉTUDIENT LA SORGUE

Les classes de cours moyen 1^{ère} année de l'école Louis Giraud et des Valayans bénéficient, cette année, d'interventions avec les animateurs de la Maison Régionale de l'Eau, du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues et de la Fédération de pêche en Vaucluse, dans le cadre de l'éducation à l'environnement.

Ces interventions se déroulent sur six journées, dont voici les grandes lignes :

- une journée à Fontaine de Vaucluse, pour l'étude de l'origine karstique de l'eau de la Sorgue, les explications sur son débit et l'historique de l'exploration de gouffre. Sur le chemin du retour, les élèves s'arrêtent au camping la Sorguette à l'Isle-sur-la-Sorgue - soit au partage des eaux - lieu où la Sorgue cesse de suivre son cours naturel pour être domestiquée par l'homme.

- une journée réservée à la synthèse de la sortie à Fontaine-de-Vaucluse, puis une sortie dans Pernes pour étudier les fontaines, leur historique, leur descriptif, leurs sources et, pour terminer, les élèves abordent un comparatif des régimes des deux cours d'eau, la Nesque (de type torrentiel avec débit irrégulier et risque de crue)

et la Sorgue (plus régulier et calibré).

- une journée consacrée à l'étude des poissons qui peuplent les rivières de notre département, en particulier la Sorgue. Partie théorique, le matin dans la classe avec schémas et représentations, puis observation des poissons dans leur milieu dans une réserve de pêche l'après-midi à l'Isle, avec l'intervention d'un garde de la Fédération de la pêche en Vaucluse.

- une journée de théorie sur les invertébrés qui peuplent la Sorgue, « Qui sont-ils ? Comment les trouver et les identifier ? ».

- une journée sur le terrain pour l'étude des invertébrés. Les enfants mettent les pieds dans l'eau pour prélever des invertébrés, qui permettent de connaître la qualité de l'eau ; ils les identifient avec l'aide de l'intervenant de la Maison de l'Eau. Promenade sur les berges de la Sorgue pour repérer les différents gîtes des espèces étudiées.

- journée 6 (fin juin) : restitution des acquis lors d'une journée de rencontre avec toutes les autres classes des autres communes ayant bénéficié de ces interventions et jeux pour les enfants.

HALTE AUX DÉJECTIONS CANINES :

MESDAMES ET MESSIEURS LES PROPRIÉTAIRES, SOYEZ VIGILENTS !

Souvent, on a la désagréable vision de crottes de chien sur la chaussée quand on n'a pas la désagréable surprise de marcher dedans. Là encore, chaque propriétaire de chiens doit être responsable de son animal et ne pas considérer la voie publique comme un lieu d'aisance pour son compagnon à 4 pattes. Face à la montée de ces incivismes et de la multiplication des crottes d'animaux sur la voie publique qui outre le problème visuel, d'odeur, pose un énorme problème d'hygiène, le Maire a pris un arrêté sanctionnant cette forme de pollution. La ville avec ses rues, ses places et ses rivières est un lieu de vie pour tous de la petite enfance jusqu'au senior ; chacune et chacun aspire à ce que son lieu de vie soit agréable, de qualité, propre, chacune et chacun est concerné et ses actes quotidiens participent à cette qualité ou la détruit. **La propreté de la ville est l'affaire de TOUS et nous en sommes TOUS responsables ! Nous devons TOUS et à chaque instant être ÉCO-CITOYEN !**



SAMEDI 20 AVRIL, DE 8h À 12h: VENEZ NOMBREUX PARTICIPER AU 6^e GRAND NETTOYAGE DE LA NESQUE DEPUIS AUREL JUSQU'À PERNES AVEC LA NESQUE PROPRE

Pour la 6^e année, les onze villages riverains de la Nesque seront à pied d'œuvre, avec les jeunes, les écoles, les associations partenaires, les communes et leurs services techniques, l'appui du Conseil général, les Communautés de communes, les entreprises partenaires, les médias pour un chantier exemplaire de protection de la nature. Après la formidable réussite de l'édition précédente, grâce à une très forte participation, «la Nesque Propre» appelle les habitants de notre commune à venir plus nombreux leur donner un coup de main, le 20 avril, pour poursuivre et renforcer le ramassage des trop nombreux déchets abandonnés dans le lit de la Nesque, ses affluents et ses rives.

Déroulement de la journée du samedi 20 avril



- pour Pernes, le rassemblement est prévu à 7h45, place du Marché à côté du pont de la république (emplacement des cirques) où les consignes seront données à chaque équipe pour un secteur d'intervention défini.

- pour les Valayans, le rassemblement est fixé devant la mairie à

7h45. Ne pas oublier votre équipement: pantalons longs, de très bonnes chaussures ou de préférence des bottes, un petit grifon si possible, quant aux gants, ils vous seront fournis par les membres de «la Nesque Propre».

La fin de l'opération est prévue à midi, tous les participants sont invités à prendre la direction de Saint Barthélémy à Pernes, où toutes les équipes de la partie aval se rejoindront depuis Méthamis, Malemort, Blauvac, Venasque, St Didier, Le Beaucet, la Roque sur Pernes, Pernes et les Valayans pour passer, ensemble, un moment fort de convivialité. Pour la partie amont, les équipes d'Aurel, Sault, Monieux convergeront au lac du Bourget à Monieux.

Accueil dans le cadre campagnard du domaine de St Barthélémy (qui sera indiqué par des panneaux de signalisation, sortie de Pernes, direction Mazan, après le Bi-cross, premier carrefour à droite, direction la Roque sur Pernes) au pied de l'écluse historique, un haut lieu caché, emblématique de Pernes, mis gracieusement à disposition par le propriétaire. À 12h30, à l'abri de chênes centenaires, partage du verre de l'amitié qui sera suivi d'un repas champêtre offert à tous les participants en présence des élus des onze villages. Les enfants ne seront pas oubliés et se verront remettre un tee shirt et une casquette à l'effigie «**Agir maintenant pour l'environnement avec mon département**» offerts par le Conseil général du Vaucluse.

Parlez de cette opération autour de vous, dans vos réseaux, à vos amis... et venez aider la Nesque Propre, le 20 avril prochain !

Pour une organisation et prépara-



tion de qualité, il est impératif de vous inscrire à l'accueil des mairies de Pernes, des Valayans ou à l'office de tourisme de Pernes qui, également, vous renseigneront.

Toutes les infos, tous les détails pour les 11 villages sur: <http://lanesquepropre.com> - coordination: J-P Saussac 04 90 66 00 84.

MOMENTS FORTS DE 2013

- Jeudi 4 avril et vendredi 5 avril: participation à la semaine nationale du développement durable, (voir page 47).

- Samedi 20 avril: 6^e opération «Une journée pour la Nesque».

- Samedi 18 mai à 21 h: à l'occasion de la Nuit des musées, projection sous la halle couverte à Pernes du film «Patrimoine caché de la Nesque à l'aval de Venasque»

- Vendredi 24 mai: sortie «Les Cascades du Sautadet, La Roque sur Céze, Goudargues». Repas 30€ tout compris, transport en minibus. Limité à 27 participants.

- Samedi 8 juin: le matin, opération «Sorgues Propre» avec les Chevaliers de l'Onde.

- Samedi 22 juin: matinée découverte «Plantes & arbres remarquables de la ripisylve à Venasque» avec Albin Auge. (maxi 30 participants; inscription obligatoire)

- Mercredi 3 juillet: sortie «entre Lavande et Châtaigniers»; pique-nique tiré du sac sur la terrasse panoramique du Château de Coudray à Aurel. Apéritif, boissons et dessert offerts. Déplacement en co-voiturage.

- Samedi 3 août à 21 h 30: 2^e projection sous la halle couverte à Pernes du film «Patrimoine caché de la Nesque, à l'aval de Venasque»

- Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre: 2 journées à la découverte des merveilles cévenoles; sortie co organisée avec la Maison de l'Histoire locale: Le Cirque de Navacelle, La résurgence du Bonheur «l'Abîme de Bramabiau, le Mont Aigoual avec hébergement à Meyrueis (Lozère). Déplacement en minibus; 27 participants. 60€ par personne pour les adhérents et 75€ non adhérents.

LA NESQUE PROPRE, DES ASSOCIATIONS SYMPATHISANTES ET DES ÉLUS SE SONT RETROUVÉS POUR UN FORUM «ENVIRONNEMENT GAGNANT»

C'est à Venasque que l'ensemble des participants ont fait le point sur l'état de notre environnement et sur les actions engagées: diffusion du rapport d'étude Fac Saint Charles, mise en œuvre de projets de gestion de l'eau, environnement et mise en valeur du patrimoine de l'eau pour les 11 communes riveraines, élimination des 2500 pneus abandonnés sur les berges et aux alentours immédiats, déchets de sciure d'une entreprise de bois, suivi de la qualité des sources, analyse potabilité, bactériologique et physico chimique et radioactivité uranium 238 des sources Saint Roch à Pernes, dysfonctionnement de la nouvelle station d'épuration de Saint Didier. La veille continue pour «la Nesque Propre»...



PROCHAIN CONCOURS DES MAISONS FLEURIES EN 2014

Nous vous rappelons que le concours des maisons fleuries se déroule maintenant tous les deux ans, la prochaine biennale aura donc lieu au printemps 2014, mais que ça ne vous empêche de fleurir vos jardins, balcons et fenêtres, pour le plaisir de tous !

RAMASSAGE D'HIVER PAR SOLEIL VERT: ENCORE DE L'INCIVISME DANS NOS BELLES COLLINES!

Comme chaque année, l'association Soleil Vert, forte de ses 40 membres et sous l'impulsion de son nouveau président, Jean-Marie Leclerc, a réalisé un grand ramassage de déchets dans les collines autour de Landra, samedi 8 février. Au menu: un quart avant de 4L, quatre pneus, une piscine gonfla-



ble de 3 m de diamètre, 2 tonneaux de sacs plastique, des sacs de ciment pris, des restes de carrelage, de nombreuses canettes et bouteilles en verre, des bidons d'huile de vidange vides et ils en passent... Photo à l'appui!

La journée s'est terminée par un repas chez leur ami et organisateur, Ernst Sillem, à la ferme de Landra.



LES PREMIÈRES OLIVADES À PUY BRICON

Le lycée agricole «La Ricarde» de l'Isle-sur-la-Sorgue a signé avec notre municipalité, une convention de partenariat qui permet aux élèves des travaux pratiques d'utilité collective sur le site de Puy Bricon : les lycéens participent à la remise en état de l'oliveraie.

Au printemps, une classe était venue s'initier à la taille. Fin novembre, les élèves de la classe de seconde du bac professionnel «Nature-Jardin-Paysage-Forêt» sont venus pour la récolte. Abandonnée pendant de nombreuses années et envahie par la pinède et la broussaille, l'oliveraie pour

le moment a une production très faible. La récolte a permis d'extraire 15 litres d'huile. Parallèlement, sur le haut des parcelles, la classe a poursuivi en février et mars, le travail amorcé l'année dernière de restauration d'un tronçon de mur en pierre sèche.

L'huile d'olive vierge récoltée a été mise en bouteille et transmise à la cuisine centrale de Marie Mauron, afin que le chef cuisinier l'utilise, au profit des élèves pernois. Ils pourront ainsi déguster à l'état pur l'huile d'olive produite par la ville de Pernes.



LES POTAGERS BIO PERNOIS REMPLACENT BIOCANTOCH' ET «LES JARDINS SE CRÉENT»

Vous avez envie de jardiner bio ? L'association «les Potagers Bio Pernois» est faite pour vous. N'hésitez pas à venir frapper à la porte de cette nouvelle association pour les rencontrer. Ils ont pris la suite de Biocantoch' pour la gestion et l'animation des jardins familiaux.

Composés d'une vingtaine de parcelles, «les Potagers Bio Pernois» sont situés sur la route de Saint Didier, à côté de l'école Marie Mauron. Sur place, un cabanon permet le rangement des outils (chacun a son box) et une table ombragée par une tonnelle, accueille l'ensemble des jardiniers qui partagent, autour et tout au long de l'année, des moments conviviaux.



Dès le mois de mars, l'eau du canal est utilisable pour irriguer les cultures (chaque bout de terrain possède son robinet). Certains jardiniers se retrouvent, une fois l'hiver terminé, pour faire des semis sur une parcelle commune récemment créée. D'autres, avant le froid, étaient déjà allés chercher du fumier pour enrichir la terre en sommeil. Les jardiniers trouvent leur place, individuelle et/ou collective, sur ce terrain mis gracieusement à la disposition de l'association par la municipalité pour travailler la terre et voir pousser leurs récoltes.

Les Potagers Bio Pernois, association créée en décembre 2012, est l'héritière de «Biocantoch'». Aujourd'hui, les parcelles de terre des «Potagers Bio Pernois» vous permettront d'introduire des aliments bio dans votre cuisine. Si vous n'avez pas de jardin et que vous désirez cultiver des légumes sains dans le respect de l'environnement, vous pouvez rejoindre l'association. Pour toute demande d'information, messagerie : lespotagerspernois@laposte.net Tél. : 04 90 34 50 82 / 07 86 72 43 36.

SUR LA COLLINE DE PUY BRICON ET SUR LES BERGES DE LA NESQUE, LES CHANTIERS D'INSERTION VONT BON TRAIN AVEC L'UPV ET L'ACARE

Les équipes de l'Université Populaire du Ventoux de Mormoiron travaillent au débroussaillage et à l'aménagement du terrain de Puy Bricon.

Cet espace va devenir, petit à petit, un lieu de circuit que ce soit pour des balades familiales, aire de pique-nique, parcours d'orientation ou découverte botanique.

Dernièrement, ils ont créé des marches (240) en bois, d'une ressanque à l'autre, avec du bois de récupération et très prochainement, ce sont eux aussi qui vont



aménager le terrain du Rucher des Fontaines.

Pour les remercier de leur engouement au travail, la municipalité les a invités à partager le gâteau des rois !

De son côté, l'Association Comtadine d'Aide au Retour à l'Emploi a effectué un gros nettoyage de la Nesque au bicross.

Nul doute que les spectateurs et participants à la Coupe de France de BMX apprécieront cette propreté !

L'ÉTÉ VA TRÈS VITE ARRIVER ET, AVEC LUI, LES RISQUES D'INCENDIE ! DÈS MAINTENANT PRENONS LES BONNES DISPOSITIONS.

LE DÉBROUSSAILLEMENT DES TERRAINS RESTE LE MEILLEUR MOYEN DE PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE :

Merci aux propriétaires des terrains boisés pour leur implication !

Les efforts que les Pernois ont fournis depuis quelques années pour le débroussaillage de leurs terrains boisés ont été positifs ; il a permis d'éviter des incendies et donc d'assurer la sécurité de tous. Cependant, restons vigilants et reconduisons cette année ces efforts car les risques sont récurrents et l'obligation subsiste. Petit rappel : débroussailler un terrain construit ou non construit et le maintenir en l'état débroussaillé est obligatoire (art. L.322-3 du code forestier). Les modalités d'application du débroussaillage aux abords des habitations, ont été précisées dans l'arrêté préfectoral N°SI2004-03-02-0240-DDAF du 1er mars 2003

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE OBLIGATION ?

Cette obligation concerne tous les terrains situés à moins de 200 mètres de bois, forêt ou plantation. En ce qui concerne une construction, le débroussaillage doit se faire : - sur 50 m. de rayon autour du bâtiment ou de la construction ; - sur 10 m. de part et d'autre des chemins privés y donnant accès. La charge financière doit être supportée par le propriétaire ou ses ayants droit même si le rayon de 50 m. déborde de sa propriété.

Cas de dépassement du périmètre du terrain :

1° Soit votre voisin est lui aussi soumis à une obligation de débroussaillage dans le même périmètre : chacun doit réaliser les travaux jusqu'à mi-distance de l'habitation voisine.

2° Si le voisin n'est pas soumis à débroussailler son terrain : soit le voisin débroussaillera son terrain, soit vous lui demandez l'autorisation de pénétrer dans la propriété pour l'effectuer vous-même.

Cas particuliers : si le voisin n'est pas connu, veuillez consulter le registre du cadastre en mairie. Dans le cas d'un lotissement, les parties privées sont à la charge de l'occupant, les parties communes à la charge de syndicat ou aux gestionnaires de l'ensemble collectif.

À QUEL MOMENT CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE TERMINÉS ?

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de végétaux combustibles. Ces travaux doivent être terminés avant le 31 mai de chaque année. Que peut-on faire avec les restes du débroussaillage ?

Les résidus doivent être évacués, broyés, compostés ou incinérés :

- BRANCHES ET TRONCS : l'évacuation des branches et troncs peut s'effectuer à la déchetterie intercommunale. Celle-ci est gratuite et ouverte d'avril à octobre du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi sans interruption de 9 h à 18 h (fermeture tous les jours à 17 h en hiver). Il vous suffit de vous munir d'une preuve de domiciliation et de la carte grise du véhicule de transport ; plus besoin de fournir un laissez-passer.

- LES DÉCHETS :

1°) **Le broyage** : Vous pouvez broyer les déchets. Il vous faudra les évacuer dans un périmètre de 10 m. autour de l'habitation

2°) **Le compostage** : Vous pouvez également les composter à domicile : pour vous procurer un composteur, tél. au 04 90 61 64 91 (prix très réduit)

3°) **L'incinération** et les dates d'autorisation pour faire du feu (voir article ci-contre).

Seules des dérogations préfectorales liées à la nécessité expresse de faire du feu seront accordées hors périodes autorisées.



Définition : Le feu de forêts est un incendie qui a atteint des forêts, garrigues ou maquis d'une superficie d'au moins 4 ha d'un seul tenant. L'homme est très souvent à l'origine des feux de forêt par imprudence, accident ou malveillance, et la sécheresse et le vent sont des facteurs aggravants. **Un espace boisé est défini comme suit** : • îlots de plus de 4 ha d'un seul tenant et d'une largeur moyenne supérieure à 25 m • zones situées à moins de 200 m autour de ces îlots.

Prévention du risque : Le débroussaillage a pour objectif de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux, en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal, en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes. (voir article ci-contre) Les voies ouvertes à la circulation publique doivent être maintenues débroussaillées sur une largeur de 20 m de part et d'autre de la voie. De plus, des aménagements spécifiques (pistes d'accès, points d'eau, coupures...) doivent permettre aux services de secours une meilleure lutte en cas de sinistre. Il est rigoureusement interdit de fumer ou d'allumer un feu dans les terrains boisés et jusqu'à une distance de 200 m de ces terrains. Pendant les périodes à risques (mai à septembre), des prévisions météorologiques permettent de mettre en place : • une surveillance aérienne • une surveillance par vigie ou mobile par des équipes terrestres • des moyens préventifs prépositionnés • la fermeture de certaines voies • une sensibilisation du public.

Le risque de la commune : Le territoire communal s'étend sur 5 112 ha, il convient d'être vigilant, notamment pendant les périodes estivales, sur le respect des mesures préventives dans les quartiers à risque : Fontblanc, Les Barrades, Puybricon, Font de Granier, l'Espuol, Puycurmier, St-Philippe, les Molières, les Cornettes, Font de Barda, Puy Redon, Val de Guilhaud et le Puy.

Quelles sont les mesures prises dans la commune ? • En cas de risque fort, le Maire prend un arrêté pour interdire la circulation dans les massifs à risque. • Surveillance des départs de feu : la Police Municipale, le

Comité Communal des Feux de Forêt et les sapeurs-pompiers font des rondes régulières lors de ces périodes. • En cas d'incendie, compte tenu du faible nombre d'habitations concernées, la population serait alertée par le téléphone et par le porte à porte. • Si une évacuation se révélait nécessaire, la population serait avertie par les forces de police et de gendarmerie.

Que doit faire la population ?

— **Avant** : • repérer les chemins d'évacuations, les abris • prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels...) • débroussailler autour de la maison • vérifier l'état des fermetures et la toiture • le stockage de gaz est à proscrire, de même que celui de tas de bois à proximité des constructions.

— **Pendant** : • ouvrir le portail de votre terrain (pour faciliter l'accès des pompiers) • fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment ou dans un endroit protégé des flammes • rentrer dans le bâtiment le plus proche (un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri) • écoutez la radio locale : France Bleu Vaucluse • fermer volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air (aérations, cheminées, etc) • boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées, etc) • arrêter la ventilation (la fumée arrive avant le feu) • suivre les instructions des pompiers (ils connaissent le danger).

— **Après** : éteindre les foyers résiduels.

Où s'informer ? A la Mairie : 04 90 61 45 00.

LE COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS

Le rôle des CCFF consiste à surveiller, prévenir, informer, aider les pompiers dans la circulation sur les chemins, avertir et informer les promeneurs des dangers, des risques et des arrêtés préfectoraux et municipaux réglementant la circulation dans les zones boisées. Le CCFF informe également sur les obligations de débroussaillage, dont le Code Forestier vient d'être modifié en 2012.

Nul besoin d'habiter une zone forestière pour se sentir concerné par l'environnement, et les quelque 500 hectares de zones boisées de Pernes. Contactez simplement le 04 90 61 31 51.

Dans un premier temps, vous pouvez vous engager quelques jours par semaine ou pour un week-end de temps en temps. Une formation, l'équipement de reconnaissance orange, la formation aux premiers secours et l'apprentissage de la conduite du 4x4 sont assurés par le CCFF. Concernant cet utilitaire, vous aurez plaisir à le conduire et à patrouiller avec car le CCFF de Pernes vient de bénéficier du renouvellement de son véhicule, grâce à l'aide du Conseil régional. Pour plus de renseignements, consulter le site : <http://ccff.pernesfontaines.fr/>

Calendrier annuel des périodes d'incinération des végétaux et d'emploi du feu dans le département de Vaucluse

-Arrêté préfectoral permanent réglementant l'emploi du feu n° SI2010-05-10-0010-PREF du 10 mai 2010-

(Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Non Propriétaires	Employé du Feu											

Il est interdit par tout temps

- De porter ou d'allumer du feu
- De fumer à l'intérieur des bois ainsi que sur les voies qui les traversent ou les bordent
- De jeter des objets en ignition sur ces mêmes voies et sur leurs abords

Propriétaires et Ayants droit	Employé du Feu Vent fort > 40 km/h											
	Incinération de Végétaux				Si travaux : dérogations par le Préfet			Si nécessité d'entreprendre ou de poursuivre des travaux : des dérogations peuvent être accordées par le Préfet.				

Dérogations :

- Sont possibles si motivées par l'entreprise ou la poursuite de travaux
- Sont accordées par le Préfet (ou Sous-Préfet), après avis du SDIS et de la DDT.
- Sont demandées un mois avant par envoi d'un imprimé en Préfecture (pour communes ardt. Avignon) ou Sous-Préfecture (communes ardt. Apt et Carpentras)



- Interdiction
- Dérogation préfectorale exceptionnelle pour la réalisation de travaux
- Période autorisée si abords débroussaillés, surveillance assurée et extinction totale des foyers

DU 1^{er} AU 7 AVRIL VA SE DÉROULER LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2013, la Semaine du Développement Durable portera sur **la transition énergétique**, en phase avec le débat porté par le ministère, de manière à sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition énergétique, à apporter des solutions concrètes pour agir, et à inciter chacun à adopter des comportements responsables. **Au-delà de la transition énergétique, l'appel à projets est ouvert à toutes les thématiques** : énergie, consommation, emplois verts/formations développement durable, ville durable, déchets, habitat, transports, biodiversité, alimentation, eau, tourisme/loisirs, sport, responsabilité sociétale des entreprises, etc.

→ Autour de notre commune, le **Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets** du Pays d'Avignon ouvrira ses portes au public le 6 avril de 10h à 17h. À cette occasion, et pour vous rendre sur ce pôle de valorisation situé à Vedène, la commune de Pernes met à votre disposition, un moyen de transport : contactez Nadia Martinez en mairie au 04 90 61 45 00 pour monter dans le minibus qui vous emmènera à la découverte du SIDOMRA.



→ Deux conférences liées à la semaine du développement durable :
* Jeudi 4 avril à 18h, conférence «**Les droits et devoirs des propriétaires riverains de la Nesque et des cours d'eau de Pernes**» co-organisée par la municipalité de Pernes, le SIAM et l'association «La Nesque Propre». C'est dans la salle Daniel Sorano au Centre culturel des Augustins à Pernes que se déroulera cette conférence réunissant les intervenants : Olivier Bricaud, Jean Ronze, Nicole Bernard.



6 avril de 10 h à 12 h sur le site de Puy Bricon, pique-nique possible.

→ L'association «les Amis et Riverains du chemin de Saint Gens» exposera des **photos de la Gravière Sita-Méditerranée** et projettera un film relatant ses actions, à l'Espace Jeunesse Municipal, situé avenue Font de Luna, durant cette semaine du développement durable.



LES RIVERAINS ET AMIS DU CHEMIN DE SAINT GENS SONT TOUJOURS TRÈS ACTIFS

«Les Riverains et Amis du Chemin de Saint Gens» ont pour but d'aider à préserver la qualité des paysages, maintenir la vocation agricole, protéger l'environnement, la faune, la flore et la qualité de l'eau, ainsi que de protéger le cadre de vie et la santé publique de ses habitants contre tous les projets ou opérations quelconques qui pourraient leur porter, tant psychologiquement (santé) que matériellement (argent) en empêchant des déversements et enfouissements de déchets toxiques (amiante ou autre), ainsi que toutes nuisances sonores.

L'association veut être une force de proposition des moyens à mettre en œuvre pour une fréquentation et une utilisation respectueuses des lieux (cultures, vignes, vergers, etc.), mais aussi être acteur de quelque projet que ce soit sur la zone concernée avec des moyens d'actions consistant essentiellement à informer ses membres et à entreprendre, si besoin est, toute action judiciaire ou autre à mettre en œuvre, si nécessaire pour en assurer la protection.

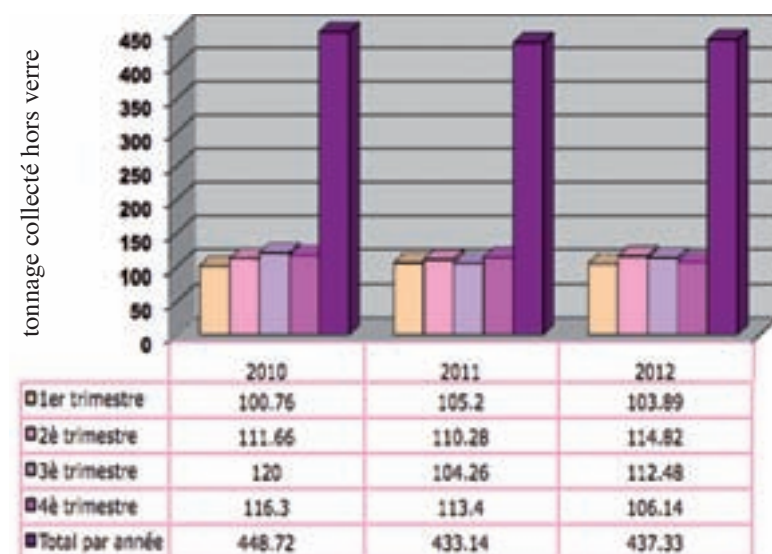
L'action des bénévoles portant sur toutes les communes traversées par le chemin de Saint Gens, à savoir : Monteux, Carpentras, Pernes-les-Fontaines, Saint-Didier et Le Beaucet, est aussi de protéger et de valoriser le côté historique de ce chemin. Gardant cette optique, la présidente des Riverains et Amis du Chemin de Saint Gens invite les membres de l'association et ses sympathisants à se réunir en assemblée générale le vendredi 26 avril, à 18h, à l'espace jeunesse municipale (en face de la police municipale). Chaque bénévole se réjouit que, depuis la fin d'année 2012, grâce à l'intervention de l'association et avec l'appui de la municipalité, la Gravière – parcelle cadastrée section ZH n°47 - ait été remise en état.

Bravo à tous et merci, il suffit de regarder la photo ci-dessus pour voir que l'endroit revit !

TRI SÉLECTIF : CONTINUONS !

4^e trimestre 2012 : 106,14 tonnes. Ne relâchons pas la pression et gardons le cap : celui de tout faire pour préserver l'environnement et réduire le coût de revient des ordures ménagères ! Il est indispensable que le taux du tri sélectif soit en augmentation permanente : on compte sur tous pour y arriver. Pour tous renseignements concernant vos déchets, téléphoner aux Services Techniques de la commune au 04 90 61 64 91.

EVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À PERNES ET AUX VALAYANS DEPUIS 2009



API days

Journées nationales de l'abeille,
sentinelle de l'environnement



**VENDREDI 21 JUIN 2013:
TROISIÈME RENCONTRE
APIDAYS
À PERNES LES FONTAINES
DE 10H À 20H AUTOUR DE
LA PORTE NOTRE DAME**



Elle est la première victime des insecticides et pesticides; elle est ainsi le «fusible» le plus exposé aux diverses pollutions de notre Planète.

La ville de Pernes-les-Fontaines est la 1^{ère} ville du département à s'inscrire dans la défense et la valorisation des abeilles; sur son territoire, six ruches et leur colonie nous accueillent à l'entrée de la ville, route de Carpentras.

Chaque été elles rejoignent la colonie municipale d'Aurel et permettent une sensibilisation auprès des enfants présents aux deux séjours.

AU PRINTEMPS, LA NATURE SE RÉVEILLE ET LA RUCHE REPREND SON ESSOR.



Les abeilles sortent de la ruche quand la température extérieure atteint 11 à 12 °C. Elles recommencent à butiner dès les premières floraisons. La reine reprend ses pontes; peu à peu, de jeunes générations d'abeilles remplacent celles de l'hiver. L'apiculteur profite d'une belle journée pour effectuer la grande visite de printemps. Il vérifie la santé de ses colonies, évalue l'état du couvain, s'assure que les abeilles ne manquent pas de réserves. Début avril, les butineuses se déploient dans les vergers. Selon l'environnement, la région et les conditions climatiques, l'apiculteur peut installer les premières hausses pour préparer la récolte de miel.

L'essaimage

L'ESSAIMAGE

En mai-juin, c'est la crise du logement! Les abeilles sont très nombreuses (plus de 40 000); les ouvrières élèvent alors des larves de reines. Peu avant la naissance des «princesses», la vieille reine quitte la ruche avec une partie des abeilles et crée une nouvelle colonie: c'est l'essaimage.



Partout en France où sont installés des Ruchers «Abeille, sentinelle de l'environnement» partenaires et apiculteurs proposeront gratuitement, en ce vendredi 21 juin, premier jour de l'été, une fête dédiée à la sauvegarde de l'abeille, des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité.

L'abeille au coeur du dispositif de protection de l'environnement!

Sensibles à la qualité de son environnement elles ont un rôle essentiel dans le maintien de notre biodiversité: Plus de 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles!

VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR LA FORMIDABLE ORGANISATION DE LA RUCHE ET LES NOMBREUX BIENFAITS DES PRODUITS ISSUS DES ABEILLES

- De nombreuses animations pour tous seront proposées tout au long de la journée
- Menu «spécial miel» servi dans les restaurants scolaires de la ville
- Le réseau Ventoux Saveur sera présent de 16h à 20h pour une dégustation de fruits primeurs et de fromages de chèvre

ATTENTION, LA MANIFESTATION CHANGE DE LIEU, ELLE SE DÉROULERA AUTOUR DE LA PORTE NOTRE-DAME

Marché au miel et aux produits de la ruche de 16h à 20h: Vente de miels, propolis, pollen, gelée royale, etc.



Les produits insecticides nuisent gravement aux abeilles. Avant leur utilisation, prendre la précaution de vérifier sur l'étiquette (ou auprès du vendeur) que les substances présentes dans les produits ne sont pas dangereuses pour les abeilles. La réglementation en vigueur impose l'apposition «nuis aux abeilles» sur tous les insecticides concernés sur le marché. En cas de doutes, le traitement est à effectuer en dehors de la floraison, tôt le matin ou en fin de journée.



DÉGUSTATIONS

RUCHE EN VERRE GÉANTE

ATELIERS D'ART PLASTIQUE

RENCONTRES AVEC LES APICULTEURS

EXTRACTION DU MIEL DU RUCHER DES FONTAINES

Renseignements : 04 90 61 45 12 - www.abeillesentienne.net